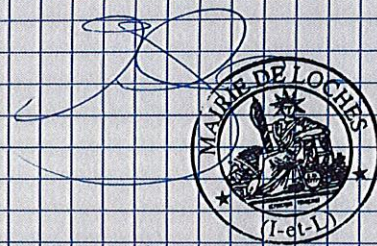


CONCERTATION DANS LE CADRE DE
L'EXTENSION ET LA MISE EN RÉVISION
DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR
DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
DE LA VILLE DE LOCHES
en exécution de l'arrêté préfectoral du 30 mai 2016

Je soussigné, M. ANGENAULT, Maire de LOCHES,
ai ouvert ce jour le présent registre côté et paraphé qui
comprend 48 feuillets pour recevoir les observations du public

A Loches, le 13 septembre 2019



Le projet de diagnostic du 18 septembre 2019
a été mis à disposition le 25 septembre 2019.



DATE

COORDONNEES

OBSERVATIONS

11/10 (2018)

Alex CAMBOURIAN
26 rue du Vigneron Blanc 37600 LOCHES
06 67 12 1 4 10

Coverrier ouques de Loches
pour Myriam, le sociologue
de l'équipe PSMV, avec
un grand merci pour les
réunions auxquelles j'ai été
heureux de participer -

①

ANNEXE 1



ANNEXE 1

En prélude à votre venue sur le banc de nos orgues lotoises, voici, chère Madame, bien amicalement pour vous deux extraits d'un de mes livres : Les orgues de l'Indre-et-Loire, Inventaire national des orgues, région Centre, à l'initiative du ministère de la Culture, avec le concours du conseil général d'Indre-et-Loire, du conseil régional Centre et de la DRAC Centre, Chambourg, Comp'Art, 1997.

J'ai eu grand plaisir à participer aux deux réunions de jeudi dernier et de samedi que vous avez si magistralement animées.

N'hésitez pas à faire signe, au numéro que vous connaissez, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Amitiés, à bientôt !



ALAIN CAMBOURSIAN

EGLISE SAINT-OURS

LOCHES

Propriétaire : commune.

Protection : aucune.

Organistes : Fanny Raust, Alain Cambourian, Pierre Cambourian.

Personne ayant la clé : Monsieur le curé.

Origine : divers instruments se sont succédé en la collégiale depuis 1418. L'orgue actuel a été installé en 1861 par Louis Bonn, puis entièrement « restauré et complété » par la maison Mutin en 1922.

Après une « restauration » par les établissements Beuchet-Debierre en 1969-1970, les parties mécaniques et électriques restent défectueuses, et le plan sonore laisse à désirer. Michel Alcouffe et sa Manufacture tourangelle de grandes orgues tentent d'y remédier en 1975-1976. Un projet d'entière reconstruction est à l'étude depuis 1976. Etat de fonctionnement : très correct ; l'orgue est très régulièrement entretenu afin d'être en permanence en état de marche.

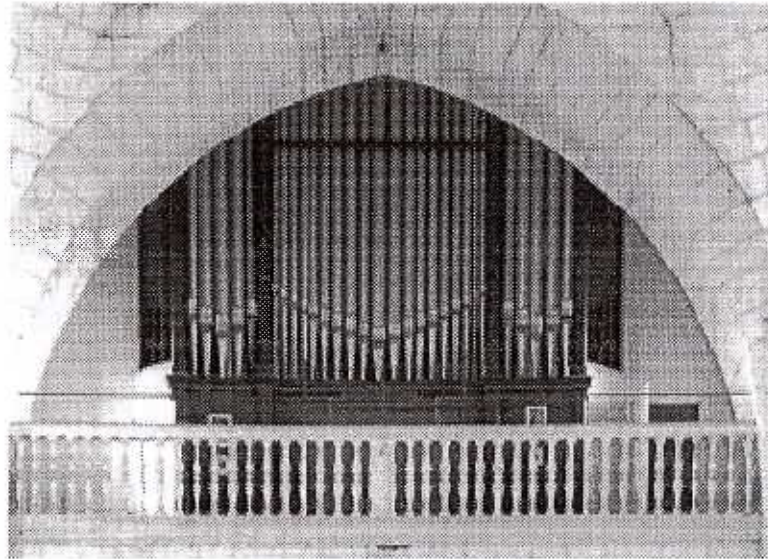
Mais la mécanique est très dure lorsqu'on utilise l'accouplement des claviers.

Etat de conservation : les électrifications et extensions réalisées par les établissements Beuchet ont modifié la structure – au départ mécanique et pneumatique – de l'instrument, mais elles ont enrichi le plan sonore. Mauvais état des parties internes des sommiers.

Entretien : Jean-Jacques Mounier.

Emplacement : sur une tribune en fond de nef, résultant de l'ouverture, au XII^e siècle, d'une salle formant le premier étage de la tour-porche, à douze mètres de hauteur. Le son doit franchir un arc de pierre d'un mètre quatre-vingt-dix d'épaisseur avant de pouvoir parvenir dans la nef.

Acoustique : 3 secondes environ.



COMPOSITION

(11 décembre 1996)

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Récit 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier à l'allemande 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon	16	Cor de nuit	8	Soubasse *	16
Bourdon	8	Gambe	8	Basse *	8
Montre	8	Voix céleste	8	Flûte *	4
Flûte harmonique	8	Principal	4	Basson **	16
Prestant	4	Doublette	2	Trompette **	8
Nazard	2 2/3	Fourniture	IV	Clairon **	4
Doublette	2	Trompette	8		
Tierce	1 3/5	Clairon	4		
Plein jeu	IV	Voix humaine	8		
Trompette	8	Basson-hautbois	8		

* Emprunt bourdon 16 grand-orgue.

** En extension.

Combinaisons : Tirasse grand-orgue - Tirasse récit - Accouplement unisson récit/grand-orgue - Emplacement libre (accouplement octave grave supprimé) - Expression récit - Appel anches pédale - Appel anches récit - Trémolo récit.

ÉDIFICE

Située au cœur de la cité médiévale, l'église Saint-Ours, splendeur romane du XII^e siècle, « d'une sauvage beauté », domine la vallée de l'Indre. Elle doit sa notoriété aux dômes octogonaux – uniques au monde – couvrant sa nef, et à son portail à triple voussure sculptée, précédé d'un narthex prestigieux voûté d'ogives dans le style angevin.



C'est entre 963 et 985 que Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou, avait fondé la collégiale Notre-Dame, sur un site déjà choisi au V^e siècle par

saint Eustoche, évêque de Tours. Une imposante tour-porche du XI^e siècle, aux allures de véritable donjon, en constituait l'entrée primitive. Aux alentours de 1168, le prieur Thomas Pactius entreprend, afin de rétablir la couverture endommagée de la nef, de faire construire entre les deux clochers deux coupes pyramidales. Pour passer de cette nef à vaisseau unique au transept, à une époque où l'entrée du chœur est fermée par un jubé, deux « passages », dits « berrichons », traversent les énormes piliers latéraux ; deux bas-côtés flanquent la nef.

Lorsqu'à la Révolution l'église paroissiale Saint-Ours – située au pied des remparts en-dessous de la collégiale – tombe en ruine et représente pour les paroissiens un danger de plus en plus menaçant, la commune de Loches acquiert l'église du chapitre – lequel vient d'être supprimé – et procède au transfert de l'église paroissiale : l'église royale et collégiale Notre-Dame du château de Loches devient ainsi en 1791 la nouvelle église paroissiale Saint-Ours. Divers aménagements sont immédiatement envisagés, raccordant entre elles

¹ Le samedi 5 novembre, en l'an du Seigneur 1418, vers quatre heures de l'après-midi, le seigneur Charles, dauphin de Viennois et duc de Touraine, fils unique du seigneur roi, vint pour la première fois à son château de Loches.

Et afin de le recevoir comme abbé [en marge : abbé par la force du duché de Touraine] de leur église, les chanoines de Loches se rendirent processionnellement, en chapes de soie, avec la croix, le livre des Évangiles et l'eau bénite, au-devant de ce même seigneur jusqu'aux barrières situées devant la porte du château ; et le seigneur prieur lui présenta la croix et le livre des Évangiles, qu'il baisa avec grande dévotion et révérence. Mais comme il était déjà tard, il ne s'arrêta pas à l'église.

Mais le lendemain, vers huit heures du matin, les chanoines se rendirent sous le porche de leur église dans le même appareil que la veille ; et lorsque le susdit dauphin y fut arrivé, le seigneur prieur l'aspergea d'eau bénite et lui fit baiser la croix ; et se mettant alors à genoux, il exposa audit seigneur le cérémonial avec lequel nous allions le recevoir dans notre église comme abbé de cette église, le suppliant de vouloir bien observer et accomplir les susdits statuts au cours de sa réception comme notre abbé ; à quoi le seigneur duc répondit qu'il était prêt à observer ces statuts ; alors le seigneur prieur reçut ledit duc d'abord du surplus, ensuite de la chape de soie, et posa sur sa tête le bonnet ou mitrasse de vair.

Et ces choses étant accomplies, au milieu des chants du chœur, au son de l'orgue, et au bruit des cloches, ledit duc et abbé fit son entrée dans l'église dans l'appareil précédemment mentionné et entouré du large cercle des grands seigneurs qui composaient sa suite ; il y entendit la grand-messe, dans l'appareil précédemment mentionné qui avait été préparé pour lui, dans le lieu qui lui avait été préparé par ses serviteurs près du grand autel, du côté gauche.

Quand la messe fut terminée, il baisa la ceinture de la bienheureuse Vierge Marie. Après quoi le seigneur prieur fit connaître audit prince qu'à cause de sa réception il était tenu de fournir une chape de soie. Et ayant entendu ces paroles, ce même seigneur duc répondit qu'il ferait son devoir.

Extrait du cartulaire de l'église collégiale de Loches.

² En ce samedi qui fut le cinquième jour du mois de novembre de l'an du seigneur 1418, vers quatre heures de l'après-midi, le seigneur Charles, dauphin de Viennois et duc de Touraine, fils unique du roi notre sire, vint pour la première fois à son château de Loches, accompagné d'une suite nombreuse composée de nobles seigneurs.

Et afin de recevoir dignement ce seigneur dauphin et duc comme abbé de cette église – ceci à cause dudit duché – ainsi que nous y sommes tenus selon les anciens statuts de cette église, nous nous rendîmes processionnellement – après avoir délibéré entre nous de cette disposition – en chapes de soie, avec la croix, le livre des Évangiles et l'eau bénite, au-devant de ce même seigneur, jusqu'aux barrières situées devant la porte du château ; et lorsque ce seigneur, après un bref intervalle de temps, arriva en personne à l'endroit où nous l'attendions,

les différentes parties de l'église, afin d'augmenter la surface disponible pour l'assemblée des fidèles. Fermée au culte de 1793 à 1795, elle connaitra au XIX^e siècle d'importantes réparations et plusieurs campagnes de restauration.

Ses clochers s'aperçoivent de loin : ils commencent leur élan à toute la colline.

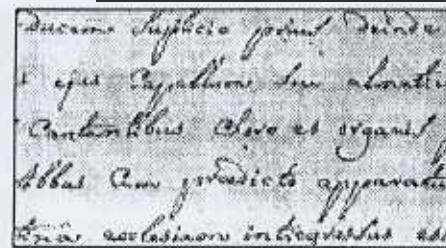
HISTORIQUE

AU XV^e SIÈCLE : L'ORGUE DE CHARLES VII

Au son de l'orgue

Nous sommes en 1418.

De profonds fossés entourent les remparts de la forteresse de Loches réputée inexpugnable ; on accède à l'intérieur par un seul pont-levis sévèrement gardé ; il faut gravir une pente escarpée pour parvenir jusqu'à l'église royale et collégiale Notre-Dame du château de Loches...



Messieurs les chanoines du chapitre sont venus accueillir Charles, dauphin de Viennois et duc de Touraine, et c'est au son de l'orgue – « cantantibus organis » – qu'ils reçoivent le futur Charles VII comme abbé de leur église, le dimanche 6 novembre, à huit heures.

Deux manuscrits latins nous rapportent cet événement. Ils nous sont parvenus grâce à la copie effectuée au XVIII^e siècle par un moine bénédictin, dom Housseau, d'après le cartulaire de la collégiale.

Manuscrit 3828

« Réception de Charles Dauphin Dans l'Eglise Collegiale du Chateau de Loches.

Die Sabbati quinta novembris anno Domini M.CCCC.XVIII Circa horam quartam post meridiem Dominus Karolus Delphinus Viennensis et Dux Tironie unicus filius Domini Regis primo applicuit in hoc suo Castro Lochartum quem ut reciperent tanquam Abbatem [en marge : Abbas robore Ducatus Tironie] sue ecclesie Canonici Lochientes obviam eidem Domino in Cappis sericis Cum Cruce, libro Evangeliorum et aqua Benedicta usque ad barrieras ante portam Castri Constitutas processionalter accesserunt, ipsi que Dominus prior presentavit Crucem et librum Evangeliorum : quos Cum magna Devotione et reverentia osculatus est, ut quia jam sero esset ad ecclesiam non declinavit, sequenti vero die Circa horam octavam ante meridiem adherunt Canonici portalicium sue ecclesie Cum apparatu predicto, illuc que prefato Delphino advento Dominus prior aqua Benedicta aspersit et Crucem porrexit osculandam, ac genibus flexis dicto Domino modum et formam quibus ipse tanquam Abbas hujus ecclesie erat in ea per nos recipiendus exposuit, illum supplicans ut dignaretur supradicta statuta in ipsius tanquam Abbatis nostri receptione observare et adimplere. Cui Dominus dux se fore promptum ad statuta observanda respondit, tunc Dominus prior dictum Ducem suplicio prius deinde Cappam sericam induit et super Caput ejus Capellam seu almicium griseum imposuit, quibus peractis Cantantibus Choro et organis pulsantibus que signis Dicitur Dux et Abbas Cum predicto apparatu et procerum suorum non modicum Cortina ecclesiam introgressus est, in qua missam magnam cum dicto suo apparatu in loco sibi per ejus familiares juxta magnum altare a parte sinistra preparato devotè audivit, quâ finita zonam Beate Mariæ osculatus est, postea Dominus prior notificavit dicto principi quod ad Causam sue receptionis teneretur in una Cappâ, quo auditò idem Dominus Dux quod debitum suum saceret, respondit.

Ex Cartulario Ecclesie Collegialis Lochiensis. »¹

Manuscrit 3829

« Réception de Charles dauphin duc de Touraine en l'Eglise collégiale de Loches, comme Abbé de cette Eglise,

Die Sabbati qua fuit quinta mensis Novembris anno domini millesimo quadringentesimo duodevicesimo circa horam quartam post meridiem dominus Karolus delphinus viennensis et dux Tironensis, unicus filius domini nostri Regis, primo applicuit cum sua nobili comitiva in hoc suo Castro Lochartum pro cuius domini delphini ducis tanquam Abbatis hujus Ecclesie ad causam dicti ducatus honorificâ receptione à nobis ut tenemur secundum antiqua hujus Ecclesie statuta post deliberationem inter nos super hoc habitam obviam eidem domino in capis sericis cum cruce, libro evangeliorum et aqua benedicta usque ad barrieras ante portam Castri constitutas processionalter accessimus ipsique domino post modicum temporis intervallum illuc per nos expectato applicanti presentavit dominus prior crucem et librum Evangeliorum quos cum magna devotione et reverentia osculatus est verum quia hora erat tarda dictus dominus ad Ecclesiam non declinavit. Sequenti vero die circa horam octavam ante meridiem portalicium dicte nostre Ecclesie cum apparatu predicto et cruce sancta quam in suis gerebat manibus dominus prior advenimus, illucque prefato domino advento dominus Prior aquam benedictam aspersit ac dictam crucem sanctam porrexit osculandam et post hæc idem dominus prior genibus flexis dicto domino modum et formam quibus ipse tanquam abbas hujus Ecclesie erat in ea per nos recipiendus exposuit eidem ex parte Capituli humiliter supplicando quanto dignaretur ad honorem dei et Ecclesie supradicta statuta in ipsius tanquam abbatis nostri receptione observare et adimplere et quia hiis auditis prefatus dominus dux se fore promptum et paratum ad predicta stantia observanda benignè respondit ; dominus Prior dictum dominum ducem superlicio prius deinde capâ sericâ induit et super caput ejus capellum seu almicium griseum imposuit, omnibus peractis et cantantibus choro et organis pulsantibus que signis dicitur dominus dux et Abbas noster cum predicto apparatu et procerum suorum non modicum comitiva dictam nostram Ecclesiam introgressus est in qua missam magnam cum dicto suo apparatu in loco sibi per ejus familiares juxta magnum altare a parte sinistra preparato devotè audivit quâ missâ finita zonam Beate Mariæ osculatus est post cuius deosulationem dominus prior eidem domino nostro Abbati notificavit quod causa dicte sue receptionis nobis et Ecclesie nostre tenebatur in una capâ quo auditò idem dominus quod debitum suum faceret, benignè respondit.

Ex Cartulario Ecclesie collegialis Beate Mariæ de Castro Lochartum. »²

Cantantibus organis – orgue ou instruments ?

La question qui se pose est celle de l'interprétation du terme « organum » dans ces manuscrits : désigne-t-il l'instrument « orgue », ou désigne-t-il encore l'ensemble des instruments de musique ? Et en effet, la formule « cantantibus organis », qu'avec Alexandre-Ernest Bardet (23) nous traduisons « au son de l'orgue », décrit bel et bien le jeu des instruments de musique au début de l'antienne grégorienne des secondes vêpres de la fête de Sainte-Cécile :

« *Cantantibus organis, Cæcilia Dómíno decantabat.* » (Pároissien, 1756.)

« *Nous apprenons des actes de Sainte Cécile, qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. C'est pour cela que les musiciens ont choisi cette sainte pour patronne.* » (Godescard, 412.)

« *Au milieu des concerts que formaient les instruments de musique pendant le festin nuptial, elle chantait aussi, mais dans son cœur, et ses chants s'adressaient à Dieu seul.* » (Dret et Lerouge, 651.)

« *S'accompagnant d'instruments de musique, elle adressait ses chants au Seigneur.* » (Voragine, 39.)

Inscrite sur le phylactère du frontispice des œuvres complètes d'orgue de Nicolas Lebègue publiées en 1676, la même formule fournit la légende d'un dessin représentant Cécile touchant les quatre claviers d'un orgue...

Alors, orgue ou instruments ?

Nous appuyons notre interprétation sur des citations de saint Augustin (354-430), de l'écrivain latin Cassiodore (480-575) et de saint Isidore de Séville (570-636), qui nous permettent de situer au plus tard au VIII^e siècle le passage du terme « organum » au sens « orgue », selon les étapes suivantes :

1) Pour traduire le terme grec « ὄργανον » (organon) qui peut désigner toutes sortes d'instruments de musique, le latin dispose du terme « instrumentum » : « *Instrumentorum musicorum genera sunt tria : percussionalia, tensibilia, inflantia.* » (Cassiodorus, 587, 1209.)

2) C'est dans la traduction et l'exégèse des textes bibliques que le latin emprunte au grec le terme « organum », désignant tous les instruments de musique, de l'orgue à la voix humaine : « *Organa dicuntur omnia instrumenta musicorum. Non solum illud organum dicitur, quod grande est, et inflatur follibus ; sed quicquid aptatur ad cantilenam, et corporeum est, quo instrumento utitur qui cantat, organum dicitur.* » (Augustinus, Enarratio in psalmum LVI, 671.)

3) Le terme latin « organum » se sépare alors du terme grec et se spécialise pour désigner l'orgue : en particulier, ce que les grecs avaient appelé « ὑδραυλις » (hydraulis), les latins l'appelleront « organum » : « *Organum autem generale nomen est omnium casorum musicorum ; quamvis iam obtinuerit consuetudo, ut organa proprie dicantur ea que inflantur follibus : quod genus significatum hic esse non arbitror. Nam cum organum vocabulum græcum sit, ut dixi, generale omnibus musicis instrumentis, hoc, cui folles adhibentur, alio Græci nomine [sc. hydraulis] appellant. Ut autem*



[sc. cui folles adhibentur] organum dicatur, magis latina et ea vulgaris est consuetudo. » (Augustinus, Enarratio in psalmum CL, 1964.)

4) Alors, au sein de la famille des instruments à vent – « musica organica » – où chacun a depuis longtemps son nom propre, sauf l'orgue, l'orgue peut prendre définitivement le nom « organum » qui est devenu disponible, puisqu'il ne porte plus le sens « ensemble des instruments de musique » : « *Secunda est divisio organica (sc. quæ ex flatu consistit [III, 19, 1]) in his, quæ spiritu reflante completa in sonum vocis animantur, ut sunt tubæ, calami, fistule, organa, pandoria et his similia instrumenta.* » (Isidorus, III, 21, 1.)

Nous proposons donc d'entendre les cloches, le chœur et l'orgue lorsque Charles, dauphin de Viennois et duc de Touraine, en sa toute nouvelle qualité d'abbé de l'église royale et collégiale Notre-Dame du château de Loches, y entre solennellement pour la première fois.

Sans toutefois vouloir, ni pouvoir l'affirmer absolument : orgue, instruments, ou encore orgue et instruments, les documents manquent qui pourraient venir étayer cette source unique qui constitue cependant la première trace de l'existence possible d'un orgue dans l'actuelle église Saint-Ours de Loches. Ces documents, nous savons qu'ils ont existé, nous savons où ils ont existé : les dixième, onzième et douzième cases de la cinquième armoire de la salle du chapitre conservaient les registres des actes capitulaires depuis 1331 (Inventaire, fol. 293) ; mais tout comme André Salmon en 1854 (Recueil, CLII), nous ignorons leur destinée.

AU XVII^e SIÈCLE

Les traces de l'orgue

Deux « *Titre[s] Sousseing Prié* » nous livrent le nom de l'organiste en 1626 : Martin Verger, qui réside à proximité du donjon, est également chapelain de la chapelle de Prime (Inventaire, fol. 107 v^o) :

« *Dernier Janvier 1626*

Titre nouvel ou Reconnaissance Sous seing Prié donné par M^r Coulant chapelain de la Chapelle du fief de 5 sols de Rente foncière due a la B[ourse] des Clercs le jour de Noel assignée sur un Jardin renfermé de muraille situé au Chateau qui dependait de sa Chapelle et Ensuite de la prebende de M Bonnet derabois

le seigneur prieur lui présenta la croix et le livre des Euvangiles, qu'il baisa avec grande dévotion et révérence. Mais comme l'heure était avancée, ledit seigneur ne s'arrêta pas à l'église.

Mais le lendemain, vers huit heures du matin, nous nous rendîmes sous le porche de notre dite église dans le même appareil que la veille et avec la sainte croix, que le seigneur prieur portait dans ses mains. Et lorsque le susdit seigneur y fut arrivé, le seigneur prieur répandit l'eau bénite et lui présenta ladite sainte croix afin qu'il la baisât. Après quoi ce même seigneur prieur, se mettant à genoux, exposa audit seigneur le cérémonial avec lequel nous allions le recevoir dans notre église comme abbé de cette église, suppliant ce même seigneur avec ferveur et humilité – au nom du chapitre – de bien vouloir, pour l'honneur de Dieu et de l'Eglise, observer et accomplir les susdits statuts au cours de la cérémonie de sa réception comme notre abbé. Et parce que le susdit seigneur duc, ayant entendu ces supplications, répondit avec bienveillance qu'il était tout-à-fait prêt à observer les statuts précédemment mentionnés, le seigneur prieur reçut ledit seigneur duc d'abord du surplus, puis de la chape de soie, et posa sur sa tête le bonnet ou anmusse de cuir.

Toutes ces choses ayant été faites, au milieu des chants du chœur, au son de l'orgue, et au bruit des cloches, ledit seigneur duc et notre abbé fit son entrée dans notre église, dans l'appareil précédemment mentionné, accompagné d'un grand nombre de seigneurs qui composaient sa suite ; il y entendit avec dévotion la grand-messe, dans l'appareil précédemment mentionné qui avait été apprêté pour lui, dans le lieu qui lui avait été préparé par ses serciteurs près du grand autel, du côté gauche.

Quand la messe fut terminée, il baisa la ceinture de la bienheureuse Vierge Marie. Lorsqu'il eut terminé cette adoration, le seigneur prieur fit connaître à ce même seigneur notre abbé qu'à cause de sa dite réception il était tenu, envers nous-mêmes et notre église, de fournir une chape de soie. Et ayant entendu ces paroles, ce même seigneur répondit avec bienveillance qu'il ferait son devoir.

Extrait du cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame du château de Loches.

chantre Joig[nan] la rue du pont au donjon a deux
rielles alant de la dite rue audii donjon Et a la mai-
son du S Martin Verger organiste cy 5 s »

« 17 avril 1626

Autre Titre Sousseing Privé souffert par M. Mar-
tin Verger chapelain de la Chapelle de Prime de 8 sols
de Rente due a lad. C de P. lejour de St michel assi-
gnée sur 3 q[uar]t[ie]rs de Vigne Situés en Bourdillet
dependant de ladite Chapelle cy 8 s »

C'est à nouveau un religieux en 1636 – est-ce
encore Martin Verger ? – puisqu'il reçoit huit sols
au cours du mois de mai pour avoir « dit La messe
a ferrières », paroisse des environs. Selon les « Mises
extraordinaires » faites par Jacques Cabanats, cha-
noine et « receveur de La Bourse du pain de Ladite
Eglise » (Archives départementales, 3 E 26/333,
pièce 226), organiste et souffleur reçoivent ensemble
huit livres dix sols pour le premier quartier de l'an-
née, soit janvier, février, mars ; même somme pour
le deuxième quartier. Les paiements effectués par
Jacques Cabanats s'interrompent en juillet, août,
septembre : lorsqu'ils reprennent en octobre,
novembre, décembre, l'organiste reçoit à lui seul
sept livres dix sols pour « un mois de ses gages ». Cette
interruption et ce changement de régime nous auto-
risent-ils à supposer qu'il y a eu également chan-
gement d'organiste entre juin et octobre 1636 ?

Deux testaments et un don attestent encore
l'existence d'un orgue au cours de la seconde moi-
tié du XVII^e siècle. Par testament en date du 19 jan-
vier 1650 passé devant François Theurault, notaire,
« Jacques Fouquet, chapelain de la chapelle St Nico-
las » fonde un salut le jour du dimanche des
Rameaux, « n'entendant pas qu'il soit Touché de Lorgue
ny Chanté en Musique pendant Ledu Salut » (Inven-
taire, fol. 90) – serait-ce qu'il n'aimait pas l'orgue ?
Au cours des saluts de l'octave du Saint-Sacre-
ment, fondés par le chantre Claude Quantin par
traité passé devant Julien Touchard, notaire, le
1^{er} juillet 1667, « Sera chanté L'antieme *crisum regem*
commencé par le S^r chantre, *pangé Lingua Sur Lorgue*
où *sacris solemniis* alternativement En faux bourdon
avec La prose *Lauda Sion* en plain chant et orgue le
motet *ousacrum convivium*, ou autre du S^t Sacrement
en musique... » (Inventaire, fol. 91). Le 22 janvier
1698, « Demoiselle marguerite Gaultier » apporte
devant le même Touchard, notaire, « 8 livres de
Rente a Laugmentation de la Bourse du Pain » pour
« une messe Solemnelle du s^t Esprit a Lissue de matines
a Diacre Et Sous-diacre, chanoines, chapelains, les
orgues... » (Inventaire, fol. 92 v^o).

Quel est cet orgue ?

Un instrument d'abord très modeste, qui va
s'agrandir au fil de trois marchés retrouvés à ce
jour, passés entre « les Sieurs de chapire » et les fac-
teurs d'orgues Ambroise Le Vasseur, puis Jehan-
Baptiste Turgis, en 1656, 1660 et 1673.

L'orgue d'Ambroise Le Vasseur

Ambroise Le Vasseur, qui réside à Tours
depuis 1654, intervient une première fois à Loches
en 1656 : un marché, avec mémoire de travaux
annexé, est passé le 13 juillet devant François
Dupont, notaire royal à Loches (Archives départe-
mentales, 3E26-333, pièce 85).

Le marché

Pour 411 livres, Ambroise Le Vasseur s'engage
à réaliser avant Noël 1656 les travaux décrits dans
un mémoire annexé au marché :

« [En marge : copie pour l'entrepreneur]

Du treize jour de juiillet mil six cent cinquante six
apres midy en la cour royal de Loches

[En marge : quatre vingt cinq] Furent présents en
leurs personnes establis et deurement soubzmis etc. Mes-
sieurs les venerables prieur chanoines et chapitre de l'es-
glize Royale et Collegialle Notre dame du chasteau
dud[ict] Loches aparoisant es personnes de nobles et
discretz Maistres Berthrand Chaspoux, prieur, Gre-
goire Boillac, Jacques Cabanatz, Anthoine Dalloneau,
René Compain, Jehan Haur[é]au et Charles Boillac,
chanoines, d'une part,

Et honneste homme Ambroise Le Vasseur facteur
d'orgues et organiste de l'esglize de Tours y demeurant
estant depresent aud. Loches d'autre part,

Lesquels sont demeurez daccord de ce qui sensuit,
C'est assavoir que led. Le Vasseur a promis et s'est
obligé envers lesd. sieurs de chappitre de bien faire et
parfaire [biffé : lou] les ouvrages et reparations quil
convoient faire à l'orge de leur esglize suivant le
memoire cy attaché signé [biffé : dudict] desd. sieurs
et dud. Levasseur. Et le tout faire et parfaire bien et
deuement en fournissant par led. Levasseur de ce qui
sera necessaire suivant led. memoire dans le jour et
feste de Nouel prochainement venant, moyennant que
lesd. sieurs ont promis et seront tenus payer
aud. Levasseur la somme de quatre cents livres, [biffé :
qu'ils la somme] de laquelle somme en a esté presen-
tement payé et advansé aud. Levasseur la somme de
cent cinquante livres dans le jour et feste de
St Michel pres venant, le surplus montant pareille
somme de cent cinquante livres lors de la perfection
et reception de l'ouvrage. Tout ce que dessus stipulé
et accepté par lesd. parties, lesquelles au total et entier
accomplissement des présentes sy sont par expres obli-
gés et obligent etc. promettans etc. renoncans etc. dont
etc. jugement etc. Fait et passé au chasteau
dud. Loches es presence de Bertrand Claudier et Fran-
cois Benoist clers demourant aud. Loches tesmoins,
[biffé : dont] avoir dit que lesd. sieurs fourniront
d'hommes aud. Levasseur pour lever les soufletz pen-
dant le travail et une chambre pour travailler lors
dud. travail, vin de marché [biffé : unze] la somme
de unze livres payée contant aud. Levasseur par
lesd. sieurs, lesd. sommes de cent livres d'une part et
unze livres d'autre part payée par led. sieur Caba-
natz [biffé : Compain] presents lesd. tesmoins.

[Signé :] Chaspoux, A Dalloneau, J Haur[é]au,
G Boillac, Cabanatz, boillac depreaux, A Le Vasseur,
Dupont N[otai]r^e Royal »

Le mémoire

Voici, consignés par écrit par Le Vasseur lui-
même, les « ouvrages de Reparations » qu'il a pro-
mis de réaliser :

« Memoire des ouvrages de Reparations
quil est necessaire de faire

Aux orgues de Messieurs de L'eglise Royal de Loches.

Premierement

Fan relever entierement tous les tuyaux de l'orgue, les

emboucher et faire parler suivant leur composition et la qualité des jeux ;

Aux jeux de la Montre fau faire parler les dessus en resonant et reparer ceux qui ne parlent pas ;

Au jeux de prestant fau l'esgaller et faire les dessus a neuf et reparer les tuyaux qui sont afaisés ;

Le jeux de Nasar fau le remanier entierement, le mettre a la quinte du prestant ;

Le jeux de quinzieme ou doublet fau le rendre plus gratieux faisant la derniere octave a neuf ;

Le jeux de fourniture du plain jeux faut bien la restablir et y faire un registre a neuf, lequel est toujours ouvert et fait communication sur tous les jeux ne se pouvant fermer et ouvrir ;

Plus fault coriger les cornemens continuel qui est dans le sommier sur tous les jeux ;

Plus sur la place vaquante il est necessaire pour la remplir de faire un jeux de Cornet a neuf qui sera composé de trois tuyaux sur chacune marche comencant en ff ut fa et finisant au haut du clavier, en estofes ;

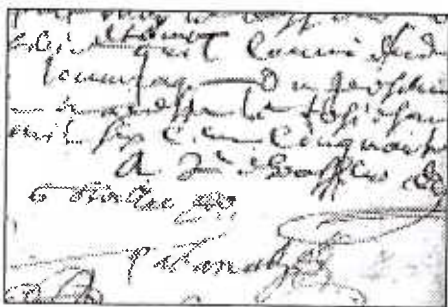
Plus pour remplir pareillement la chapes dudit jeux vacant, y faire de neuf un Cromhorn qui comencera depuis ff ut fa en bas et finira en mi la la taille prochain de la clef de g, re sol ut, aussy en estofes ;

Plus fau relever la soufflerie et la rendre bien estanches ; Plus fau rendre les mouvements des jeux plus accessibles et mettre des bons arrestz ;

Plus mettre des tamis ou sera necessaire pour empêcher que les tuyaux ne safaisent, faisant servir le sommier suivant sa consistance ;

Plus bien accorder tous les jeux de l'orgue suivant les regles de l'art, faire ce que dessus bien et deument, au dire des personnes a ce cognoissans, moyennant le pris et somme de quatre cent lieres tournoy, en fournissant par moi Le Vasseur les estofes necessaires et ce qu'il conviendra pour accomplir l'ouvrage du present memoire, fait et arresté le tresiesme jour de juillet mil six cent cinquante six.

[Signé :] A Le Vasseur, Chaspoux, A Dalloneau, J Haur[é]au, G boillac, Cabanatz, Boillac Depreaux »



Autographe d'Ambroise Le Vasseur.

La réception des travaux

Les travaux sont terminés le 5 décembre. Le facteur reçoit 30 livres supplémentaires pour un dessus de cromorne qui, non prévu au marché initial, a fait l'objet d'un « marché verbal » :

« Et le cinquieme jour de decembre aud. an mil six cent cinquante six aud. Loches apres midy en la presence de nous Notaire susd. et soubzsigné et tesmoins cy apres, lesd. sieurs de chapitre stipullans par lesd. sieurs [biffé : par led. sieur Compain] soubzsignés ont reconnu que led. Lecasseur a entierement fait et parfait les

besongnes et ouvrages qu'il estoit obligé par le marché cy dessus, et en outre un demy jeu apellé les dessus de comhonne dont ils avoient fait marché verbal avecq led. Lecasseur a la somme de trente lieres ; auquel Le Vasseur lesd. Sieurs stipullans comme dessus ont presentement payé contant par les memoires dud. sieur Compain es especes, le tout dargent et autres monayes ayant cours, lesd. trente lieres d'une part pour led. [biffé : jeu] demy jeu, et la somme de cent cinquante lieres restant a payer des [biffé : trois] quatre cent lieres contenu aud. marché, recognoissant aussy avoyr touché vers led. [biffé : jour] [biffé : tems] temps de St Michel dernier les cent cinquante lieres quil y devoit toucher, dont Il a donné aquit qui pour [= en raison de, grâce à] ce moyen demeure nul ; [biffé : desquelles sommes led. Le Vasseur] de laquelle somme de quatre cent lieres d'une part, trente lieres d'autre et onze lieres d'aulture pour tout le contenu dud. marché, led. Lecasseur a quitté et quicte lesd. Sieurs de chapitre et tous aultres comme [aussy ?] est la quittance nuls moyennant ces presentes, dont etc. jugement etc. Fait et passé aud. chasteau dud. Loches es presence de Francois Benoist et Berthrand Claudier clers aud. Loches, tesmoins.

[Signé :] Chaspoux, Compain, A Le Vasseur, G Boillac, Cabanatz, J Haur[é]au, boillac depreaux, Dupou, Benoist, Claudier

[biffé : Reçu 15 sols dud. Lecasseur qui est trop peu] »

Avant ces travaux, le petit orgue du chapitre a la composition suivante : montre, prestant, nasar, quinzième (doublet), fourniture. Son clavier unique compte trente-huit notes, vraisemblablement de fa1 à sol4 sans premier fa# (Dufourcq, III, 46). Ambroise Le Vasseur a effectué un relevage complet et ajouté sur un emplacement laissé libre, sur toute l'étendue du clavier, un cornet de trois rangs et un cromorne :

Clavier unique 38 notes (de fa1 à sol4 sans premier fa#)	
Montre	
Prestant	
Nasard	
Quinzième	
Fourniture	
Cornet	
Cromorne	

L'agrandissement de 1660

Au cours d'une deuxième intervention en 1660, Ambroise Le Vasseur ajoute deux jeux – trompette et flajolle – et un dessus de cornet d'écho, d'ut à ut. Il construit le clavier, le sommier et la mécanique correspondante, pour 400 livres tournois qui lui seront payées en deux versements : un premier versement de 100 livres le samedi 10 avril, jour de passation du marché, un second versement de 300 livres le 20 novembre. Les travaux d'Ambroise Le Vasseur sont alors terminés, leur réception sera prononcée le 10 janvier suivant seulement : les « sieurs de chapitre » n'ayant pu faire venir aucun expert pour cause « des intempéries », ils s'en sont remis « a la bonne foy » du facteur (Archives départementales, 3E26-333, pièce 102, voir annexe I).

L'organiste du chapitre, Pierre Duvernay, touche maintenant un orgue à deux claviers, le dessus de cornet de cinq rangs du clavier d'écho ayant trouvé place dans le soubassement de l'orgue :

Grand-orgue 38 notes (fa1 à sol4 sans fa#1)		ECHO 25 notes (ut à ut)	
Montre	8	Dessus de cornet	V
Prestant	4		
Nasard	2 2/3		
Quinzième	2		
Flajolle	1		
Fourniture			
Cornet	III		
Trompette	8		
Cromorne			

Jehan-Baptiste Turgis, 1673 : réparations et adjonctions

Jehan-Baptiste Turgis répare l'instrument du chapitre et crée un clavier de pédale disposant :
 - d'une part d'un registre actionnant quatre tuyaux de trompe de 8 pieds (do1, ré1, mi1, fa#1) qui viennent prolonger vers le grave les principaux des claviers manuels et pallier l'absence du premier fu dièse,
 - d'autre part d'un système de tirasses (Archives départementales, 3E26-333, pièce 204, voir annexe II).

Au terme des travaux, pour lesquels Jehan-Baptiste Turgis reçoit le 26 décembre 225 livres et 30 sols, l'orgue du chapitre a deux claviers et un pédalier :

Grand-orgue 38 notes (fa1-sol4)		ECHO 25 notes (ut à ut)		Pédalier	
Montre	8	Dessus de cornet	V	Principal	8
Prestant	4			Tirasses	
Nasard	2 2/3				
Quinzième	2				
Flajolle	1				
Fourniture					
Cornet	III				
Trompette (B & D)	8				
Cromorne (B & D)	8				

Le principal 8 de pédale comporte 4 notes : do1, ré1, mi1, fa#1. L'orgue dispose d'un tremblant.

Comment cet orgue évolue-t-il en cette fin de XVII^e siècle et au début du XVIII^e ? Seuls « [u]ne petite clochette pour avertir et arrêter l'orgue » et « un [...] morceau de tapisserie [...] tendue dans la nef sous le balustre de l'orgue » recensés dans un inventaire de 1749 (Mémoires, 74, 88) nous parlent de lui avant sa reconstruction par Jean-Baptiste Isnard en 1767.

AU XVIII^e SIÈCLE

La reconstruction de Jean-Baptiste Isnard

En 1767, le facteur Jean-Baptiste Isnard reconstruit « L'orgue du chateau » :

« 1767

Memoire de ce qui était affaire pour la reconstruction de l'orgue du chateau

Traité fait Entre M du chapitre Et le Sr Isnard facteur d'orgues pour ladite reconstruction moyennant 1 800 livres

Et Certificat de l'examen du même orgue par M allain dupré organiste de St martin de tours.

Ainsi Pierre Hamel, notaire du chapitre, décrit-il le trente-quatrième et dernier dossier – aujourd'hui disparu – qu'il trouve en 1773 dans la salle du chapitre, dans la « 1^{re} Caze de la 2^e Armoire cote N » qui renferme les dossiers des « Maisons Canoniales Et Bénéficiales et autres Domaines, avec leurs charges et affaires communes du chapitre » (Inventaire, fol. 113).

Le 12 mai 1776, Jean-Baptiste Isnard répare l'instrument qu'il a construit (Livre des recettes et dépenses du chapitre de Notre-Dame du Château de Loches 1776-1790) :

« Le 12 jay donné a mr Isnard facteur la somme de soixante livres pour avoir Racommodé lorgues 60 # »

Le 31 mai 1779, les chanoines décident de passer avec le facteur « qui a fait » leur orgue un « Traité pour l'entretien de l'orgue » (Archives départementales, G 309, fol. 23-24) :

« Chapitre tenu le 31. may 1779 auquel ont assisté M^{rs} le Doyen[,] musnier, Delafaire, Belotin, Delacour, thouroude, et avron ; absents M^{rs} Le Chantre, Gobreau, et Le Roy

Et ce même jour 31. may 1779, sur les representations qui nous auroient été faites par Mr Arnault Beneficier et organiste de notre eglise, de la necessité pour la conservation de notre orgue, de le faire netoyer et accorder de temps en temps par des gens experts, et l'avis de l'arrivé dans cette ville du sieur Isnard facteur d'orgues, et qui a fait le nôtre, nous avons commis messieurs musnier et thouroude chanoines nos confrères pour traiter avec ledit sieur Isnard pour l'entretien de notre orgue, conformément au traité qu'a fait avec Lui, Le chapitre d'Amboise, et autorisons nos dits commissaires à faire et signer avec Ledit Sr Isnard un engagement réciproque par lequel le sr Isnard s'obligera de netoyer et d'accorder une fois tous les deux ans notre orgue, moyennant la somme de quarante huit livres qui lui sera payée par notre chapitre tous les deux ans, à la reception de son ouvrage ; laquelle somme nos commissaires s'obligeront pour nous de faire payer sur les revenus de notre chapitre audit Sr Isnard, à la susdite Epoque de deux ans, et même dès la presente année pour le netoyement et accord que ledit Sieur va faire ainsy que pour le renouvellement, si il est possible, ou au moins l'adoucissement du tremblant fort que s'engage de faire Ledit sieur Isnard ; Et Promettons d'acoir pour agréable Ledit traité qui sera déposé dans notre Trésor, pour y avoir recours en cas de besoin.

[Signé :] de Baraudin doyen, Drouët chantre par approbation, Gobreau par approbation, Musnier, Belotin, Delacour, Le Roy, Thouroude, Avron »

L'orgue

Nous n'en savons que trois caractéristiques : son prix, l'importance de sa soufflerie et son emplacement approximatif.

- 1) Prix de la reconstruction : 1 800 livres.
- 2) L'orgue comporte trois soufflets – selon l'inventaire du mobilier des 3 et 4 septembre 1790 (Archives départementales, 3L 220) : « Dans l'orgue un buffet d'orgue et 3 soufflets » ; le procès-verbal d'apposition des scellés des 7 et 8 novembre 1790 et du 23 juillet 1791 (Archives départementales, 3L 220) : « Dans l'orgue, l'orgue et ses trois soufflets » ; et un autre procès-verbal d'apposition de scellés « sur les effets mobiliers du cy-devant chapitre de Loches » des 7 et 8 novembre 1790 (Archives départementales, 1Q 215) : « Dans l'orgue, l'orgue et Ses trois Soufflets ». Il comporte également un tremblant fort, à moins que Jean-Baptiste Isnard n'ait réussi à le transformer en tremblant doux à la demande du chapitre en 1779.

2^{bis}) L'inventaire du mobilier du 3 septembre 1790 (Archives départementales, 3L 220) nous apprend en même temps la présence d'« un petit buffet d'orgue » dans la salle du chapitre : est-ce là le « quart de jeu d'orgue en très mauvais état » que signaleront « Jacques Morinet maître Charpentier et Couvreur » et Michel Bullot lors de leur expertise « Suivant L'extrait Des deliberations de la municipalité de Loches Du 21 decembre 1791 » (Archives départementales, 3L 207) ?

3) « L'emplacement ou est l'orgue » mesure six toises (Archives départementales, 3L 207). Dans les calculs de surface qui servent le 16 février 1791 à comparer l'espace offert par « L'église Du chateau » à celui offert par l'ancienne église paroissiale, ces six toises viennent s'ajouter à la surface de l'église au sol (183 toises) et à celle du jubé (20 toises) pour former le total de 209 toises établi par les commissaires et experts. Il s'agit donc d'un emplacement en tribune, et de la tribune actuelle, ou d'une tribune avancée à partir de la tribune actuelle qui aurait permis à Isnard de faire mieux sonner son orgue dans la nef (hypothèse formulée par Philippe Chapu), dans tous les cas au fond de l'église. En témoignent :

- la mention « Porte du grand clocher et de l'orgue » portée sur le plan de la collégiale établi par Pierre Hamel en 1771 ;
- la remarque portée en 1773 par le même Pierre Hamel en marge du « Testament de M^r Pierre furet chanoine et curé de Villebernin » (Inventaire, fol. 84 v^o) qui invite à « Voir l'épithaphe qui est sur une pierre Elevée Lelong du mur sous l'orgue a gauche En Entrant dans l'église » ;
- le paiement le 2 janvier 1776 de « six lièvres au valet du sacristain pour ses étrennes et pour avoir soin de la terrasse » (Livre des recettes et dépenses du chapitre de Notre-Dame du Château de Loches 1776-1790) – c'est-à-dire de la plate-forme qui couvre le narthex et à laquelle on accède par l'arrière de la tribune

actuelle – en liaison avec le paiement d'« un écu au souffleur d'orgue », les soufflets étant sans aucun doute situés sur la tribune elle-même.

Les organistes

L'organiste du chapitre est Jacques Arnault. « Beneficier et organiste » (Inventaire, fol. 323 ; Archives départementales, 3E26-406, 16 mai 1768 ; G 309, fol. 24), il est « maître de [biffé : psalme] des enfans de chœur » (Livre des recettes et dépenses du chapitre de Notre-Dame du Château de Loches 1776-1790, 21 décembre 1776) ; il se charge de faire « netoyer [sic] Le dedans et Le dehors de L'orgue » (Livre des recettes et dépenses du chapitre de Notre-Dame du Château de Loches 1776-1790, 22 décembre 1778, 30 décembre 1779, 27 décembre 1780) ; il donne toute satisfaction aux chanoines qui, le 29 janvier 1781, lui accordent une augmentation (Archives départementales, G 309, fol. 54) :

« Et ledit jour sur la requête présentée en ce chapitre par Mr Arnault Lainé organiste, et voulant le traiter favorablement à cause de la grande exactitude dudit sieur à tous les offices et des services qu'il rend depuis longtemps dans notre église, nous L'avons interinée, et ordonné qu'il soit payé sur notre Bourse du Pain La somme de quinze Livres par quartier, en total celle de soixante Livres par an, qui sera imposée sur la feuille des charges de ladite Bourse et présentée à notre receveur pour être acquittée sous la signature dudit sieur Arnault.

[Signé :] de Baraudin doyen, Drouët Chantre, Gobreau, Delafauré, Belotin, Delacour, Le Roy, Thouroude, Gaulin »

Après la suppression du chapitre et le transfert de la paroisse en l'église Notre-Dame, un nouvel organiste est nommé « pour toucher l'orgue de l'église du chateau » : « la demoiselle Vernier ». Elle est recrutée, sur proposition du curé et des marguilliers, par le conseil municipal et le conseil général de la commune au cours de deux délibérations, les 17 et 22 janvier 1792 (Archives municipales, 1D3, voir annexe III). Elle assurera ces fonctions jusqu'au 31 décembre 1792 : le traitement qui lui est affecté pour cette période d'une année dans le « Compte que rend... » le citoyen Lesleu le 25 janvier 1793 (Archives municipales, GG 18) est la dernière trace que nous ayons de l'orgue d'Isnard :

« A la Citoyenne Vernier organiste suivant L'Etat des paiements à Elle faits, quatre Cent vingt quatre Livres suivant saquittan]s du 31 decembre 1792 ci 424 »

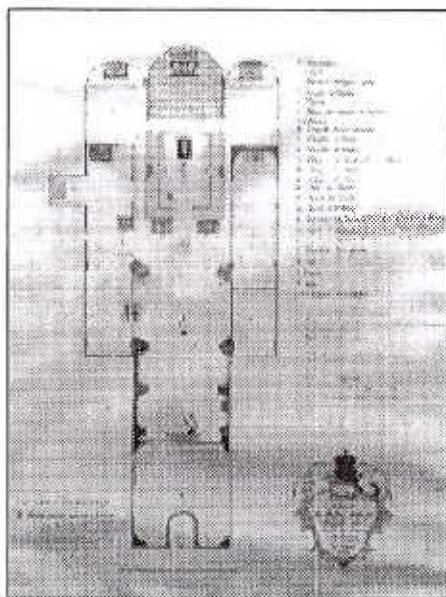
Qu'est devenu l'orgue d'Isnard ?

Selon Alexandre-Ernest Bardet (43), « les orgues elles-mêmes furent mises en pièces ».

L'instrument subit-il la procédure d'enlèvement du plomb et de l'étain applicable à la suite de la délibération de la commune et municipalité de Loches en date du 11 nivôse an II (31 décembre 1793, Archives municipales, 1D4) ?

« Aujourd'hui onze nivôse Lan deux de la republique française Une Et Indivisible le Conseil General de la Commune assemblé En surveillance permanente.

Le Commissionnaire du district amis sur le Bureau [biffé : une lettre] un réquisitoire du district de ce jour, lecture faite il En resulte que les officiers municipaux



Plan fait par Pierre Hamel, 1771

de cette commune sont requis sous leur responsabilité individuelle de faire transporter au directoire dans trente six heures pour tous délais tous Les cuivres, Etains, plombs, fers, métal, Et fonte de toute Espece qui Existent dans les Eglises de la Commune de loches ;

Le Conseil après avoir délibéré, Et avoir entendu l'agent national, arrête que demain Sept heures du matin il sera à la diligence de l'agent national Envoyé des ouvriers dans toutes les Eglises de cette Commune ou il peut y avoir des matières requises par le district, Et pour surveiller la prompte Execution de ce travail, le Conseil nomme pour Commissaires les Citoyens Serin Et Rondeau. »

A-t-il pu être « démonté avec précaution » et transporté dans un autre édifice, comme le rapporte une délibération du directoire du district de Loches en date du 11 ventôse an II (1^{er} mars 1794) au sujet du « petit buffet d'orgues » de l'église de Genillé (Archives départementales, 3L 186) ?

« Séance du 11 Ventose la[n] 2^e de la republique une et indivisible

Un membre a dit qu'il Existe dans l'ancienne Eglise de genillé un Buffet d'orgue qui contient une assés grande quantité de cuivre et de plomb, et comme cette matière est d'une grande nécessité pour la république dans l'état de guerre ou Elle se trouve contre les Tirans de L'Europe il a demandé que ce buffet d'orgue fut démonté et apporté au district

Un autre membre a observé que la quantité de plomb Et de cuivre qui se trouve dans ce petit buffet d'orgues ne peut être d'une grande ressource pour la republique, il a demandé qu'il fut démonté avec précaution afin qu'on peut le faire dresser dans le temple de la raison du chef lieu de district Loches

La Matière Mise Endelib[er]ation

Le Conseil considerant le peu de Matière qu'il y a dans le buffet d'orgue de genillé, considerant que le temple de la raison doit être décoré S'il est possible d'instruments harmonieux qui puissent ajouter à la gaucheté et à l'embellissement des fêtes

Arrête l'agent national Entendu, que le citoyen Helitas qu'il nomme commissaire à cet Effet, se transportera à genillé pour y faire démonter le Buffet d'orgue qui se trouve dans l'ancienne Eglise et prendre toutes les Précautions convenables pour que cet instrument ne prouve aucune alteration. »

Est-il encore dans l'église lorsqu'elle devient magasin à grains et qu'une délibération du conseil général du district de Loches met à disposition du garde-magasin, le 3 fructidor an II (20 août 1794), tous les matériaux qui s'y trouvent (Archives départementales, 3L 187) ?

« Séance du Trois fructidor deux^e année de la république française une et Indiv

Le garde magasin des Subsistances militaires, près l'armée de l'ouest, place de Loches, a représenté à l'administrateur qu'il avait besoin d'un local vaste pour contenir les grains requis pour son magasin ; qu'il n'en avait pas de plus propre que la cydevant Eglise du chapitre ; qu'il en demandait l'usage provisoire, ainsi qu'à être autorisé à se servir de différents matériaux qui s'y trouvent, pour reparer les dégradations qui nuiraient à la Conservation des subsistances qu'il se dispose à y mettre.

Le Conseil consid^{er}ant qu'il est de son devoir de concour-

rir à la Conservation des subsistances militaires et d'aider de tout son pouvoir et de tous ses moyens le zèle du garde magasin

arrête, l'agent [national entendu], que la ci devant église du Chapitre est provisoirement à la disposition du [Citoyen] Chotard, et que pour mettre ce local en état il pourra disposer de tous les matériaux qui s'y trouvent. »

Est-il encore dans l'église lorsqu'arrive, le 28 floréal an IV (17 mai 1796), la lettre du ministre des Finances en date du 21 floréal « autorisant l'administration à Vendre les Buffets d'orgues qui existent dans ce Département » (Archives départementales, L 147, fol. 85) ?

AU XIX^e SIÈCLE

Souscription pour un orgue

Il faut attendre 1861 pour entendre à nouveau un orgue sous les voûtes de l'église Saint-Ours.

La première préoccupation des fidèles qui retrouvent en 1803 leur église paroissiale concerne les réparations qu'il est nécessaire d'y effectuer :

« Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé d'apporter toutes nos sollicitudes pour arriver à la confection des réparations à faire à l'église... » (Registre des délibérations de Messieurs les Margilliers de la Fabrique de St Ours de Loches, n° 73, fol. 43, 25 mars 1817.)

Leur deuxième préoccupation concerne l'établissement d'une cloche :

« Les membres du Bureau de lad. fabrique de St Ours de Loches, ont observé que la mère Eglise sise à l'Eglise de l'ancien château de la ville est sans cloche, ce qui est une difficulté pour annoncer aux fidèles Les offices divins, tant des dimanches et fêtes que les jours ouvrables d'où il résulte qu'on ne sait pas à quelle heure les offices doivent commencer, ce qui prive les fidèles de savoir l'heure des offices.

Le Bureau demande qu'il soit établi une cloche à Ladite mère Eglise... » (Registre des délibérations de Messieurs les Margilliers de la Fabrique de St Ours de Loches, n° 63, fol. 37 v°, 8 décembre 1814.)

En 1842, une souscription est lancée, dont le produit sera employé à l'acquisition d'un orgue :

« Monsieur le Curé de St Ours et Messieurs les Membres de la Fabrique Constamment occupés de ce qui peut contribuer à la Conscience et à la solennité du Culte dans cette Eglise ont l'honneur de proposer pour cette fois seulement, une souscription dont le produit sera employé à l'acquisition d'un Orgue.

Ils estiment que la dépense sera de cinq à six mille francs, mais la Condition très favorable qui leur est offerte de n'acquitter leur dette qu'en dix années [biffé : et sans intérêts] leur donne l'espérance que la souscription payable aussi en dix années couvrira cette charge.

Les indispensables réparations du Dallage et la Décoration du Chœur ont absorbé pour longtemps les faibles revenus de la fabrique déjà engagés par le renouvellement de la Sonnerie.

Des mesures sont prises pour que le nouvel orgue puisse être touché les jours de dimanche et de fête.

La liste des Souscripteurs Sera rendue publique. Les plus légers Dons Seront reçus avec reconnaissance. »

L'orgue de Louis Bonn

C'est un orgue dont Louis Bonn vient d'achever la construction dans ses ateliers, chez lui, qui va trouver place, par l'entremise de Monsieur de Bridieu alors président du bureau du conseil de fabrique, à la tribune de cette « belle église » :

« Tours le 9 septembre 1861

Monsieur

J'ai eu l'honneur de voir monsieur de Brie-dieu, je lui ai fait entendre un orgue que je crois parfaitement convenable dans votre belle Eglise, je vien de terminer cette instrument et je m'occupe maintenant de son placement.

J'ai l'honneur de vous envoyer Le Devis de L'orgue que je propose. il se compose de deux Claviers à mains Chacun de 54 notes d'ut a fa ou bien de 4 1/2 octave, et d'un Clavier de Pedale de 18 notes ou 1 1/2 octave, il a 16 registre dont voici les noms des jeux pour le premier Claviers

Prestant	Bourdon 8	Bourdon 16
Flute Bonn	Trompette 8	Tremolo
Copul	Sonnette	Bass de Trompette

pour le deuxieme clavier

Flute octaviante et	Gambe et
Voix Celeste	Dulciana
Hautbois	Voix humaine Basse
Tremolo.	

la grandeur de L'orgue est	hauteur	4 metre
	Largeur	2 ----- 50
	profondeur	3 ----- 50

y compris la place du Clavier et de Lorganiste, le Clavier est poser de maniere a ce que Lorganiste en jouant puise [re]garder dans l'Eglise, c'est la pose la plus comode et la meilleur elle est adaptée generalement a tous les Orgues modernes. par consequence L'orgue ou le Corps ou sont tous les tuyaux n'a que 2 metres de profondeur et le Clavier a 1 metre 50 ce qui fait les 3 [metre] 50 en totalité la Factures en est soigné dans toutes les regles de L'art do[nt]ant que je garantie la Bonté du mecanisme a[insi] que la Bonté de L'harmonie et la galité du Sons. le prix est come j'ai eu l'honneur de le dire a monsieur de Brie-Dieu, de 6 mille francs, do[nt]ant que la Fabrique prendra les termes qu'elle désir pour les paiments je ne demande que 2 mille fr. a la livraison, pour les autres 4 mille elle s'éré libre de prendre le temps qu'elle voudra, je pens monsieur ces conditions vous conviennens, car je vous dirais ils sont très moderé, et il me s'éré pas pocible de faire un pareil instrument de comande au memes conditions

L'orgue etant un peu en retraite sur la tribune ne demande pas beaucoup decorations s'est encore un avantage pour la Fabrique. Si cependant on voudrais faire quelques decoration exterieur, je pourrais alors me transporter sur les lieux pour présenter un plan dans les stylle de L'Eglise mais le mieux s'éré de laisser la place de Lorganiste libre et de ne pas gêner et enpecher le Sons d'ariver a L'Eglise dans toute sa Force.

Je m'égage de livrai cett orgue tout prés a jouer pour le 25 septembre courant.

Véyez estre asse bon monsieur de vouloir bien prendre une desitions pour ne pas me retarder

Votre tout humble serviteur
Louis Bonn. »

Tel est donc l'orgue que propose Louis Bonn. Sa composition peut être précisée grâce aux descriptions données par les facteurs Merklin et Mutin qui le visiteront respectivement en 1891 et en 1903 (voir ci-après) :

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)		Clavier II Récit expressif 54 notes (ut1-fa5)	
Bourdon	16	Gambe	8
Bourdon	8	Voix céleste	8
Flûte Bonn	8	Flûte octaviante	8
Prestant	4	Dulciana	4
Trompette (B et D)	8	Voix humaine (B) *	4
		Hautbois (D) **	8
Pédalier 18 notes (ut1-fa2)			
par tirasse du grand-orgue			

* 17 notes.
** 37 notes.

Combinaisons : Trémolo grand-orgue - Trémolo récit - Copula des claviers - Sonnette.

Tel est l'orgue qui va être choisi par le conseil de fabrique lors de sa réunion du 6 octobre 1861 :

« Le Conseil de fabrique de l'Eglise St Ours s'est réuni sur la convocation de M^r le curé le premier dimanche d'octobre.

M. de Bridieu comme président du bureau rend compte de la mission qui lui a été confiée pour l'acquisition d'un orgue harmonium et la réparation de celui qui est hors de service.

Il résulte des pièces fournies que le nouvel orgue harmonium a coûté y compris le transport et autres frais la somme de 665 f + 24 f 80 = 689 f 80 »

et que la réparation de l'orgue de Fourneaux donné à l'Eglise par un membre de la fabrique en 1846 coûtera environ 120 f.

Monsieur le Curé donne communication au conseil d'une lettre de M^r le Curé de Vouvray par laquelle il lui offre d'occasion, un grand orgue pour la tribune de l'Eglise St Ours, à des conditions favorables ».

Les renseignements obtenus ont constaté que cet instrument n'aurait pas des sons assez larges et pleins pour une grande église, et le facteur d'orgue de Tours M. Bonn ayant eu connaissance de cette négociation [? commencée], est venu offrir pour la somme de 6 000 f payable par annuités en [espace blanc] années un orgue Neuf, à Douze jeux en construction chez lui et qu'il a soumis à l'appréciation de M.M. les Membres de la fabrique St Ours.

Le conseil de fabrique après en avoir délibéré Considérant que depuis plus de quinze années la nécessité d'un grand orgue pour l'Eglise a été Constatée non seulement par diverses délibérations mais encore par une souscription inscrite dans la paroisse dès l'année 1842 et à laquelle entre autres personnes, M^r Cochart Membre de la fabrique s'est engagé par un écrit resté au Dossier à verser pour cet orgue une somme de Cinq cent francs.

Considérant que les offres de M^r Bonn sont de nature à être prises en grande considération mais que d'un autre côté il ne peut être pris aucune décision sur ces offres sans que l'instrument en question ait été entendu dans l'Eglise même et qu'il soit constaté qu'il réunit toutes les conditions de bonne confection nécessaires, et qu'en outre il faut que la puissance, l'harmonie et l'ensemble des jeux soient en rapport parfaits avec l'édifice et réponde à toutes les exigences de la musique reli-

En voici le texte :

« Vouvray Le 9 août 1861

Monsieur le Curé,

Ayant entendu dire que vous vouliez faire pour votre belle Eglise l'acquisition d'un orgue, je voulais vous écrire déjà depuis longtemps pour vous proposer le nôtre. Mais j'ai dû auparavant me munir de l'autorisation de mon conseil de fabrique et c'est cette formalité qui m'a empêché de vous écrire plus tôt.

Nous ne pouvons placer notre orgue dans notre nouvelle Eglise sans lui faire subir des modifications qui nous entraîneraient dans des dépenses que nous ne pouvons supporter. Nous prenons donc le parti de le vendre. Il a coûté plus de cinq mille francs. Il est à dix jeux, à double clavier, avec boîte d'expression. Plusieurs jeux sont d'une douceur et d'une perfection admirable. M^r Bonn pourra vous donner tous les renseignements que vous pourrez désirer.

Nous consentons à perdre une somme de mille francs sur le prix d'acquisition, mais nous ne pouvons le donner à moins de quatre mille francs. Vous pourrez payer par annuités de mille francs.

Je sais que vous venez de faire l'acquisition d'un harmonium. Si vous voulez vous en défaire, je le prendrai en échange d'une déduction sur la somme capitale, après toutefois examen de la bonté et de la force de l'instrument.

Veuillez, avant tout, monsieur le curé, demander à M^r Bonn facteur d'orgues à Tours les renseignements nécessaires, et m'écrire quelques mots pour me faire part de votre décision. Si vous acceptez mes conditions, vous pourrez immédiatement faire enlever l'instrument et le faire placer dans votre Eglise d'ici à quelques semaines.

Agréez l'assurance du profond respect avec lequel je suis

Monsieur le Curé
Votre très humble et très obéissant ser-

viteur.

Mauduit, curé. »



Autographe de Louis Bonn.

gieuse, accepte sous toutes ces réserves l'essai proposé par M^r Bonn, l'autorise à faire placer à ses risques et périls l'orgue en question dans l'Eglise et fixe éventuellement le prix dudit orgue à 6 000 f. payables [espace blanc], sauf toute addition ou modification qui serait reconnues nécessaires, et particulièrement le Droit de refuser sans aucune indemnité cet instrument – s'ils ne remplissent pas les conditions ci-dessus indiquées. »

Les conditions financières

Dures conditions, que Louis Bonn accepte d'avance, désireux qu'il est de « monter un bon orgue » dans l'église Saint-Ours :

« Tours le 17 Septembre 61

Monsieur

J'ai l'honneur de répondre à votre Lettre, que je viens de lire, malgré les conditions que la Fabrique propose, et qu'ils ne sont pas tout à fait, comme j'aurais désirés, j'accepte alors les Epoque des paiements, que vous venez de me poser – car j'ai à cœur [cœur] de monter un bon Orgue dans votre belle Eglise, ou j'obtiendrai je n'en doute pas un beau resultat.

auriez vous alors l'extreme Bonté, de prévenir monsieur le marquis de Bridieu, afin que je sache, si je dois aller à Loches, pour mentendre définitivement pour cette affaire ou bien si il préfere de venir chez moi, pour voir et entendre l'Instrument qui est complètement terminé prêt à jouer.

en attendant monsieur le Curé, vos ordres je suis avec un profond respect votre tres humble et obeisente serviteur.

Louis Bonn »

C'est le 1^{er} novembre 1861 que Louis Bonn livre son orgue à la fabrique de Saint-Ours, et il ne manquera pas de réclamer le paiement rapide de l'argent qu'on lui doit :

« Tours le 8 novembre 1861

Monsieur le Curé

Auriez vous l'extreme Bonté de me faire un Bon de mille francs à ordre, tout à fait pareil à celui que vous avez eu la Bonté de me faire il y a 8 jours, sauf l'Epoque, je crois vous avez fixé le seconde paiement de l'orgue au mois Juillet prochain.

Je vous sere infiniment obliger et je vous demande pardon mille fois, mais j'ai differents engagement a remplir; et avec ce Bon je pourrais j'esper m'acquitter, auriez vous la Bonté de me le renvoyer par le retour du courrier.

j'ai l'honneur monsieur le Curé d'être avec respect votre tout devoué et obeisente servit[e]ur.

Louis Bonn

rue Baleschoux 16. »

Mais voici que certains de ses créanciers, apprenant que Louis Bonn va être payé, écrivent directement au curé de Saint-Ours pour tenter de récupérer l'argent qu'ils ont avancé :

« Tours, le 26 novembre 1861,

Monsieur le Doyen,

J'ai eu l'honneur de voir M^r le Marquis de Bridieu avec qui j'ai parlé de l'orgue de St Ours et des conditions de paiement qui étaient réglées avec M^r Bonn le facteur. Vous devez vous souvenir, Monsieur le Curé que je vous en avais dit un mot aussi, lorsque j'eus l'honneur de vous rencontrer sur les ponts au moment où

j'allais pour vous faire visite. Je désirerais simplement savoir si le compte de M^r Bonn qui me doit de l'argent sur cet orgue que je lui ai permis de céder, est entièrement réglé ou s'il reste encore une somme quelconque dont la Fabrique se soit réservé le paiement entre les mains du facteur lui-même. M^r Bonn m'a dit oui; je ne suis guère tenté de le croire; M^r de Bridieu m'a dit: je le crois, mais je n'en suis pas complètement sur; écrivez immédiatement à Monsieur le Curé de St Ours, afin de prendre vos dispositions à ce sujet. C'est là, Monsieur, le peu renseignement que je vous demande; je vous serais infiniment obligé, si vous vouliez bien me mettre au courant de cette affaire qui du reste s'arrangerait amiablement entre vous, M. Bonn et moi.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Curé,
Vôtre très respectueux et très dévoué serviteur

G. Rastier

Rue traversière, 28.

– Je vous demande pardon de la peine que je vous donne pour une chose qui probablement vous ennuyera au moins autant qu'elle m'ennuie moi-même; mais je vous sais si bon pour moi, Monsieur le Curé, que je n'ai point craint de vous importuner en pareille occasion. Je vous remercie à l'avance du service que vous me rendrez. »

Louis Bonn réclamera à la fabrique « des intérêts », en compensation « des si long termes » qu'il lui accorde (voir annexe IV); et surtout, pour pouvoir disposer immédiatement de son argent, il « cède, délègue et transporte » par acte notarié les sommes qui lui sont dues à Etienne Giraudeau, ancien maire de Tours, prenant à sa charge le montant de quelques intérêts (voir annexe V). Etienne Giraudeau devient ainsi en janvier 1862 créancier de la fabrique « au lieu et place de M^r et M^l[a]m^l Bonn ».

La fabrique effectuera en 1866 le dernier paiement de l'orgue. Le « Journal des recettes et dépenses de la fabrique de St Ours de Loches (1827-1874) » signale à la date du 30 juillet un versement de 750 francs à l'« Œuvre de Saint-Martin ». Etienne Giraudeau offre en effet cette somme pour la construction de la basilique de Tours, comme l'expliquera sa fille, Pauline de Sourdeval, dans deux lettres qu'elle adressera à Monsieur le curé Nogret pour lui demander d'en faire le règlement (voir annexe VI).

L'entretien de Louis et Frédéric Bonn

Louis Bonn précisera au bout de la première année les conditions de l'« abonnement » qui lui permettra d'aller à Loches accorder l'orgue :

« Tours le 8 Aout 1862.

Monsieur le Curé.

Je suis tout prêt à aller accorder votre Orgue, seulement avant de faire ce voyage, permettez-moi, Monsieur, de vous faire quelques observations relativement à ce sujet.

Tous les orgues que j'ai faits sont accordés par moi avec un abonnement et payés à proportion de l'importance de l'Orgue, l'accord est en dehors des reparations qu'exige les Orgues mal faits, s'il y a défaut de construction ou mauvaise qualité de matériaux le facteur doit reparer l'instrument à ses frais cela est juste, mais pour l'accord tout instrument quel qu'il soit subit l'influence de la température et à besoin d'être accordé.

Comme c'est moi qui ai fait l'Orgue de Loches, je ne demande que 50 f pour aller à Loches accorder

L'Orgue une fois par an où 80 f pour y aller deux fois.

Je n'ai pas voulu, Monsieur le Curé, faire ce voyage avant de vous avoir soumis ces conditions.

Veuillez je vous prie, Monsieur, avoir la bonté de me répondre ce que vous aurez décidé à ce sujet.

En attendant, Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

voire tom dévoué serviteur

Louis Bonn. »⁴

Louis Bonn, puis son fils Frédéric⁵ entretiendront l'orgue de Loches jusqu'au 24 mai 1898. Le « Journal des recettes et dépenses de la fabrique de St Ours de Loches (1827-1874) », le « Registre-Journal des Recettes et des Dépenses de la Fabrique de St Ours (1876-1894+1901) » et le « Livre-journal de Caisse 1894-1899 » permettent de les suivre dans leurs interventions à partir du 2 septembre 1864 :

« 2 septembre 1864 Donné à Mr Bonn pour avoir accordé l'orgue 40 f »

11 juin 1890 Payé le nettoyage complet et réparation

du grand-orgue. Mr Bonn 265

24 mai 1898 Payé à M. Bonn accordage 1^{er} Semestre Mr [blanc] 30 »

Au cours de cet entretien régulier, Frédéric Bonn effectue des travaux de réparation plus importants en 1890. Ils lui sont demandés par le conseil de fabrique dans sa séance du 4 mai de cette même année :

« M. Le Trésorier expose 1^o que les pluies poussées par le vent mouillant sans cesse la charpente du clocher, en compromettent la solidité, il pense que la pose d'abat-vent obvierait au grave inconvénient qu'il signale ; il évalue la dépense à 130 f ; 2^o que l'orgue est en fort mauvais état et a besoin d'un nettoyage et d'une réparation complète ; déjà il est entré en pour-parler avec le facteur chargé d'accorder l'instrument, qui promet de le mettre en bon état pour une somme de 400 f. M. le Trésorier ajoute qu'il serait utile de faire construire un buffet pour préserver à l'avenir l'orgue de la poussière, le Sr Appert menuisier à Loches offre de faire pour 100 f un buffet modeste mais suffisant dont M. le Trésorier soumet le projet au Conseil.

Le Conseil, après avoir délibéré sur ces deux questions soumises à son examen, autorise M. le Trésorier à étudier la question des abat-vent, à faire nettoyer et réparer l'orgue et à faire construire un buffet en se maintenant dans les limites des prévisions sus-énoncées. » (Fabrique de l'Eglise curiale de Saint-Ours. Registre des délibérations du Conseil de fabrique 1889-1906, fol. 5.)

En effet, aucun buffet n'avait été prévu par Louis Bonn, qui n'y voyait que décoration, dans ce cas précis inutile, puisque l'orgue était situé « en retraite » sur la tribune. Un « projet de buffet d'orgue » avait pourtant été discuté par le conseil de fabrique le 2 juillet 1863, soixante-quinze francs avaient même été « donné[s] à valoir sur une étude de decanture d'Orgue à Mr Baillargé », architecte, le 16 septembre 1863. Il faut croire que ce projet était resté sans suite.

Envisage-t-on à ce moment de procéder à des travaux plus importants ? Un devis de la « Manufacture de grandes Orgues Merklin et Co » (Paris, rue

Delambre, 22 - Lyon, rue Vendôme, 11) daté du 22 juin 1891 apporte l'appréciation d'un facteur d'orgues sur l'instrument de Louis Bonn : disposition gênante des claviers et du pédalier, sonorité plus bruyante que puissante, mais de bons matériaux qui permettent d'envisager perfectionnements et transformations (voir annexe VII).

L'entretien de Charles Beaurain

Ce devis ne sera pas réalisé, et c'est Charles Beaurain qui, à partir de 1899, assurera l'entretien de l'orgue de Louis Bonn, comme en témoigne le « Livre-Journal de Caisse, exercice 1899 et suivants » :

« 15 mars 1899 Payé à Mr Beaurain facteur d'orgue Mr 76 E[exercice] 98 62

20 Nov. 1899 Payé à Mr Beaurain accordeur Mr 31 20

28 Déc. 1900 Payé à Mr Bauran accord de l'orgue Mr 18 [il s'agit, selon le texte du mandat, de l'accord du 8 juin 1900] 20

19 Novembre 1906 Payé à Mr Beaurain accordeur d'orgue - Mr 26 art [4] 20 »

En cette année 1906, à la date du 27 février, il est « Payé à Mr Philibert Curé - réparations à l'orgue Mr 60 art. 4 [:] 93 [francs] ». Voici le texte du mandat :

« Le 25 février 1906, délivré à M. Philibert, Curé régisseur un mandat de la somme de quatre vingt treize francs à lui due pour avoir fait réparer et accorder l'orgue 93 »

Qui effectue ces réparations ? Probablement Charles Beaurain, de même que c'est vraisemblablement Charles Beaurain qui effectue les réparations à un harmonium que ce même curé Philibert avait, l'année précédente, payées sans doute directement au facteur : « 14 [Mars 1905] M. Philibert Curé Régisseur Payé Réparations de l'harmonium art 4. N° 79 [:] 60 [francs] ». Mais on fait intervenir à l'occasion M. Chevillon, menuisier, ou M. Morigeau, serrurier, pour réparer le « soufflet de l'orgue » : M. Chevillon reçoit à ce titre 1,50 francs le 20 novembre 1906 (mandat n° 53, exercice 1906), M. Morigeau 0,75 francs à la même date (mandat n° 56, exercice 1906). Le même menuisier avait, en 1899-1900, déjà effectué des réparations de son état à l'orgue, en particulier « au buffet d'orgue » pour un montant de 20,30 francs (mandats n° 10 du 27 juin 1899 et n° 45 du 15 février 1900).

Les organistes

Le premier organiste appelé à toucher l'orgue de Louis Bonn, M. Quilichini, vient de La Flèche. Il s'établit à Loches dès novembre 1861 et assurera le service du grand orgue jusqu'en 1874. Le « Journal des recettes et dépenses de la fabrique de St Ours de Loches (1827-1874) » le mentionne pour la dernière fois le 15 juin de cette année-là : « à Mr Quilichiny organiste pour solde de tous comptes [:] 100 ». Son traitement était passé de 25 francs par mois en 1862 à 33 francs par mois en 1865. Il bénéficiait des services d'un souffleur, Lidoire Pousset - « la mère Lidoire » -, à qui la fabrique donnait 1 franc par mois.

⁴ L'écriture de cette lettre est différente des précédentes signées « Louis Bonn ».

⁵ Louis Bonn, né dans le canton d'Edenkoben (Palatinat) en 1818, décède à Fondettes en 1881. Son fils Frédéric-Louis, né à Tours en 1849, lui succède. Une mention explicite du nom de « Frédéric Bonn » est faite à Loches dans le « Registre-Journal [1876-1921] » de la « Paroisse de Saint-Antoine de Loches » à la date du 1^{er} avril 1897 : « Payé à M. Bonn Frédéric, accord de l'orgue, 1/2 année [:] 20 f ».



6 mai 1923, programme d'inauguration.

Après M. Quilichini, le grand orgue semble ne pas connaître immédiatement de titulaire. Les autres musiciens de l'église en assurent-ils le service ? Un souffleur reçoit 10 francs en mars 1876. L'orgue continue donc de jouer et la famille Bonn l'entretient régulièrement.

Le nom de « *M^r Decaux, organiste* » apparaît de 1878 à 1880. Madame Bauer tient l'orgue pendant quelques mois en 1890, le « *soufflage de l'orgue* » étant assuré par le souffleur Dupin, qui fait également fonction de deuxième bedeau. Le 18 août 1890, c'est l'arrivée de M^{lle} Yvon, pour qui est dressé un contrat de nomination aux fonctions d'organiste. Elle fait acheter par la fabrique de la musique d'orgue et de plain-chant, elle se charge de la préparation et de la direction des chants religieux, ce qui conduit le conseil à officialiser le 2 janvier 1897 l'établissement d'une maîtrise en l'église Saint-Ours.

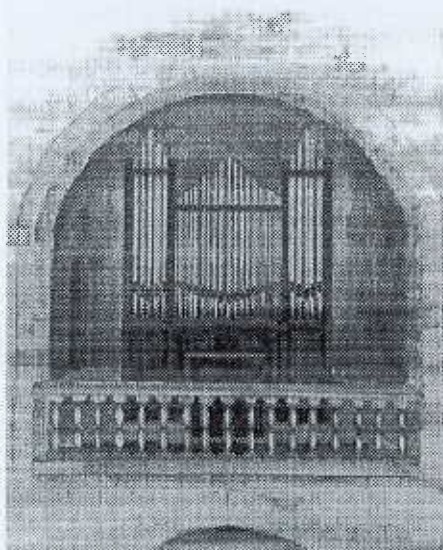
Lorsqu'elle donne sa démission le 3 mars 1897, le conseil de fabrique fait appel à M. Kappler, qui tient alors l'« *orgue d'accompagnement* ». Un arrangement sera trouvé entre M^{lle} Yvon et M. Kappler afin que l'organiste démissionnaire puisse toucher l'orgue jusqu'au dimanche 1^{er} août. M. Kappler succédera également à M^{lle} Yvon à la direction de la maîtrise. Ses émoluments, comprenant l'indemnité de 20 francs qu'il versait lui-même chaque semestre au souffleur, s'élevaient annuellement à 440 francs en 1898, à 450 francs en 1906 – les gages du souffleur se montant alors à 25 francs. Il sera à ce poste jusqu'en 1924.

En 1924, « *lorsque Saint-Ours n'a plus d'organiste* » (Courrier français, vendredi 5 novembre 1965), Alexandre Sévère-Vagnini – le « *père Sévère* » – prendra la suite ; Fanny Raust lui succédera en 1965, bientôt rejointe par Alain Cambourian (en 1971) et par Pierre Cambourian (depuis 1990).

AU XX^e SIÈCLE

L'orgue de Mutin

Est-ce le fait des lois de séparation des Eglises et de l'Etat ? Est-ce le fait d'une destruction ? d'une disparition ? – plus rien (ou presque) ne permet de suivre l'histoire des orgues de Saint-Ours dans



Dessin du projet d'orgue de Mutin.

les archives paroissiales à partir de 1907 : il n'y reste que quelques remarques consignées à l'occasion d'un événement particulier, et c'est à partir de témoignages privés que nous avons reconstitué les étapes suivantes de la vie de cet orgue.

Dès 1903, Charles Mutin avait proposé un « *devis pour le relevage et la restauration du Grand-Orgue* », daté du 26 août (voir annexe VIII). Mais c'est seulement en 1922 que la maison Mutin restaure et complète l'instrument :

« *L'ancien orgue restauré et complété par M. Mutin, facteur à Paris (maison Cavaillé-Coll), comptera 18 jeux et sera muni de tous les perfectionnements modernes.* »

L'orgue sera livré fin juillet, promet M. Mutin (voir annexe IX). Il est inauguré le dimanche 6 mai 1923 à 15 heures. Sa composition est devenue :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)	
Bourdon	16	Cor de nuit	8
Montre	8	Gambe	8
Flûte harmonique	8	Voix céleste	8
Salicional	8	Viole d'amour	4
Bourdon	8	Voix humaine	8
Prestant	4	Basson-hautbois	8
Nazard	2 2/3	Plein jeu	III
		Basson	16
		Trompette	8
		Soprano harmonique	4
Pédalier par transmission 30 notes (ut1-fa3)			
Soubasse		16	

6 pédales de combinaisons.

Les « *comptes-clients* » de la maison Mutin-Cavaillé-Coll comportent pour l'année 1923 la mention : « *Collégiale de Loches St Ours 4 150 francs de travaux* ».

Que reste-t-il alors de l'orgue de Louis Bonn ? Nous l'ignorons, car nous n'avons pas retrouvé le devis de Charles Mutin. En tout cas, dans l'orgue actuel : rien !

1924-1965 : l'ère du « *père Sévère* » : l'organiste Alexandre Sévère-Vagnini

En 1924, Saint-Ours n'a plus d'organiste, Alexandre Sévère-Vagnini, qui tient déjà l'harmonium à l'église Saint-Antoine, devient organiste de Saint-Ours et le restera jusqu'à son décès en 1965 dans sa quatre-vingt-cinquième année. L'orgue vient d'être restauré, son organiste sera aux petits soins pour lui, en même temps qu'il dirige des concerts prestigieux, tel cette Messe de la délivrance de Théodore Dubois, qui fête le cinquantième centenaire du passage de Jeanne d'Arc à Loches et qui associe aux grandes orgues tenues par M^{me} Beau, élève d'Henri Dallier, cent vingt exécutants, musiciens et chanteurs, tous lochois. Il est également contrebassiste à la Société philharmonique et animateur de la section théâtrale du groupe Jeanne d'Arc, bref, au cœur de la vie religieuse et culturelle lochoise.

L'orgue connaîtra une modification, signalée par les archives de M. l'archiprêtre A. Jamet (Vie paroissiale Saint-Ours/Saint-Antoine 1951-1963), une lettre du facteur Yves Sévère du 14 avril 1969 (voir annexe X) et un article du journal interpa-



La Philharmonie. Au centre, Alexandre Vagnini, dit « le père Sévère ».



Alexandre Sévère-Vagnini à l'orgue de Saint-Ours. Au fond, des deux becs de gaz installés pour éclairer la tribune en 1870.



Marcel Dupré.

roissial « Nationale 143 » (deuxième année, n° 20) de juin 1970 : l'adjonction d'une trompette en chamade en 1951-1952. Cette trompette, placée à l'intérieur de l'orgue sur une chape ajoutée à l'arrière du sommier de grand-orgue, est en chamade dans les dessus (à partir d'ut3) et à tuyaux coudés (fausse chamade) dans les basses. Elle a été placée par Yves Sévère, qui travaillait alors chez Pierre Chéron, au Mans. Qui finance ces travaux ? Les archives paroissiales signalent simplement : « *Travaux orgue St-Ours* » (novembre 1951) et « *Orgue St Ours sera réparé sans quête* » (décembre 1951). Les travaux sont inaugurés le 5 mai 1952 au cours d'un concert spirituel donné avec le concours de Pierre Gourdon, ami de la famille Vagnini et actuellement prêtre attaché à la chapelle de la rue du Bac à Paris, qui reviendra l'année suivante pour un concert d'orgue :

« *Vendredi 10 juillet, à 21 heures à Saint-Ours, un concert d'orgue est donné par M. Pierre Gourdon, Lauréat du Conservatoire de Paris.* »

« *Avant chaque morceau d'orgue, est lu un court commentaire destiné à aider les auditeurs à mieux comprendre comment la musique religieuse élève l'âme vers les beautés artistiques et aussi vers la prière surnaturelle.* » (Nos clochers, n° 29, août 1953.)

Fanny Raust et « La Voix de l'orgue »

A partir de 1964 – le « père Sévère » a 84 ans, ses honoraires d'organiste se montent à 1 000 francs par mois –, une équipe nouvelle va s'intéresser à l'orgue de Saint-Ours. Pour organiser un concert d'orgue avec le concours de Victor Ruello, organiste de la cathédrale de Chartres, des réparations de fortune sont effectuées par Yves Sévère, qui vient de fonder sa Manufacture française de grandes orgues. La recette du concert du 10 mai (672,40 francs) permet de verser « à M^r Sévère pour l'orgue 500,00 » le 19 juin suivant. En 1966, les orgues sont « vérifiées » le 9 janvier pour un mon-

tant de 300 francs, puis « réparées » le 12 mars pour 500 francs en prévision d'un nouveau concert : le 15 mai, à 21 heures, c'est « le grand maître Marcel Dupré, l'organiste mondial, titulaire du grand orgue de Saint-Sulpice » (Renaissance lochoise, 27 avril 1966), qui donne un récital, le concluant par une improvisation sur le thème du Salve Regina (simple) à la mémoire d'Alexandre Sévère-Vagnini, décédé le 27 octobre précédent. Marcel Dupré reviendra à Loches le 2 mai 1967 pour un « nouveau concert d'orgues » (Nos clochers, n° 17, nouvelle série, février-mars 1967), déclarant que l'orgue était « bon à jeter au feu » et encourageant les Lochois à constituer une association pour travailler à sa reconstruction. La recette du concert permet de verser 600 francs à Yves Sévère, venu une nouvelle fois au secours de l'instrument : « *31 août Orgue facture Sévère 600* ».

L'idée de réunir quelques « personnes s'intéressant au relevage de l'orgue » fait son chemin. Des invitations sont bientôt lancées et c'est, le 19 janvier 1968, la naissance de l'association « La Voix de l'orgue », autour de Madame Fanny Raust.

Les premiers devis

Le premier acte de la jeune association est de s'adresser au conseil municipal pour solliciter une subvention. Les premiers devis sont adressés par Joseph Beuchet-Debierre, de Nantes, le 17 janvier 1968 et par Robert Boisseau, de Poitiers, le 18 février 1968 – la maison Gonzalez, de Rambervillers, fait parvenir seulement sa plaquette de présentation, sans proposition précise.

Le devis Beuchet propose d'une part un relevage complet, l'amélioration visuelle de la façade de l'instrument par un recul de l'orgue qui devrait laisser « *entrevoir les tuyaux sur une plus grande hauteur* », l'enclouement de l'instrument, l'échange de quelques jeux qui le feront « *mieux sonner* » ; d'autre part, l'adjonction d'un positif avancé « pour

renforcer la puissance de cet Orgue et lui donner de plus intéressantes ressources », assortie d'une nouvelle console à trois claviers et d'une machine Barker, avec la composition suivante :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Positif 56 notes (ut1-sol5)		Clavier III Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon	16	Salicional	8	Cor de nuit	8	Soubasse *	16
Montre	8	Bourdon	8	Gambe	8	Basse *	8
Flûte harmonique	8	Principal italien	4	Voix céleste	8	Flûte bouchée *	4
Bourdon	8	Nasard	2 2/3	Viola	4		
Prestant	4	Quarte	2	Flageolet	2		
Flûte douce	4	Tierce	1 3/5	Plein jeu	2		
Doublette	2	Larigot	1 1/3	Basson	16		
Plein jeu	IV	Fourniture	III	Basson-hautbois	8		
Trompette	8	Cromorne	8	Soprano	4		
				Trompette	8		
				Voix humaine	8		

* Emprunt du bourdon 16 et extension.

Combinaisons : Tirasse grand-orgue - Tirasse positif - Tirasse récit - Copula positif/grand-orgue - Copula récit/grand-orgue - Copula récit/positif - Expression récit - Appel anches grand-orgue - Appel anches positif - Appel anches récit - Tremblant.

La première partie est chiffrée à 72 200 francs, la seconde à 92 800 francs, soit un total de 165 000 francs.

Le devis Boisseau chiffre la « réparation à l'identique » (avec remplacement des tuyaux de zinc) à 90 000 francs. Il juge l'adjonction de certains jeux indispensable « à la musique classique et contemporaine » et propose pour 150 000 francs « un instrument à trois claviers et pédale indépendante », également « caissonné afin d'éviter la déperdition de son dans le clocher » :

Clavier I Positif 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier III Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Flûte à cheminée	8	Bourdon	16	Flûte conique	8	Soubasse	16
Prestant	4	Montre	8	Unda maris	8	Principal	8
Nazard	2 2/3	Bourdon	8	Flûte	4	Principal	4
Doublette	2	Prestant	4	Quarte	2	Basson	16
Tierce	1 3/5	Doublette	2	Sesquialtera	II	Trompette	8
Cymbale	III	Fourniture	III	Sifflet	1	Claïron	4
Régale	8	Cymbale	IV	Trompette	8		
		Cromorne	8	Claïron	4		
		Trompette (B & D)	8	Hautbois	8		

Combinaisons : Tirasse I - Tirasse II - Tirasse III - Copula I/II - Copula III/II.

Le choix de l'association se porte sur une restauration à l'identique, solution la moins onéreuse, selon la proposition de Joseph Beuchet-Debierre qui s'engage à assurer l'opération pour un montant de 80 000 francs. L'association dispose de 15 000 francs et doit emprunter 60 000 francs : elle s'engage à apporter pendant dix ans un remboursement annuel de 7 000 francs. La ville de Loches, propriétaire de l'instrument, accorde le 27 mai sa garantie à l'emprunt que devra contracter « La Voix de l'orgue » et accepte de prendre en charge un complément de 1 600 francs par an - l'annuité globale étant de 8 600 francs.

Nouvelles visites, nouveaux devis

Alors que tout semble ainsi réglé, une nouvelle visite de Robert Boisseau a lieu au cours de la première semaine de juillet. Dans une lettre du 11 juillet, il suggère de prendre conseil auprès d'un expert agréé - il cite Jean-Jacques Grunenwald, Francis Chapelet, Michel Chapuis, Jean-Albert Villard, André Isoir - et exprime l'espoir de pouvoir effectuer la restauration de l'instru-

ment. Tout n'est-il donc pas définitivement décidé ?

Déjà des voix s'élèvent pour regretter le choix d'une simple restauration. Cependant, la situation financière reste extrêmement contraignante : « Nous serons obligés je crois, écrit M^{me} Raust dans sa réponse à Robert Boisseau le 11 septembre 1968, de nous contenter d'une restauration très sommaire en raison de la difficulté à trouver des fonds. Les concerts d'orgue donnés ces temps derniers ont été déficitaires et ont déjà grevé notre budget ! »

La maison Beuchet adresse le 30 septembre 1968 un deuxième devis, sorte de synthèse du premier, enrichissant la première composition proposée par des suggestions nouvelles, mais renvoyant la réalisation d'un troisième plan sonore à « un avenir proche » - ce qui permet de ramener le coût des travaux qui seraient immédiatement réalisés de 165 000 à 99 918 francs - tout en prévoyant dans cette perspective une console à trois claviers, avec machine Barker pour l'accouplement du récit sur le grand-orgue.

Que se passe-t-il donc ?

En fait, le débat a été relancé par l'impossibilité où s'est trouvée l'association de contracter elle-même l'emprunt des sommes nécessaires à « la restauration des orgues de Saint Ours » : la ville de Loches accepte de le faire, étudie les propositions existantes et décide le 28 octobre, conjointement avec l'association, de demander un « devis-programme (cahier des charges) à établir par Monsieur VILLARD, expert à Poitiers, pour la réparation de l'orgue à l'identique ».

En effet, le 17 octobre précédent, M^{me} Raust avait pris contact avec Jean-Albert Villard, organiste de la cathédrale de Poitiers et expert diocésain pour les orgues, qu'elle connaissait. Jean-Albert Villard était venu le dimanche 27 octobre examiner l'orgue de la collégiale. Il fait parvenir son rapport d'expertise le 1^{er} décembre (voir annexe XI), et adresse le cahier des charges le 26 du même mois.

L'expertise de Jean-Albert Villard

Une conclusion s'impose immédiatement à l'expert : la nécessaire reconstruction d'un orgue qu'il estime mal conçu au départ.

Son dilemme : il sait que cette solution n'a pas été retenue.

Ce qu'il constate : la situation défavorable de l'instrument, une sonorité mauvaise, une mécanique usée, une ventilation bruyante, des sommiers peu fiables, des parties pneumatiques en ruine, une tuyauterie pauvre, voire misérable.

Ce qu'il propose : pour que l'orgue puisse « assurer [un] service d'église mais aussi éventuellement de concert » dans le cadre contraignant d'une restauration à l'identique, le plan d'ensemble sera conservé, agrémenté de quelques améliorations indispensables. L'instrument sera entièrement démonté, examiné et réparé dans toutes ses parties, la charpente renforcée, la mécanique réglée, les sommiers seront reconstruits s'il le faut, l'emprunt pneumatique sera remplacé par une pédale réelle à transmission mécanique, la tuyauterie remise en état et réharmonisée selon la disposition suivante :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon	16	Bourdon	8	Soubasse	16
Bourdon	8	Gambe	8	Flûte	8
Flûte harmonique	8	Voix céleste	8	Flûte	4
Montre	8	Viola	4	Chalumeau	4
Prestant	4	Plein jeu	V		
Nasard	2 2/3	Basson	16		
Doublette	2	Trompette	8		
Tierce	1 3/5	Clairon	4		
		Hautbois	8		
		Voix humaine	8		

Tous accouplements et tirasses.

Les devis

Cinq facteurs répondent à l'appel d'offres lancé sur cette base par la ville de Loches : Monsieur Masser pour les établissements Gutschenritter le 6 mars 1969, Jean Bourgarel le 4 avril, Joseph Beuchet-Debierre le 22 avril, Robert Boisseau le même jour, et Yves Sèvre le 23 avril. Tous formulent en outre des propositions personnelles visant les améliorations qu'ils souhaitent apporter à l'instrument et préconisent, sauf Gutschenritter, la reconstruction de l'orgue.

L'intervention de Maurice Duruflé

Mais les possibilités financières de l'association n'ont pas augmenté. Celle-ci se débat pour trouver la meilleure solution parmi les propositions qui correspondent à son budget, et, conservant la ligne qu'elle avait définie en 1968, continue à travailler sur le devis Beuchet. Lors de sa réunion de bureau du 15 mai 1969, elle demande que soient apportées une série de « modifications au devis et à l'additif des 21 et 22 avril 1969 de M. Beuchet » (voir annexe XII).

Celles-ci sont dictées par une intervention extérieure nouvelle : celle de Maurice Duruflé, qui vient à Loches pour conseiller l'association et l'aider à faire le meilleur choix en tenant compte des limites financières fixées. A la demande d'André Gleizes, Joseph Beuchet revient à Loches le 26 mai – lundi de Pentecôte – et rencontre M^{me} Raust. Il fournit



3 mai 1970. De gauche à droite : Pierre Ménard, Maurice Duruflé, Fanny Raust, René Chatenay, Joseph Beuchet fils.

le 5 juin un ensemble de trois avenants à son devis du 21 avril, dans lesquels « [l]es améliorations esthétiques [...] suggérées par Monsieur Duruflé remplacent celles demandées au Cahier des Charges de Monsieur VILLARD ».

L'orgue de Beuchet (1969-1970)

Le 9 juin à 21 heures a lieu en mairie de Loches l'examen du « dossier de concours pour réparation des orgues de la Collégiale Saint-Ours » : c'est la maison Beuchet qui l'emporte. Joseph Beuchet se rend à Loches et fournit le 18 juin un ultime devis de travaux, pour un montant de 85 000 francs (voir annexe XIII). Relevage général de l'instrument, adjonction de réservoirs anti-secousses aux sommiers de grand-orgue, enclouement de l'orgue, diverses améliorations esthétiques, en particulier le remplacement des corps en zinc des basses de jeux d'anches par des corps en spotted et la création d'une pédale électrique par emprunt et dédoublement, doivent permettre de porter la palette sonore de dix-neuf à vingt-cinq jeux :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier transmission électrique 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon	16	Bourdon	8	Soubasse *	16
Montre	8	Gambe	8	Basse *	8
Flûte harmonique	8	Voix céleste	8	Flûte bouchée *	4
Bourdon	8	Principal italien	4	Basson **	16
Prestant	4	Doublette	2	Trompette **	8
Doublette	2	Fourniture	IV	Clairon **	4
Plein jeu	IV	Basson-hautbois	8		
Sesquialtera	II	Trompette	8		
Trompette-chamade	8	Clairon	4		
		Voix humaine	8		

* Emprunt du bourdon 16 grand-orgue et dédoublement.

** Venant du récit et dédoublement.

Combinaisons : Tirasse grand-orgue - Tirasse récit - Copula récit/grand-orgue unisson - Copula récit/grand-orgue octave grave - Expression récit - Appel anches récit - Appel anches pédale - Tremblant.

Le conseil municipal délibère le 23 juin. Le marché est passé le 25 entre le maire de Loches et le facteur d'orgues. L'ordre de commencer les travaux est donné le 2 juillet : ceux-ci commencent effectivement le 15. Un orgue portatif est mis à la disposition de l'église par le facteur, qui accepte également de prendre à sa charge les frais accessoires de maçonnerie, percement et serrurerie « *découl[ant] directement de la restauration de l'orgue* ».

Les premières difficultés surgissent avec l'épidémie de grippe qui frappe en janvier l'entreprise et l'oblige à demander un délai supplémentaire. C'est ensuite le décès de Joseph Beuchet père le 3 avril 1970. Mais le concert d'inauguration prévu avec le concours de Maurice et Marie-Madeleine Duruflé reste fixé au 3 mai, alors que la réunion de réception provisoire du 25 avril n'a pu que constater l'importance des travaux qui restent à effectuer : les soufflures du sommier de grand-orgue rendent tout accord impossible, l'enclouage est défectueux, l'accord, l'égalisation et le tirage de certains jeux du récit laissent à désirer, la soubasse parle mal dans le grave... Malgré de nouvelles interventions des mécaniciens et harmonistes de l'entreprise, les imperfections subsistent lors d'une nouvelle réception provisoire convoquée le 15 juin : Maurice Duruflé attendra un an pour signer la réception définitive, le 6 mai 1971. Le procès-verbal déclarera que la « remise en état »

a été « très bien faite ». L'orgue résonnera cette année-là au cours de deux récitals sous les doigts de Victor Ruello et de Gaston Litaize, le 20 mai et le 1^{er} août.

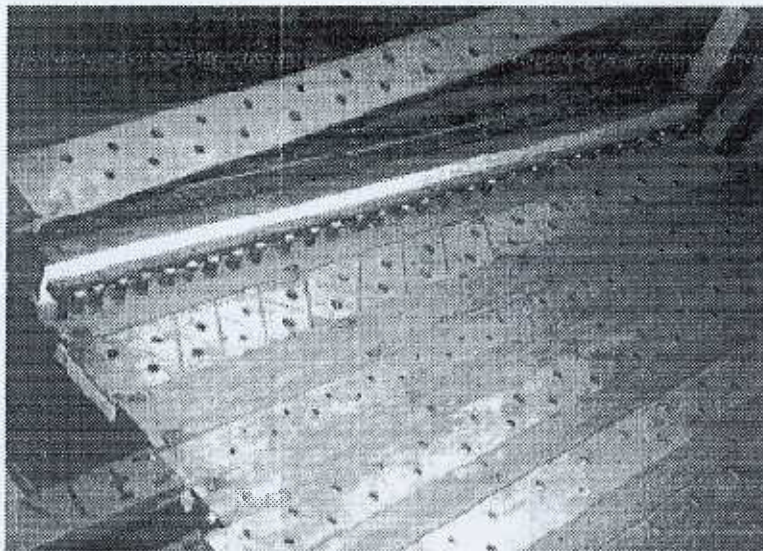
Les problèmes

Pourtant, les défauts vont apparaître bien vite à l'usage. A plusieurs reprises, Alain Cambourian, nommé le 18 octobre 1971 « organiste suppléant des orgues de Saint-Ours et de Saint-Antoine », demande aux techniciens de la maison Beuchet de procéder aux multiples réglages nécessaires. Pas de réponse. Le pédalier, particulièrement bruyant, et dont certaines touches se fendent ou se décollent, est confié à un ébéniste de Beaulieu-lès-Loches, M. Lucas : il constate le mauvais feutrage de l'ensemble, réalisé parfois avec un simple bout de couverture enroulé, fixé par un clou, l'oxydation des ressorts, le grippage des vis, l'utilisation de vis énormes qui, faisant travailler le bois, l'ont fait éclater ; les touches ainsi « replâtrées » font encore plus de bruit que les autres !

Toujours sans nouvelle des organiers, la ville de Loches convoque les représentants de la maison Beuchet-Debierre à une réunion sur place le mercredi 26 novembre à 15 heures. Le jour venu, devant les représentants de la mairie, de la paroisse et de l'association, en présence de Jacques Albrespic, conseiller technique, Joseph Beuchet fils, accompagné de M. Oré son contremaître, promettra des devis... qui ne seront jamais reçus. Il n'enverra pas non plus la facture de ses accords 1975, malgré les demandes réitérées de « La Voix de l'orgue », fidèle et honnête jusqu'au bout.



12 septembre 1976 : Jacques Albrespic après la cérémonie d'inauguration.



La cavalerie espagnole en situation.

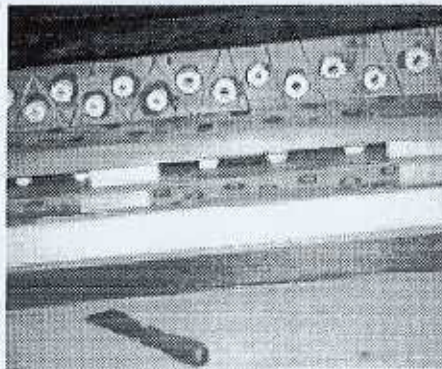


La cavalerie espagnole démontée.

L'orgue de Michel Alcouffe (1976)

Il n'y avait donc plus rien à attendre de la maison Beuchet. Le 28 novembre, le secrétariat général de la mairie donne son accord pour contacter un autre facteur. Le conseil municipal décide le 16 février de « faire réaliser les premiers travaux de remise en état conformément au devis présenté par Monsieur Michel Alcouffe, qui s'élève à la somme de 19.248 Francs » (voir annexe XIV) et souhaite « que le Conseil Général, et les Affaires Culturelles, apportent leur aide à « La Voix de l'Orgue » pour la poursuite de ces travaux, dont le coût total est estimé à la somme de 344.233,50 F » (voir annexe XV) – ce dernier chiffre incluant les frais de maçonnerie, d'échafaudage et d'expert.

Facteur et association se retrouvent à la mairie de Loches le jeudi 11 mars à 11 heures : les travaux d'entretien sont commandés à Michel Alcouffe pour un montant global de 27 510,21 francs, soit 19 248 francs à la charge de la ville et 8 262, 21 francs à la charge de l'association. Ils comportent une révision complète de la tuyauterie et de la mécanique (projet 1), la transformation de l'enclapement par adjonction de joints télescopiques (projet 2), la recomposition des mixtures (projet 3), l'harmonisation et l'accord de l'ensemble (projet 5). La commande est confirmée par courrier le 15 mars 1976.



Les joints télescopiques.

Ces travaux débutent le 14 avril, ils seront un franc succès. Au bout d'une semaine de démontage, on découvre la présence d'une « cavalerie espagnole » (procédé permettant un échappement d'air) bien camouflée sur le sommier de récit, la mauvaise garniture des soupapes, des butées de registres extrêmement bruyantes, des tables de sommiers non vissées sur les barrages, des soudures sèches réparées avec du scotch, des pavillons de jeux d'anches cassés au noyau, la chape de trompette de récit vrillée par manque de sustentation des tuyaux, des registres très durs au niveau des sommiers, des soupapes insuffisantes pour la sou-basse. Les facteurs Michel Alcouffe et Pierre Wolff prendront en charge, en sus du devis, l'étanchéité externe des sommiers, l'étanchéité des pièces gravées de chamade, l'ablation de la cavalerie espagnole, le reperçage des chapes, la dépose de l'octave grave récit-grand-orgue, le réencollage et repeaussage de certains tuyaux de bois, la garniture de la mécanique, le feutrage des extrémités des règles de registres, le remplacement de certaines rasettes de jeux d'anches, la fourniture de tuyaux neufs dans les principaux, l'ensemble des

tuyaux existants étant trop courts. Le 12 septembre, Jacques Albrespic inaugure les travaux entièrement terminés au cours de la messe de 11 heures, interprétant la *Tierce en taille* de Nicolas de Grigny, l'*Ad nos, ad salutarem undam* de Franz Liszt, et improvisant les mouvements d'une symphonie. Le 14 septembre, le rapport d'expertise qu'il rédige salue « un Orgue nouveau digne de ce nom » et prononce la réception définitive des travaux (voir annexe XVI).

Non sans souligner « l'état de vétusté de la mécanique ainsi que des sommiers mécaniques dans leur partie interne »...



9 décembre 1976 : l'expertise de Marie-Claire Alain.

L'expertise de Marie-Claire Alain

Pendant que se déroulaient ces travaux d'entretien, mairie et association ont entrepris maintes démarches, constitué et expédié maints dossiers afin de sensibiliser élus et administrateurs. Le 5 mai, Marie-Claire Alain se renseigne sur l'instrument en attendant de pouvoir se rendre à Loches.

C'est chose faite le 9 décembre. Accompagnée de Jacques Gommier, son mari, elle examine l'instrument dans toutes ses parties. Conclusion :

l'orgue vaut la peine d'être agrandi. Mais pas question d'électrification : sommiers et mécanique seront reconstruits, les jeux existants restaurés, la façade de l'orgue sera refaite, une pédale réelle à transmission mécanique construite, ainsi qu'un positif de dos ; de nouvelles études devront être menées et de nouveaux devis fournis, avec et sans buffet, sur la base d'une composition qui pourrait être approximativement la suivante :

Clavier I Positif de dos 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier III Récit expressif 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Flûte à cheminée	8	Bourdon	16	Gambe	8	Soubasse	16
Montre	4	Montre	8	Voix céleste	8	Flûte	8
Flûte conique	4	Flûte harmonique	8	Cor de nuit	8	Flûte	4
Nazard	2 2/3	Bourdon	8	Flûte douce	4	Bombarde douce	16
Quarte	2	Prestant	4	Doublette	2	Trompette	8
Tierce	1 3/5	Doublette	2	Plein jeu	V		
Larigot	1 1/3	Cornet *	V	Basson	16		
Cymbale	IV	Fourniture	IV	Trompette	8		
Cromorne	8	Cymbale	III	Clairon	4		
		Chamade	8	Voix humaine	8		
				Basson-hautbois	8		

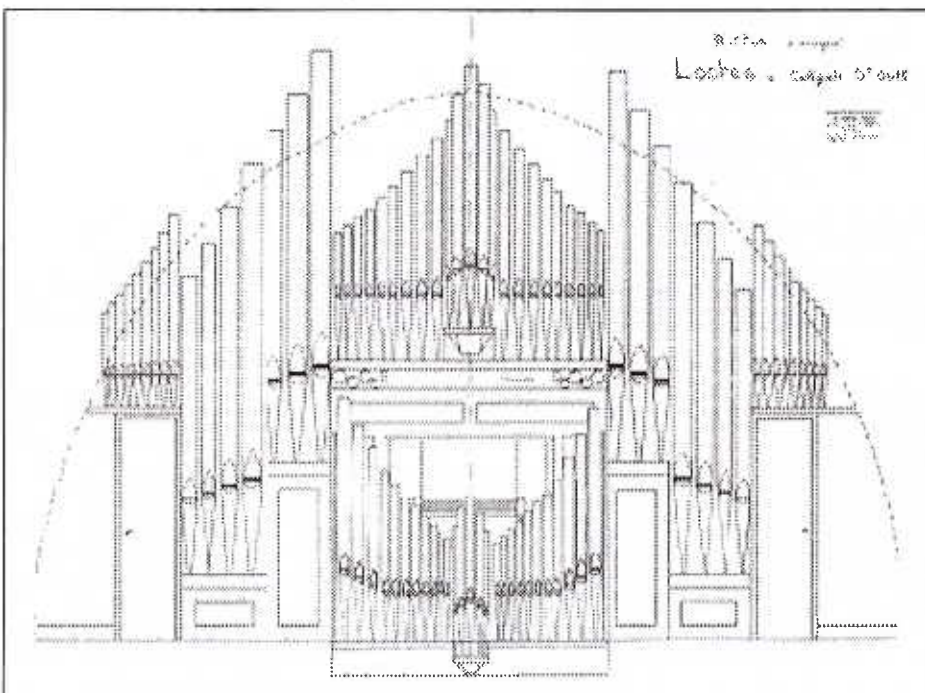
* A fa2 ou do2.

Tous accouplements et tirasses.

La subvention

« La Voix de l'orgue » sollicite alors des devis auprès de MM. Jean Renaud, Jean Dunand, Harpfer-Erman, Yves Sévère et Michel Alcouffe. Elle est en mesure d'adresser le 18 mai à la direction de la Musique et à Marie-Claire Alain un dossier complet comportant trois devis : ceux d'Yves Sévère (882 000 francs), de Jean Renaud (587 412 francs), et de Michel Alcouffe (611 520 francs). Elle n'a pu toutefois établir le contact avec les services habilités à discuter l'intégration esthétique du projet dans le monument.

Le 9 février 1978, Marie-Claire Alain annonce l'avis favorable de la commission sur le projet présenté par Michel Alcouffe et sa Manufacture tou-rangelle de grandes orgues. Le maire de Loches,



Projet Michel Alcouffe.

Yves Le Garrec, se fondant sur l'audience nationale acquise par « La Voix de l'orgue », obtient de l'assemblée départementale la prise en charge de « la moitié des annuités de l'emprunt que la ville de Loches sera amenée à réaliser ». Le 22 décembre 1980, le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux et établit le plan de financement de l'opération :

« LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU la lettre de M. le DIRECTEUR REGIONAL des AFFAIRES CULTURELLES en date du 22 mars 1978 informant qu'une subvention de 193.660 F peut être accordée à la Ville de LOCHES par le ministère de la Culture et de l'Environnement pour la restauration de l'orgue de l'église Saint-Ours.
- VU la décision du département en date du 19 décembre 1980 de prendre en charge la moitié des annuités de l'emprunt que la ville de Loches sera amenée à réaliser.
- VU le devis établi en juillet 1980 par les Grandes Orgues de Touraine pour un montant de 910.456,42 F,
- DECIDE de faire effectuer les travaux,
- FIXE comme suite le plan de financement de l'opération :

- Subvention Etat	193.660 F
- Participation de la Voix de l'Orgue	91.046 F
- Emprunt à contracter par la Ville	625.750 F
- CHARGE M. le Maire de signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse d'Epargne, dont la demi-annuité sera remboursée par le département d'Indre-et-Loire. »

M. le maire fait part le 19 janvier 1981 à Michel Alcouffe de l'heureux aboutissement du « dossier de réfection des orgues de la Collégiale Saint-Ours », et l'invite à le rejoindre à l'Hôtel de Ville de

Loches le vendredi 13 février à 18 heures, afin d'examiner avec les représentants de « La Voix de l'orgue » « toutes les modalités du chantier ».

De l'orgue d'Alcouffe à l'orgue de Mounier

Mais Michel Alcouffe ne répond plus. On apprend après enquête qu'il est parti avec sa famille pour Melbourne, en Australie, où la société Fincham recherche un directeur pour son département d'harmonisation.

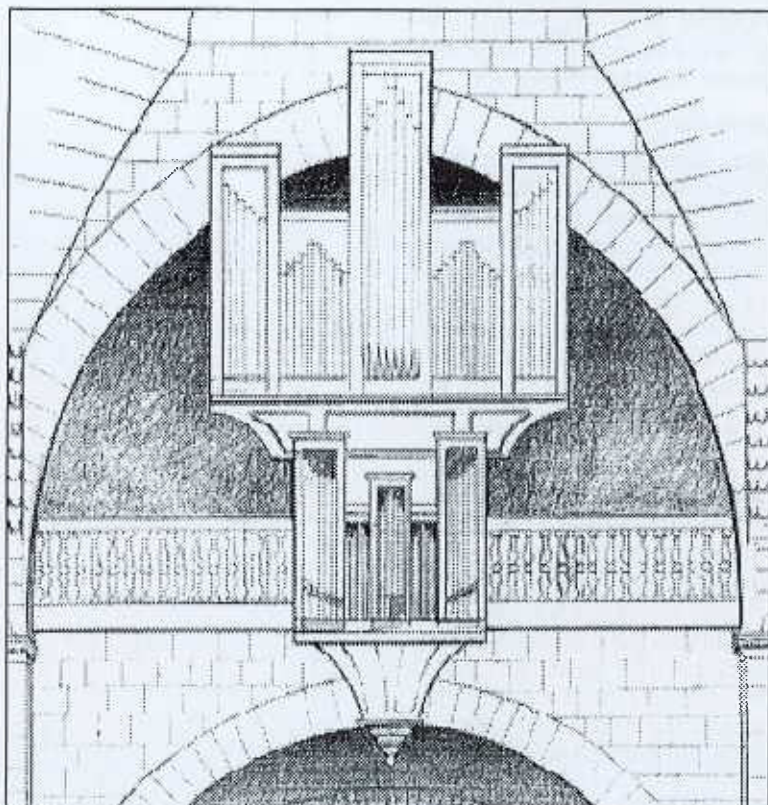
Sur les conseils de Marie-Claire Alain, la ville de Loches demande à Jean Renaud et Yves Sévère une réactualisation de leurs devis de 1977. Elle demande également un projet à Jean-Jacques Mounier, jeune facteur qui entretient l'instrument depuis le départ de Michel Alcouffe. La commission des Bâtiments communaux retient le 10 juillet le devis de Jean-Jacques Mounier, en souhaitant une nouvelle fois obtenir le concours des spécialistes des Bâtiments de France - contact qui n'a toujours pas pu, malgré d'innombrables tentatives, être officiellement établi.

En effet, ce devis, qui reprend à peu de choses près le programme défini par Marie-Claire Alain en décembre 1976, porte une attention particulière à l'intégration esthétique du projet dans le monument, cherchant à « dégager au maximum la salle arrière de la tour, afin d'en mettre en valeur l'architecture particulière » : « Le buffet de Posuif, la console et une partie du buffet de Grand'Orgue seront en suspension, en nid d'hirondelle, afin d'avoir le maximum de portée dans la nef et une esthétique favorable à l'ensemble. » Il prévoit également que les travaux de maçonnerie, échafaudage et contrôle des matériaux seront réalisés par l'entreprise Menet & C^{ie} - la même entreprise lochoise agréée Monuments historiques qu'avait déjà contactée Michel Alcouffe quelques années auparavant.

Le dossier ainsi reconstitué est accompagné d'une nouvelle délibération du conseil municipal en date du 31 juillet 1981 :

« LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU la lettre de M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles en date du 22 mars 1978, informant qu'une subvention de 193.660 F peut être accordée à la Ville de LOCHES par le Ministère de la Culture et de l'environnement pour la restauration de l'orgue de Saint-Ours,
- VU la décision du département en date du 19 Décembre 1980 de prendre en charge la moitié des annuités de l'emprunt que la ville de LOCHES sera amenée à réaliser,
- CONSIDERANT que le facteur d'orgues qui avait été retenu est parti pour l'Australie,
- CONSIDERANT que sur les conseils de Madame Marie-Claire ALAIN, deux autres devis ont été demandés,
- CONSIDERANT que l'entreprise de facture d'orgues Jean MOUNIER "Les Raies" 27160 FRANCHEVILLE, a fait une proposition pour un montant de : 888.032,88 F (Huit cent quatre vingt huit mille trente deux francs 88 centimes), - valeur Juin 1981 -



Projet Jean-Jacques Mounier (dessin Jacques Deny).

à laquelle il convient d'ajouter les travaux de maçonnerie et leurs annexes (contrôle de résistance des matériaux)

pour un montant de 50.000,00 F

et l'hébergement des facteurs d'orgues pendant le montage soit 28.800,00 F

Ce qui porte le montant total de l'opération à 966.832,88 F

- DEMANDE à M. le MINISTRE de la Culture et de l'Environnement de bien vouloir recevoir la subvention à accorder par son ministère et
- SOLLICITE un[e] subvention de 30 % du nouveau devis,
- DIT que le complément de financement sera assuré au moyen d'un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Épargne de LOCHES. »

La révision de la subvention

Marie-Claire Alain reçoit le 14 septembre le dossier de la ville de Loches, et prend encore le temps de se rendre compte par elle-même de la « fiabilité » du facteur retenu par la ville avant la réunion de la commission, prévue en janvier 1982. Le dossier passera en commission le 10 janvier 1983, la décision est signée Michel Fontès, alors chef de la division des Affaires générales à la direction de la Musique et de la Danse :

« La commission estime que la tribune de la collégiale ne pourra probablement pas supporter le poids supplémentaire des 17 jeux prévus aux devis trop ambitieux présentés par la ville de LOCHES.

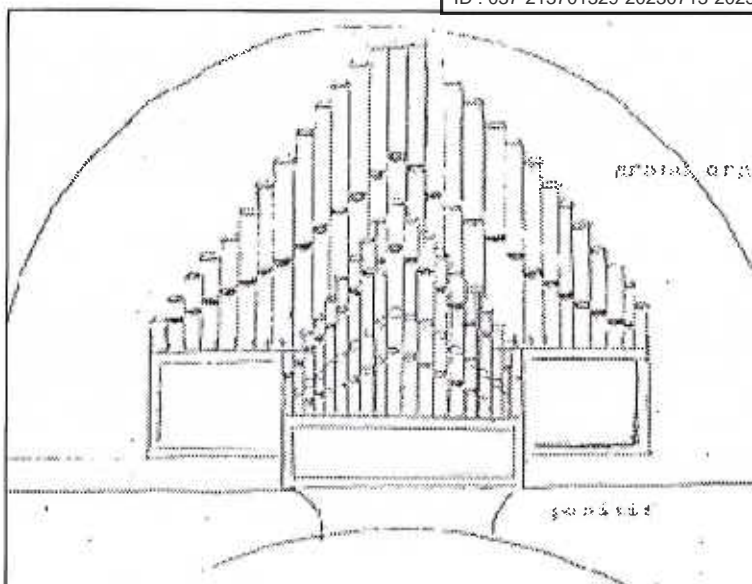
En outre, cette instance souhaite qu'en raison des coûts élevés des projets prévus, l'opération doit faire l'objet d'un appel d'offre auprès de plusieurs facteurs qui devront fournir des devis établis en fonction d'un programme rédigé par un spécialiste.

Enfin, la collégiale étant classée « Monument Historique », le programme devra être revu en liaison avec l'Architecte en chef de l'édifice et le technicien de la Direction de la Musique et de la Danse. L'affaire est reportée à une séance ultérieure. »

Le nouveau maire, Jean-Paul Diacre, demande le 25 juillet à Jean-Marie Jenn, conservateur régional des Monuments historiques, de bien vouloir organiser la rencontre entre les spécialistes de l'architecture et de la musique : MM. Aurat, Brochard, Decavèle et Lemort.

Jean-Pierre Decavèle, technicien de la direction de la Musique et de la Danse, examine l'instrument le mercredi 18 octobre : mauvaise qualité des parties mécaniques et électriques, pauvreté de la tuyauterie, une construction à neuf s'impose. Il échange avec Jean-Jacques Mounier et se déclare favorable tant au projet de facture d'orgues qu'au projet architectural.

MM. Jenn, Aurat, Brochard et Lemort sont reçus le mardi 6 mars 1984 après-midi par le sous-préfet et le maire de Loches. Ils envisagent plusieurs hypothèses, des discussions s'engagent, se poursuivent au cours des semaines qui suivent. M. Paganelli, directeur régional des Affaires culturelles, recueille leurs avis et tente de dégager des conclusions : il convient « d'adapter le projet à une solution qui consisterait à placer le positif en encorbellement au-dessus de



Dessin Jean-Louis Aurat.

la balustrade de la tribune, probablement dans un buffet de menuiserie, et de lui donner des proportions inférieures au dessin de la grande arcade qui surmonte l'entrée de la tribune. L'orgue lui-même resterait installé sur la tribune, mais sur toute sa largeur et le plus près possible de la balustrade. »

Ce rapport invitait à engager la discussion entre architectes, musiciens et facteur d'orgues fut-il interprété par la ville de Loches comme une fin de non-recevoir ? Pourquoi les demandes d'étude pour tenter de concilier au mieux musique et architecture sont-elles restées sans réponse ? « Comment se fait-il que ce dossier n'ait pas avancé depuis dix ans ? » demandait le directeur régional des Affaires culturelles Michel Fontès le 5 mars 1993. Aujourd'hui, la ligne budgétaire créée en 1981 par Yves Le Garrec pour la reconstruction de l'orgue de la collégiale n'existe plus.

L'entretien de l'orgue

Alors, depuis 1976, l'orgue est entretenu en faisant ce qu'il faut pour qu'il soit en permanence en état de marche – les concerts sont nombreux – mais en évitant toutefois d'y engloutir des sommes trop importantes : celles-ci doivent être réservées à la reconstruction. Les travaux minimum à effectuer étaient en août 1987, selon Alain Cambourian : la révision du pédalier, la réparation des parties électriques, le replacage des claviers, les réglages mécaniques, l'accord général. L'accord général est réalisé en août 1988 ; les claviers sont replaqués, un pédalier neuf posé, les parties mécaniques et électriques réparées en 1991 (voir annexe XVII). Les douze derniers tuyaux de clairon sont restaurés en mars 1994, l'enfoncement des claviers est réglé en juillet 1995, le trémolo dépanné en octobre de la même année. Les pannes auxquelles il faut faire face sont de plus en plus nombreuses, l'année 1997 prévoit des travaux d'amélioration de l'accouplement des claviers. Le recâblage électrique devra suivre, sans parler des rasettes à changer, de l'étanchéité interne des sommiers, etc.

A quand la reconstruction ?

BUFFET

Il n'y a pas à proprement parler de buffet, mais une charpente alternant piliers et panneaux de bois, peints marron foncé, soulignés de mauve, sur une largeur de 4,16 m (1,095 m + 1,97 m + 1,095 m), une hauteur d'environ 5 m et une profondeur de 3,27 m. La façade arbore vingt-neuf grands tuyaux de zinc, à entailles et pavillons, dix-neuf parlants et dix muets (aujourd'hui muets – ces dix tuyaux appartenaient à l'ancien jeu de salicional installé par Mutin). Numérotés au crayon bleu de 1 à 29 en partant du côté *ut#*, ils sont présentés en deux tourelles plates de cinq tuyaux et une mitre centrale de dix-neuf. Une cloison en panneaux de particules, peints couleur pierre du côté de la nef, et un plafond abat-sons en isorel tentent de protéger l'instrument de la poussière et d'éviter que les sons ne se perdent dans la tour. Sur le côté *ut#*, une plaque blanche rappelle la restauration effectuée en 1976 par la Manufacture tourangelle de grandes orgues.

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Analyse des jeux

GRAND-ORGUE : clavier manuel 56 notes (*ut1-sol5*). Disposition par ton sur deux demi-sommiers.

Montre 8 : chape 130 mm, registre 76 mm. Jeu Mutin. D'*ut1* à *ut2* en façade, en zinc, à entailles et pavillons, puis à partir d'*ut#1* sur sommier, cinq basses en zinc avec entailles (deux côté *ut*, trois côté *ut#*), puis trente-huit dessus sur sommier, en étain – onze (six côté *ut*, cinq côté *ut#*) avec encoches et oreilles, les vingt suivants coupés au ton, avec oreilles, les sept derniers sans oreilles. Toute la tuyauterie en étain a été dépaillonnée. Le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « M ».

Prestant 4 : chape 94 mm, registre 65 mm. Jeu Mutin. Deux fois vingt-huit tuyaux sur sommier, les trois premiers, de chaque côté, en zinc avec entailles, la suite en étain, dix à encoches, le reste au ton ; oreilles sur toute l'étendue sauf *fa#5* (traces de cassure). Nom de la note gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « P », et marqué à la pointe sèche sur le pied du tuyau.

Flûte harmonique 8 : chape 136 mm, registres 42 + 43 mm. Jeu Mutin. Tuyaux d'*ut1* à *fa1* en façade, de *fa#1* à *si1* postés sur les côtés derrière la façade (*sol1*, *la1*, *si1* derrière la tourelle de gauche côté *ut#* ; *fa#1*, *sol#1*, *la#1* derrière la tourelle de droite côté *ut*), à partir d'*ut2* (soit 44 tuyaux = deux fois 22) sur sommier. Dents machine nombreuses, entailles sur toute l'étendue ; harmonique à *do4* par deux trous ronds à mi-hauteur ; nom de la note gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « H ».

Bourdon 8 : chape 127 mm, registres 40 + 40 mm. Jeu Mutin. Première octave en bois, postée sur les côtés du sommier de grand-orgue (six tuyaux côté *ut*, six côté *ut#*), puis deux fois vingt-deux tuyaux sur sommier, en étain, avec calottes mobiles et oreilles. Nom de la note gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « B ».

Nazard 2 2/3 : chape (commune avec tierce) 123 mm, registre 37 mm. Jeu Mutin ? Première

octave bouchée, calottes mobiles et oreilles, en étain sauf la calotte de l'*ut1* en étoffe, *ut1* qui porte diverses inscriptions : sur le corps du tuyau, le nom de la note « G » gravé au poinçon, au-dessus de la mention « NASARD » ; mais si l'on renverse le tuyau, apparaît sur le corps, tracée à la pointe sèche, la mention « Basson de 8 pieds 24 notes » et sur le pied le nom de note « C » ! Sur le pied des autres tuyaux, le nom de la note à la pointe sèche alterne avec un nom de note décalé d'un demi-ton : y a-t-il eu décalage ? interversion ? réemploi ? Deuxième octave à cheminées et oreilles, corps étain, calottes et cheminées en étoffe, le reste au ton, en étoffe, sans oreilles. Le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « N » sur le côté des tuyaux, le nom de la note est rappelé au poinçon sur le pied des tuyaux.

Tierce 1 3/5 : chape (commune avec nazard) 123 mm, registre 37 mm. Jeu Beuchet. Huit premiers tuyaux à encoches et oreilles, en étoffe, le reste au ton sans oreilles. Marquage du nom de la note au poinçon sur corps et pied des tuyaux, *ut1* porte en outre le nom du jeu en entier gravé au poinçon : « TIERCE ».

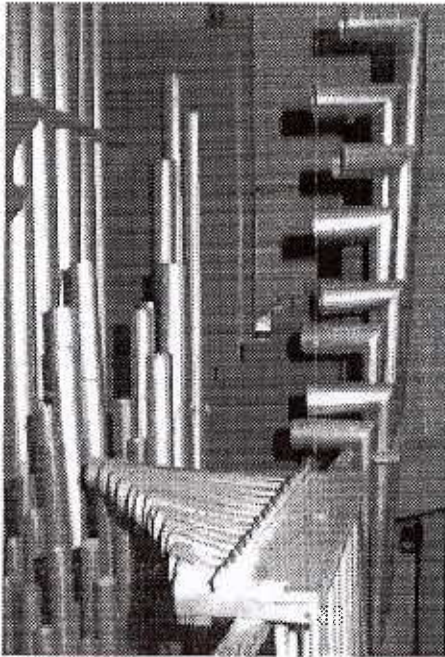
Doublette 2 : chape 85 mm, registre 55 mm. Jeu Beuchet. Les six premiers à encoches et oreilles, les septième et huitième avec oreilles, le reste au ton sans oreilles, pieds étoffe, corps étain à 75 %. Le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « D » sur le corps des tuyaux, il est répété sur le pied des tuyaux. Sur *ut1* : « DOUBLETTE ».

Plein jeu IV : chape 123 mm, registre 45 mm. Jeu Beuchet, recomposé par Michel Alcouffe. Premier rang avec encoches sauf les huit derniers ; deuxième rang : quelques tuyaux avec encoches ; le reste au ton. Pieds étoffe, corps étain à 75 %. Nom de la note marqué au poinçon sur corps, au-dessus du numéro de gabarit, tous deux sont répétés à la pointe sèche sur le pied du tuyau, exemple : « f 7 ». Sur *ut1*, « PLEIN JEU » est gravé au poinçon sur le corps du tuyau, à la ligne suivante « GO », à la ligne suivante « C », « PLEIN-JEU », suivi de « C », est marqué à la pointe sèche sur le pied du tuyau. Composition :

<i>ut1</i>	<i>fa#2</i>	<i>fa#3</i>	<i>ut4</i>	<i>sol#4</i>
1	2	4	4	5 3/5
2/3	1 1/3	2 2/3	2 2/3	4
1/3	2/3	1 1/3	2	2 2/3
1/4	1/2	1	1 1/3	2

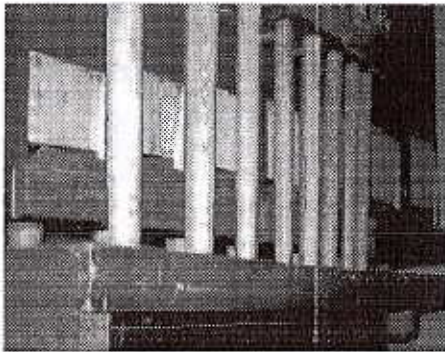
Trompette 8 : jeu Pierre Chéron, sur une laye rapportée à l'arrière du sommier de grand-orgue, largeur 11 cm. Chape 105 mm, registre 65 mm. Dessus en chamade, postés sur chape montée (*do3* à *sol5*), spotted, noyaux à collerette, avec boîtes de *do3* à *si3*, nom du jeu gravé au-dessus du nom de la note ; basses coudées pavillonnées, pieds étain, noyaux à collerette avec boîtes en cuivre, résonateurs en spotted, nom du jeu gravé « T » au-dessus du nom de la note sur boîtes en cuivre, « T GO » sur résonateurs. Sur *ut1*, mention complète du nom du jeu : « TROMPETTE ». Anches Bertounèche, languettes en laiton.

Bourdon 16 : sur sommiers unit (à membranes et électro-aimants) séparés, trente basses en sapin,



A l'arrière du sommier de grand-orgue, la trompette en chamade et ses basses coudées.

bouchées, de part et d'autre de la boîte où est enfermé le récit (quinze côté *ut*, quinze côté *ut*[#]), avec réglage de l'introduction de vent par obturateur de *ré*2 à *fa*3 sur pied des tuyaux en position d'ouverture maximum, puis vingt-six dessus en étain, avec calottes mobiles et oreilles, sur deux autres petits sommiers électriques (côté *ut* et côté *ut*[#]), au fond de l'orgue. Le nom de la note et le nom du jeu sont imprimés sur la lèvres supérieure en bois dans les basses, le nom de la note est gravé au-dessus du nom du jeu noté « B » sur le corps des tuyaux en métal.

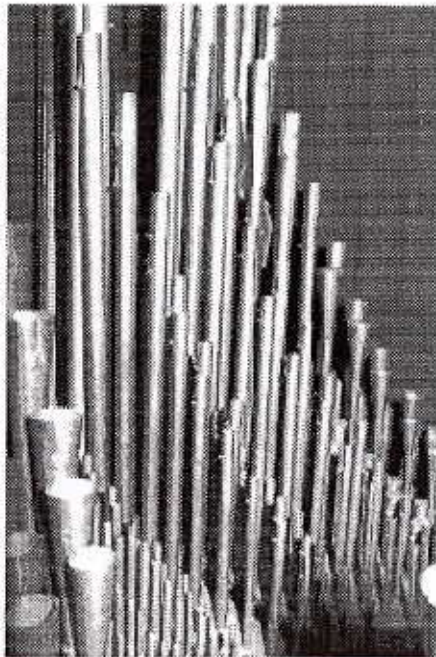


Les obturateurs de réglage d'introduction de vent.

RÉCIT EXPRESSIF : clavier manuel 56 notes (*ut*-*sol*5). Disposition par ton sur deux demi-sommiers enfermés dans une boîte expressive à quarante jalousies.

Voix humaine 8 : chape 113 mm, registre 55 mm. Jeu en étain, de Mutin, noyaux à collerette, calottes soudées de type romantique, anches à larme, languettes en laiton. Nom de la note gravé au poinçon sur le corps des tuyaux, le pied portant un numéro de 1 à 12. Le premier *ut* porte sur le corps le numéro « 2660 » gravé au poinçon, mais le zéro a été barré à la pointe sèche et remplacé par un « 2 ».

Basson-hautbois 8 : chape 105 mm, registre 66 mm. Jeu Mutin. Pavillons sur toute l'étendue.



A travers la tuyauterie du récit, vue sur le basson-hautbois.

Les six premiers et les quatre derniers (de chaque côté) ont des noyaux à collerette. Les dix-sept premiers (neuf côté *ut*, huit côté *ut*[#]) ont des boîtes en zinc portant le nom de la note gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « B », et des résonateurs en spotted où le nom du jeu « BH » est gravé au-dessus du nom de la note ; leur pied est marqué à la pointe sèche, le nom du jeu « BH » surmontant le nom de la note. La suite est en étain, marquée du nom de la note au-dessus de « B » sur le corps des tuyaux, le pied portant un numéro de gabarit. Anches Bertounèche, languettes en laiton. Hautbois à partir d'*ut*3, anches Bertounèche, languettes en laiton, rasettes oxydées. En plus du nom de la note sur le corps et d'un numéro sur le pied gravés au poinçon comme sur les autres tuyaux, l'*ut*3 porte le numéro « 2664 ».

Cor de nuit 8 : chape 116 mm, registres 30 + 31 mm.

Jeu Mutin. Douze basses en bois bouchées, postées sur les sommiers électriques du bourdon 16 de pédale, six de chaque côté (cinq contre la paroi de la boîte expressive, la sixième devant les cinq autres), la suite en étain sur sommier avec oreilles et calottes mobiles. Le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus de « 1 » sur le corps des tuyaux.

Gambe 8 : chape 131 mm, registres 35 + 36 mm.

Jeu Mutin. Douze basses en zinc postées par côté, dans l'alignement des basses de cor de nuit le long de la paroi de la boîte expressive, frein par rouleau en bois devant la bouche. Ensuite sur sommier, à entailles. Six premiers en zinc, le reste en étain. Frein par rouleaux en métal soudés sous la bouche pour les dix-huit premiers, par pièce de métal rectangulaire pour les dix-huit suivants, les huit derniers sont à oreilles. Gravure au poinçon : « 2577 », le nom de la note étant marqué à la pointe sèche (écriture anglaise) sur la lèvres supérieure.

Principal 4 : chape 102 mm, registre 62 mm. En étain, jeu Beuchet à partir d'une partie d'un jeu de viole de Mutin. Dix-sept premiers (neuf côté *ut*, huit côté *ut*[#]) à encoches ; la suite, au ton, a été

dépavillonnée. Deux premières octaves avec oreilles. Nom de la note gravé au poinçon sur corps et pied des tuyaux.

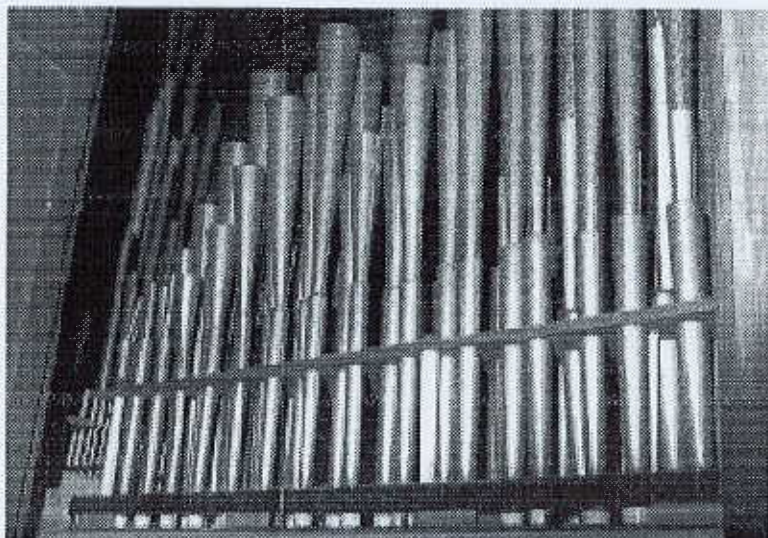
Voix céleste 8 : chape 101 mm, registre 56 mm. Jeu à *ut*₂, de Mutin. Première octave en zinc, la suite en étain. Frein sur les dix-huit premiers par rouleau en métal, sur les dix-huit suivants par pièce de métal soudée, huit derniers à oreilles, entailles sur toute l'étendue. Le numéro « 2692 » est gravé au poinçon sur le corps des tuyaux, le nom de la note écrit à la pointe sèche en lettres anglaises sur la lèvres supérieure.

Doublette 2 : chape 80 mm, registre 44 mm. Jeu Beuchet. Six premiers à encoches et oreilles, le reste au ton, les deux suivants à oreilles, le reste sans oreilles. Jeu en étain, dépavillonné. Le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « D » sur le corps du tuyau, le nom de la note se retrouve sur le pied des tuyaux, gravé au poinçon.

Fourniture IV : chape 150 mm, registre 75 mm. Jeu Beuchet, recomposé par Michel Alcouffe. Premier rang à encoches sauf les treize derniers (six côté *ut*, sept côté *ut*_#), deuxième rang à encoches sauf les vingt-cinq derniers ; les dix-neuf premiers du troisième rang sont à encoches, ainsi que les sept premiers du quatrième rang. Le nom de la note, suivi ou non du numéro de gabarit, est gravé au poinçon sur le corps et le pied des tuyaux. Composition :

<i>ut</i> ₁	<i>ut</i> ₂	<i>ut</i> ₄	<i>ut</i> ₅
1 1/3	2	2 2/3	4
1	1 1/3	2	2 2/3
2/3	1	1/3	2
1/2	2/3	1	1 1/3

Trompette 8 : située avec le clairon sur une laye des anches de 195 mm de largeur, dotée d'un registre d'appel mécanique de 64 mm. Chape 110 mm, registres 22 + 34 mm. Jeu Mutin et Beuchet. Les résonateurs des seize premiers tuyaux, à l'origine en zinc, sont en spotted (Beuchet), à entailles et pavillons, marqués au poinçon « T », au-dessus de « RT », au-dessus du nom de la note ; les boîtes en zinc portent le nom de la note gravé au poinçon surmontant le nom du jeu noté « T » ;



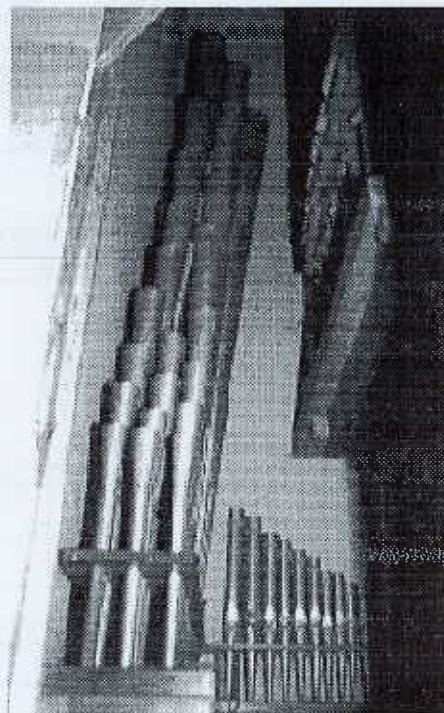
Clairon et trompette récit, côté *ut*_#. Sous la chape, les joints télescopiques.

à la pointe sèche sur pied, le nom du jeu « TR » surmonte le nom de la note et un numéro gravé au poinçon. La suite est en étain dépavillonné, avec nom de la note gravé au poinçon surmontant le nom du jeu noté « T » ; numéro de gabarit sur le pied des tuyaux. Harmonique à *ut*_# ; le nom de la note est gravé au poinçon au-dessus du nom du jeu noté « TH » sur le corps des tuyaux, le numéro de gabarit sur le pied. Anches Bertounèche, languettes en laiton, noyaux carrés.

Clairon 4 : chape 85 mm, registre 40 mm. Ancien soprano harmonique de Mutin. Cinq premiers (trois côté *ut*, deux côté *ut*_#) avec résonateur en spotted (Beuchet), boîte en zinc, pied étain ; sur *ut*₁, le nom du jeu « CLAIRON » est gravé au-dessus du nom de la note ; sur les autres résonateurs, le nom de la note est gravé au-dessus du nom du jeu noté « C » ; sur les boîtes en zinc, le nom de la note est gravé au-dessus du nom du jeu noté « S » ; sur le pied, un marquage à la pointe sèche rappelle le nom de la note. La suite en étain, dépavillonnée, dix-neuf (neuf plus dix) tuyaux avec nom de la note suivi de « S » marqué au poinçon sur corps, nom de la note à la pointe sèche sur pied, plus numéro de gabarit au poinçon. Vingt suivants comportant le nom de la note suivi de « SH » (le clairon est harmonique à *ut*₃). Anches Bertounèche, languettes en laiton, noyaux carrés. Douze derniers en tuyaux de fond sur pied de tuyau à anche, marquage au poinçon du nom de la note suivi de « S » sur le corps du tuyau, le nom de la note étant rappelé à la pointe sèche sur le pied du tuyau, lequel porte également un numéro de gabarit gravé au poinçon.

PÉDALE : 30 notes (*ut*₁-*fa*₃), disposition par ton sur sommiers électriques séparés.

Soubasse 16-Basse 8-Flûte 4 : emprunt électrique du bourdon 16, en sapin jusqu'à *fa*₃, puis en métal (voir bourdon 16).



Basson, soubasse, bourdon : côté *ut*_#.

Basson 16-Trompette 8-Clairon 4 : ancien jeu de récité de Mutin, transféré par Beuchet sur deux sommiers unit séparés pour permettre le dédoublement, cinquante-six tuyaux, les deux derniers tuyaux sont donc inutilisés. Première octave acoustique (demi-longueur, double diapason). De chaque côté (*ut* et *ut#*), les quatorze premiers tuyaux (d'*ut1* à *ré#3*) comportent un pied en étain, un noyau à collerette (avec boîte en zinc) et un résonateur en spotted maintenu dans des croisants métalliques enrobés de caoutchouc, les quatorze derniers sont en étain, le résonateur faisant corps avec le noyau. Nombreux marquages : sur le pied et le corps des tuyaux, sur les boîtes, à la pointe sèche ou au poinçon, nom de la note, numéro d'octave (1, 2, 3, 4, 5), numéro de gabarit (de 4 pour les plus aigus à 14 pour les plus graves).

Sommiers

Les demi-sommiers de grand-orgue (long. 150 cm x larg. 82,5 cm + profondeur de la chape de trompette rapportée 11 cm = 93,5 cm x haut. 21,4 cm) et de récité (long. 123,5 cm x larg. 113,5 cm x haut. 21,5 cm) sont à registres coulissants, au même niveau : derrière la façade, grand-orgue, puis récité. Les tuyaux y sont disposés par ton. Tampons de laye à l'avant pour le grand-orgue, à l'arrière pour le récité, fermés par des crochets mobiles. De nombreuses décharges tentent d'éviter les emprunts, les joints télescopiques posés par Michel Alcouffe et Pierre Wolff entre les chapes et les règles de registres ont pratiquement éliminé les soufflures : les parties internes ne sont pas fiables, ce qu'avait déjà souligné Jean-Albert Villard en 1968 !

Les sommiers de pédale, situés sur les côtés, sont électriques (sommiers-laye à un électro par note, avec fond amovible par vis), en acajou, et permettent l'emprunt et le dédoublement du bourdon 16 de grand-orgue, ainsi que le dédoublement du basson 16 en trompette et clairon. Les sommiers qui portent les tuyaux de basson mesurent 123,5 cm de long x 25,3 cm de large x 15 cm de haut. Ceux qui portent les tuyaux de dessus de bourdon 16 mesurent 68 cm de long sur 12 cm de large. Les tuyaux y sont également disposés par ton.

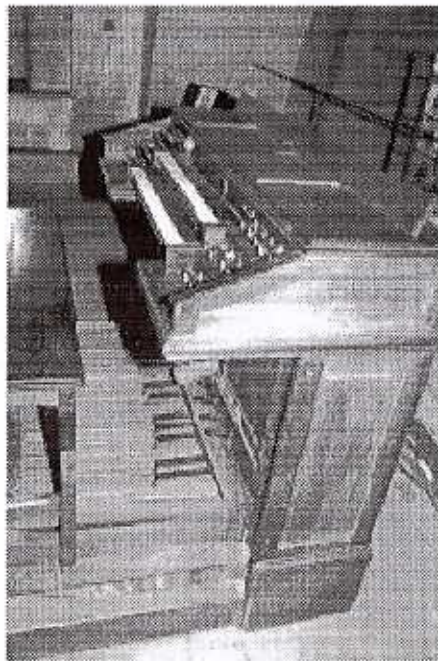
Les charpentes sont en bois, renforcées de fers acier en « T » au niveau du support des sommiers.

Console

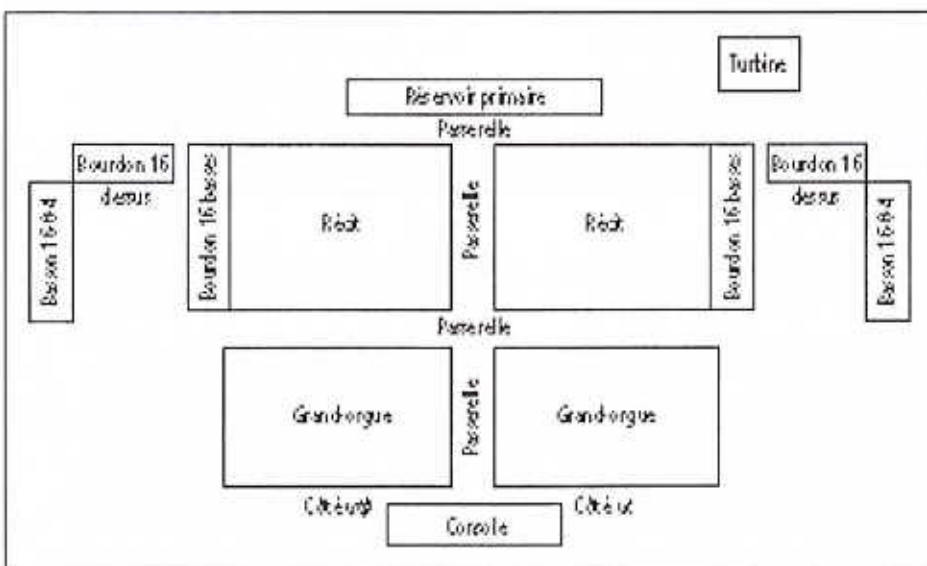
Meuble retourné avançant de 1,39 m au centre du buffet, regardant la nef, fermeture par couvercle contenant le pupitre, hauteur 129 cm. Deux claviers manuels de 56 touches à angles biseautés, les naturelles plaquées ivoirine, les dièses rehaussés d'ébène. Les tirants de registres sont disposés en gradins de part et d'autre des claviers.

A gauche :

- Cor de nuit 8, gambe 8, voix céleste 8, principal 4, doublette 2 (écriture rouge sur porcelaine blanche).
- Bourdon 16, bourdon 8, montre 8, flûte harmonique 8, prestant 4 (écriture noire sur porcelaine blanche).
- Soubasse 16, basse 8, flûte 4 (écriture verte sur porcelaine blanche).



La console.



Plan des sommiers.

A droite :

- Fourniture 4 rangs, trompette 8, clairon 4, voix humaine 8, basson-hautbois 8 (écriture rouge sur porcelaine blanche).
- Nazard 2 2/3, doublette 2, tierce 1 3/5, plein jeu 4 rangs, trompette 8 (écriture noire sur porcelaine blanche).
- Basson 16, trompette 8, clairon 4 (écriture verte sur porcelaine blanche).

Au-dessus des claviers, au centre, une plaque : « *Mutin Cavallé-Coll à Paris* », restituée à son emplacement d'origine par Jean-Jacques Mounier ; au-dessus à gauche, un voltmètre gradué de 0 à 30 ; au-dessus à droite, deux boutons-poussoirs de mise en marche (bouton noir) et d'arrêt (bouton rouge).

Sous les claviers, éclairage du pédalier (au néon) ; le pupitre et la console sont éclairés par un projecteur directionnel situé en hauteur au centre de l'arc de pierre.

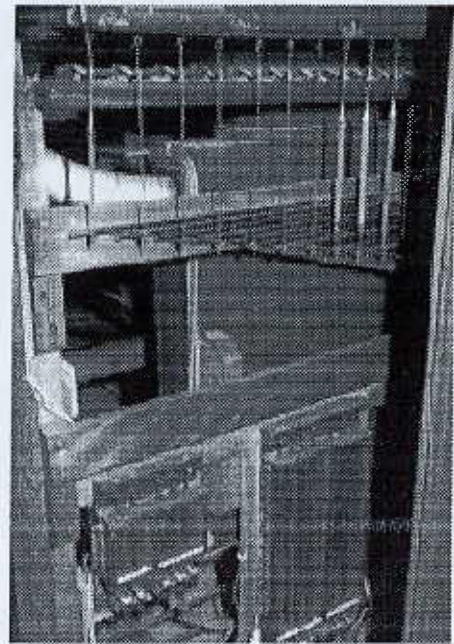
Pédalier à touches parallèles (prof. 80 cm), en chêne, concave, 30 notes, avec dièses rehaussés d'ébène. Au-dessus du pédalier, de gauche à droite : tirasse grand-orgue, tirasse récit, accouplement unisson, emplacement libre (ancien accouplement octave grave supprimé), pédale d'expression récit (à bascule), appel anches pédale (électrique), appel anches récit (mécanique), trémolo (électrique).

Transmission

Mécanique, sauf première octave plus une note de la montre, première octave de la flûte harmonique, du bourdon 8, du cor de nuit, de la gambe, l'ensemble du bourdon 16 et de la pédale pour les notes et pour le tirage des jeux ; les boîtes de contacts électriques du tirage de ces jeux se trouvent à l'avant de l'orgue, à gauche, côté *ut*# : une boîte pour la première octave de la gambe, du cor de nuit, du bourdon 8, de la flûte harmonique et de la montre, une autre pour bourdon 16, sous-basse 16, basse 8, flûte 4, basson 16, basson 8 et basson 4. L'appel des anches pédale et le trémolo sont également électriques. Un redresseur Monobloc de la société Rabine et C^{ie} (Boulogne-Billancourt), type M3 SP, gère le courant de 220/380 volts, 10 ampères, sur trois phases, et le transforme en courant de 12 à 15 volts.

Au grand-orgue, le mécanisme de tirage des jeux est disposé côté *ut* pour la montre, le prestant, le bourdon 8 et la tierce (dans sa partie verticale, la transmission de bois est entièrement piquée aux vers), côté *ut*# pour la flûte harmonique, le nazard, la doublette, le plein jeu et la trompette. Au récit, ce mécanisme est disposé côté *ut* pour la voix humaine, le cor de nuit, la gambe, la voix céleste, le principal et l'appel des anches, côté *ut*# pour le basson-hautbois, la doublette, la fourniture, la trompette et le clairon.

Les claviers, axés au centre, actionnent des barres d'équerres qui aboutissent aux abrégés montés sur panneaux, vertical pour le grand-orgue, horizontal (couché sous sommier) pour le récit où l'on trouve une barre d'équerre en renvoi au niveau du grand-orgue et une barre d'équerres inversées en renvoi sous le récit, rouleaux en acier, palettes



Mécanique et électricité.

en fer forgé, vergettes en pin (sauf sous sommier grand-orgue de la première à la sixième côté *ut*, de la seconde à la septième côté *ut*# qui sont en tige de laiton), équerres en acier, contacts électriques par brosses.

Tuyauterie

L'ensemble comporte beaucoup de zinc : la façade, avec ses tuyaux parlants et ses tuyaux muets, les basses de montre, de prestant, de flûte harmonique, de gambe et de voix céleste. Le reste est pauvre en étain, le plus souvent étoffé ou spotted, à l'exception de la doublette et du plein jeu du grand-orgue qui présentent un alliage plus riche en étain (75 %).

Diapason

*La*2 sur prestant = 440 par 20 °C. Tempérament égal.

Soufflerie

Une turbine électrique Bouchet-Lanat, Champin & C^{ie} (constructeurs brevetés, 7 rue Nicolai, Lyon), placée dans un caisson de bois à l'arrière de l'instrument – caractéristiques : pression 130 mm, débit 20 m³, 1 500 tours/minute, 380 volts ~, alimentée, via une boîte régulatrice à rideau et un porte-vent en bois, un réservoir primaire à un pli rentrant encore muni d'une partie de ses pompes à mains et à pieds, recouvert de plaques de fonte – les anciennes masses de pierre sont encore entre-

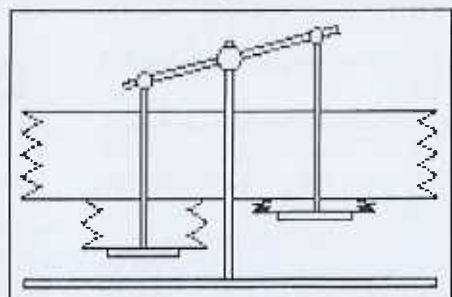


Schéma des anciennes pompes à mains et à pieds.

posées dans le coin nord-ouest de la tribune, mais le système de pompage (de pédalage) ancien a été en partie supprimé. A partir de ce réservoir-pompe, le vent est distribué par des porte-vent en bois vers le réservoir principal à plis parallèles (un pli rentrant, un pli saillant) qui alimente le sommier de récit, puis le sommier de grand-orgue par l'intermédiaire d'un réservoir anti-secousses. Sur les côtés, toujours à partir du réservoir-pompe, court l'alimentation, par porte-vent en bois, des sommiers électriques portant les dessus du bourdon 16, puis, par gaines d'aluminium (77 mm de diamètre), des sommiers portant les basses du bourdon 16 et le basson 16-8-4. Deux postages en aluminium alimentent également les tuyaux postés sur les côtés des sommiers de grand-orgue (six basses de bourdon et trois de flûte de chaque côté) à partir de la boîte d'introduction du vent au sommier de grand-orgue ; quatre postages alimentent les tuyaux de façade à partir des sommiers de grand-orgue. Pressions : grand-orgue 90 mm, récit 97 mm, pédale 90 mm.

ANNEXES

Annexe I

Archives départementales, 3E26-333, marché passé avec Ambroise Le Vasseur, 1660.

« Du submedy dixième jour d'april mil six cent soixante a Loches apres midy

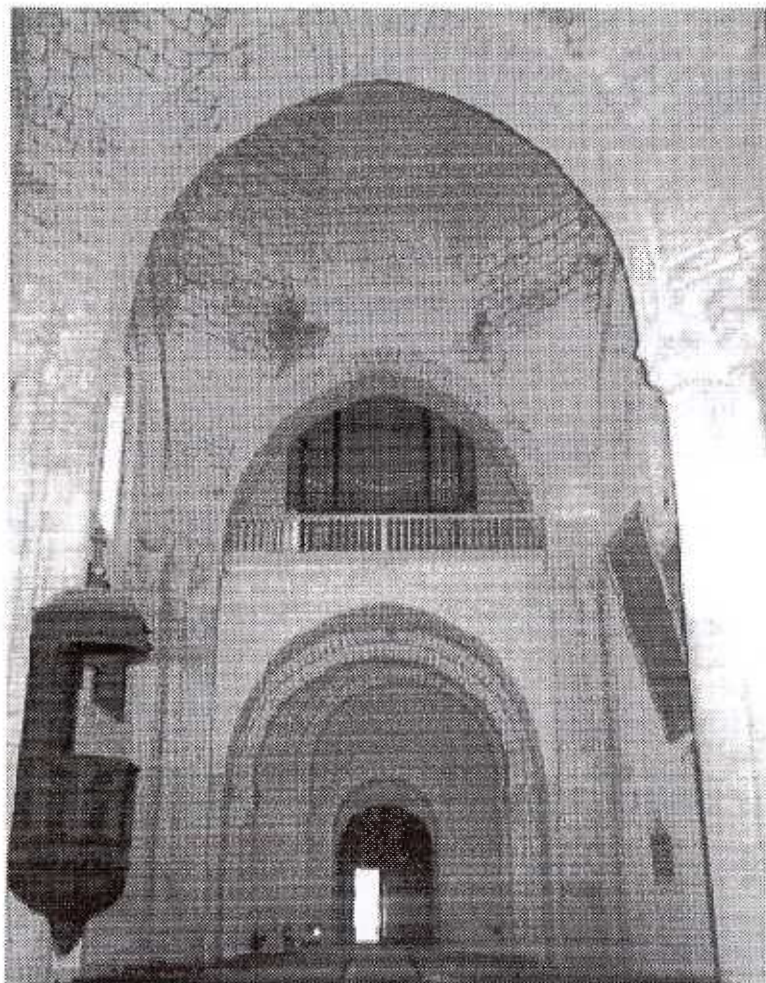
Furent presents [biffé : en leurs] establies et deue-ment soubzmis etc. messieurs les venerables prieur, chanoines et chapitre de l'esglise Royale et Collegiale Nostredame du chasteau dud. Loches aparoissans es personnes de nobles et discretz Maistres Bertherand Chaspoux, prieur, Claude Quantin, chantre, Gregoire Boillac, Jacques Cabanatz, Anthoine Dallonneau et Charles Boillac, chanoines, d'une part,

Et Mr^s Ambroise Le Vasseur facteur d'orgues et organiste de l'esglise de Tours y demeurant parroisse de St Vincent d'autre part,

Lesquelles parties ont fait et font entre elles les marchés, conventions, promesses et obligations qui ensuit. C'est assavoir que led. Le Vasseur a promis d'augmenter a neuf aux orgues de lad. esglise Nostredame sçavoir un jeu de trompette [biffé : a neuf] sonnans six pieds dont les corps seront d'estein, anches de cuivre, les pieds d'estoffes, consistant en trente huit tuyaux [biffé : les dessus et basses] divisé en deux registres, plus faire aussy a neuf un jeu de flajolle a la quatrième octave de pareil nombre de tuyaux, les corps et piedz d'estoffe ;

Plus faire un jeu d'esco composé de cinq rangées de chacun vingt cinq tuyaux commençant en C Sol Ut fa milieu du clavier et finissant en C Sol Ut fa en haut aussy d'estoffe lequel esco sera posé dans le corps d'un bas de lad. orgue ;

Plus faire pour ledict esco un clavier consistant en XXI touches avecq un sommier capable pour poser les tuyaux dudict jeu d'esco, et fournira de toutes matieres propres et necessaires pour tout ce que dessus, mesme la menuiserie et bois, et rendra led. trois jeux faits et parfaictz comme il s'apartient dans le jour et feste de Saint Michel prochainement venant a peine etc. [= sous peine de tous depens, dommages et intérêts],



L'église Saint-Ours de Loches.

pour toute laquelle besongne, sallaires et matheriaux, lesd. Sieurs ont promis de payer, fournir et bailler aud. Le Vasseur la somme de quatre cens livres tournois, sçavoir la somme de cent livres dans huy [= aujourd'hui, dedans ce jour], pareille somme de cent livres dans dhuy en trois mois, et le surplus montant deux cens livres [biffé : dans] aud. jour et feste de St Michel prochainement venant, ce qui a esté stipulé et accepté par lesd. parties esdit nom [c'est-à-dire les Sieurs de chapitre au nom du chapitre et led. Levasseur en son nom à lui] et a lenterinement et entier accomplissement des presentes sy sont espressement obligées et obligent etc. promettent etc. renoncent etc. dont etc. jugement etc.

Fait et passé aud. chasteau es presence de Pierre Durvernay, organiste aud. chasteau, et François Ballue, cler dud. notaire, tesmoins ; et desapresent a lad. somme de cent livres esté presentement payée aud. Levasseur dont etc. quitte etc. sans prejudice du surplus montant trois cens livres et ausd. Sieurs du contenu du marché cy dessus presents lesdits tesmoins. Et ont lesd. sieurs declaré que lad. somme de quatre cens [biffé : sera payée] procedde [biffé : et sera payée] de la vendition qu'ilz ont faite des fructz de la prebende de desfunt M^r René Compain, aussy chanoine, pour la presente année, a eux appartenante pour ne s'estre presenté personne au lieu dud. desfunt sieur Compain au chapitre general du second jour de la presente année, [biffé : les] laquelle somme a esté mise es mains dud. [biffé : sieur] M^r Gregoire Boillac comme fabricant ainsi quil a recognu quil

fera payement d'icelle aud. Levasseur et de laquelle led. Levasseur a presentement touché lad. somme de cens lièvres, presents lesd. tesmoins.

[Signé :] C Quantin, G Boillac, Cabanatz, Boillac Depreaux, A Le Vasseur, Ballue, Dupont Notaire Royal, Duvernay »

« Et le vingtieme jour de novembre aud. an mil six cent soixante au chasteau de Loches, en la presence de nous Notaire susd. et soubzsigné et des tesmoins cy apres, led. Levasseur, organiste, a recognu avoir receu tant cejourd'hui qu'auparavant desd. Sieurs de chapitre par les mains dud. [biffé : Sieur boillac] venerable Maistre Gregoire Boillac la somme de trois cens lièvres restant a luy payer du contenu du marché cy dessus dont il sest contenté et contente, quitte et quitte lesd. Sieurs de chapitre ; et sur ce que led. Levasseur a interpellé lesd. Sieurs de chapitre de recevoir la besongne quil a fait a lad. orgue conformement aud. marché presentement, et que lesd. Sieurs de chapitre ont dit quil n'y a personne en ceste ville qui puisse veoir lad. besongne et requis temps competant de ce faire, a esté accordé entre lesd. parties que dans le huitieme jour de janvier prochain lesd. Sieurs de chapitre feront veoir et visiter la besongne faite par led. Le Vasseur a lad. orgue suivant le marché cy dessus et sy elle est bien et deument faite ; pourquoy veoir faire seront tenus advertir led. Levasseur huit jours auparavant, et en cas quil ne comparut suivant le [biffé : mandement] l'advis qui luy sera donné, a promis de prendre dapte au raport qui sera fait par celuy qui visitera lad. orgue et besongne dernière incluse au marché cydessus [biffé : faite a icelle], et faire les choses qui s'y trouveront necessaire, declarant des apresent n'avoir [biffé : aucune] suspicion contre aucun organiste ou facteur que lesd. sieurs [trou du manuscrit] manderont etc. Fait et passé es presence Lucas Véron et Robert Migeon, clers demourant aud. Loches, tesmoins.

[Signé :] A Le Vasseur, G Boillac, migeon, Véron, Dupont »

« Et le onzieme jour de janvier M^{VI}C [mil six cent] soixante un apres midy ont esté present lesd. sieurs de chapitre d'une part et led. Le Vasseur d'autre, lesquelles parties sont demeuré d'accord de ce qui ensuit. C'est asscarcoir lesd. Sieurs de chapitre, attendu L?? S?? des interperies qu'ils nont peu advertir aucun expert, ont dit qu'ils se reportent a la bonne foy dud. Le Vasseur d'affirmer sy les besongnes par luy entreprises a faire par le marché cy dessus sont bien et deument faites, ce que led. Levasseur a assuré et assure avoir fait et par-fait bien et deument lad. besongne comme il s'est obligé par led. marché ; [biffé : est et demeure] au moyen de quoy demeure icelles besongnes faites a lad. orgue receues par lesd. sieurs de chapitre, et ont dechargé led. Le Vasseur du contenu dud. marché, dont acte fait es presence desd. Migeon et Véron, tesmoins.

[Signé :] G Boillac, Cabanatz, A Dallonneau, Chaspoux, C Quantin, Boillac depreaux, Potier, Dupont, migeon, Véron »

Annexe II

Archives départementales, 3E26-333, marché passé avec Jehan-Baptiste Turgis, 1673.

« [En marge : maitté pour l'orgue copie, Deux cens quatre]

Du neufiesme jour de juin M^{VI}C Soixante treize a Loches apres midy

Furent presents établis et soubsmis etc. Messieurs les venerables prieur [biffé : chantre] chanoines et chapitre de l'esglize Royale et Collegiale nostre Dame dud. Loches aparoisant en la personne de venerable et discret M^r Marc Peloné, l'un d'iceux, et commis et deputé par le corps dud. chapitre pour l'effet cy apres d'une part,

Et Jehan Baptiste Turgis facteur d'orgue demeurant de present aud. Loches d'autre part,

Entre lesquelles parties a esté fait le marché, conventions, promesses et obligations quy ensuit.

C'est asscarcoir que led. Turgis a promis ausd. Sieurs de chapitre stipullans comme dessus de metre en deue et vallable reparation l'orgue de leur esglize en son contenu et a ce adjoindre quatre tuyaux de trompe en pedalle sonnans C sol ut fa en bas [biffé : de la], D la re sol, E mi la, F ut fa diéssé resonnant de huit pieds, et adjoindre le reste en tirasse insignés [= attribués] a la quinsiesme, et les diis quatre tuyaux de pedalle se tireront par registre et les diis tuyaux accompagnés de soumier, soubspape et Clavier neuf pour les pedalles et tirasses, portevans. Et metre aussy les soufflets en estat et portevant, [biffé : en empescher les emprunts qui se rencontreront dans] garantir tous cornemens, rendre les jeux couppéz qui sont trompette et cromorne et metre ausdiis jeux des rasettes en telle fasson que les organistes les pourront acorder et tenir en estat et les rendre par leur mouvement comme de premiere facture, et recuperer le tremblant, et metre des arcabouts ou soustiens pour maintenir les tuyaux et empescher de s'afaisser par leur plus grande longueur, et rendre le tout fait comme dit est dans le jour et feste de Nostredame de Myaaoust prochainement venant ; pour lesquelles choses cy dessus lesd. Sieurs de chapitre stipullans comme dessus ont promis de payer aud. Turgis la somme de deux cens lièvres tournois, de laquelle somme en a esté presentement payé o comptant aud. Turgis la somme de cinquante lièvres, et le surplus montant la somme de cent cinquante lièvres sera payée aud. Turgis en travaillant, fin de besongne fin de payement, accordé que outre les choses cy dessus, et sans augmentation de prix, led. Turgis sera tenu de faire les quatre tuyaux susdits, les deux tiers de plompe et l'autre tiers d'estein, et a lenterinement de ce que dessus s'obligent lesd. parties, mesme led. Turgis a bien etc. promettans etc. renonçans etc. dont etc. jugé etc. Fait et passé aud. Loches par nous Noitaires Royaux, present Estienne Sue [ou : Sire], tesmoing.

[Signé :] Peloné, Chaspoux, Pémissault, J Turgis, Dupont »

« Et le vingt sixieme jour de decembre aud. an M^{VI}C soixante treize aud. Loches apres midy, en la presence de nous notaire royal susdit et soubzsigné et tesmoins cy apres, led. Turgis a recognu et confessé avoir receu desd. sieurs de chapitre par les mains de venerable et discret Maistre Jacques Garnier [ou : Gasnier], l'un d'iceux et procureur dud. chapitre, la somme de cent cinquante lièvres pour le contenu du marché cy dessus d'une part, et vingt cinq lièvres d'autre pour besongne par luy faite outre le contenu dud. marché et marchandise verballement aveq [biffé : led.] luy, et encores trente solz pour le vin de marché dud. marché verbal dont etc. quite etc. Tous autres aquis nuls moyennant la presente. Fait et passé aud. Loches es presence de Jehan Pichon et Laurent Barthelémy, parveurs [ou : oucriers] demourant aud. Loches??, tesmoins.

[Signé :] Turgis, Dupont »



Extrait du marché passé avec Jehan-Baptiste Turgis.

« Monsieur Dupont prendra la peine de mettre au bas du marché fait au [ou : avec] Maître Turgis facteur d'orgues la quittance de 150 livres [biffé : par luy av] que je luy ay payée d'une part, et 25 livres d'autre marché verbal pour autre travail à nostre orgue, et 30 sols de vin de marché, le tout par mes mains. Fait le 26^e décembre 1673. J. Daceau. A faire foy qu'il m'a donné un acquit de sa main. »

Annexe III

Archives municipales, 1D3.

« 17 janvier 1792 pour convoquer le Conseil G^l de la Com^me pour l'établissement d'un organiste. La d^{lle} Vernier proposée

Aujourd'hui dix-sept janvier mil Sept cent quatre-Vingt douze, l'an quatrième de la liberté, à l'Hotel commun, le Conseil Municipal assemblé pour y délibérer des affaires de Commune

M Lemaire a mis sur le bureau une deliberation de MM les Curé et marguilliers restant en exercice de la fabrique de cette paroisse, en date du jour d'hier, qui lui a été remise aujourd'hui par M. Lesleu l'un d'eux ; par laquelle ils ont arrêté d'en référer à la municipalité pour autoriser l'établissement d'un organiste pour toucher l'orgue de l'église du château de Cette ville, où se fait actuellement l'office de Cette dite paroisse et d'agréer la demoiselle Vernier Musicienne fille du Sr Vernier Musicien de la Cathedrale de Tours, proposée par M l'abbé Bruneau premier vicair delad. Cathedrale, qui a bien voulu prendre le soin d'en procurer un a cette dite paroisse et qui accepte un traitement de quatre Cent livres par année avec prière de lui en accorder le payement a Compter du premier de ce mois et en outre vingt quatre livres pour frayer aux frais de son voyage, le tout ainsi qu'il resulte de deux lettres écrites par ledit Sr abbé Bruneau à M foucher pere l'un desdits S^{rs} Marguilliers et officier municipal, les 2 Et 7 de ce mois

Et la matière mise en deliberation le Conseil municipal, après avoir entendu le p[ro]cureur de la Commune a arrêté que sur le projet d'Établissement d'organiste dont il s'agit et les conditions proposées il en doit être référé au Conseil G^l de la Commune et qu'à cet effet il sera convoqué a la manière ord^e à dimanche prochain 22 de ce mois, trois heures après Midi.

Fait et arrêté les jour et an que dessus

[Signé :] Genesve, Picard Ouvrard, Gatoin aîné, Desplaces, Hamel [etc.]»

« 22 janvier 1792

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil sept cent quatre vingt douze Trois heures après-midi, nous maire, officiers municipaux et conseil général de la Commune assemblés à l'Hotel commun pour y délibérer des affaires de la Commune, es personnes de MM Genesve maire, Marchant, Desplaces Brissaute, Prevost, chaston, picard-ouvrard off Mpaux ; chollet pere, Viau perruq[ue] Pillaut m[archant] Martineau, arrault dupuy, Gallicher, Girault, Bedouin, Courain foucher fabriquant, Guillaubé, Chotard, Moussier, Cochet, Gatoin aîné foucher pere

Le P[ro]cureur de la Commune a dit qu'en exécution de la deliberation du Conseil m[unicipal] du 17 de ce mois, Le Conseil Général de la Commune a été convoqué à la manière accoutumée pour délibérer sur l'objet énoncé en ladite deliberation et en celle de

MM les Curé et Marguilliers restant en exercice en cette paroisse du 16 de cedit mois tendant a autoriser l'établissement d'un organiste pour Toucher l'orgue de l'église du Château, où l'office paroissial est actuellement transféré et sur l'admission de la Demoiselle Vernier Musicienne, fille du Sr Vernier Musicien de la Cathedrale de Tours, moyennant un traitement de quatre Cent livres par an qu'elle prie lui être payé apartir et Compter du premier de ce mois et delui accorder en outre une somme de vingt quatre livres pour frayer aux frais de son voyage.

Surquoi la Matière mise en delibération, lecture faite de la delib^{on} desdits S^{rs} Curé et Marguilliers, le Conseil Général de la Commune a arrêté à la très grande majorité des voix après avoir entendu le Pr de la Commune, qu'adoptant les motifs pieux et louables du projet d'Établissement dont il s'agit, L'œuvre et fabrique de Cette paroisse est et demeure duement et deffinitivement autorisé afaire ledit établissement d'un organiste afaire venir a cet effet la demoiselle Vernier et a lui payer quatre cent livres de traitement par année payable a Compter du premier de ce mois et alui accorder vingt quatre livres de gratification pour son voyage.

Fait et arrêté les jour et an que dessus :

[Signé :] Genesve, Marchant, Desplaces, L. Prevost, Gatoin aîné [etc.]»

Annexe IV

Archives paroissiales.

« Tours le 6 dezembre 1861
monsieur le Curé

je comence par vous adresser des remercime[n]ts, de la Bonté que vous avez uee, et de l'empresments que vous avez mis a m'envoier le dernier reglement que vous m'avez envoier, je vien vous prier de vouloir bien, maintenant regler le restant, vous m'avez dite, que vous pairais mille fr. par an, mais il est juste que vous me tiendriez compte des interais, en vous acordant des si long termes, ce qui ferais environs 500 fr. interais, mais come vous avez ue la Bonté de m'avancer 250 fr. le jour de la receptions de Lorgue, je ne vous demande que ces 250 fr. come interais, vous n'auriez dont que faire un Billet de mille fr. pour chaque année [en marge : ce qui ferais 4 Billet chacun de 1 000 fr.], et le tout ce trouvera regler, j'esper monsieur le Curé, vous comprendriez la justesse de ma reclame afin que je ne sois pas tante en perte. Je vous prie même si cela vous été possible, de faire les Billets moins long, si cela ce peut.

en attendant monsieur le Curé je suis respektuesment votre très dévoués et très humble et obeisente serviteur.

Louis Bonn

vous savez que je repond et que je garantie mon travail pendant deux an et je l'acorde et inertien Lorgue a mes frais pendant la première anné come je fait par tout oue j'ai fourni de mes instruments. »

Annexe V

Archives paroissiales.

« Par devant M^r Jacques Charles Saurvalle et son collègue, notaires à Tours, soussignés Ont Comparu : - M^r Louis Bonn fabricant d'orgues et Madame Adrienne Zanger son épouse qu'il autorise dem[eurant] ensemble à Tours rue Baleschoux, - Lesquels ont par ces présentes déclaré ceder déléguer et transporter avec

Coût détaillé en marge de l'acte ainsi qu'il suit :

« Timbre	1,05
Enregistrement	2,20
Original	1,50
Copies	0,75
2 Visas	1,50
Ecritures 12 rôles	2,40
	9,40 »

garantie solidaire entr'eux de la solvabilité actuelle et future de la fabrique de la paroisse de St Ours de Loches, - A M. Etienne Giraudeau, propriétaire ancien maire de la ville de Tours demeurant à Tours rue de Buffon, à ce présent et ce acceptant, - La somme de Trois mille sept cent cinquante francs qui est due aux cédants par la fabrique de la Paroisse [de la paroisse] de St Ours commune et ville de Loches sur le prix d'un orgue que Mr Bonn a vendu à cette fabrique ainsi qu'il le déclare laquelle somme ne produit aucun intérêt. - M. Giraudeau cessionnaire touchera et recevra directement et sur ses quittances de la fabrique de la Paroisse de St Ours ou de qui il appartiendra la somme de Trois mille sept cent cinquante francs présentement cédée et il en sera propriétaire à compter de ce jour. A cet effet Mr et M[me] Bonn mettent et subrogent Mr Giraudeau dans tous leurs droits et actions contre la fabrique de la Paroisse de St Ours. Prix [:] Le présent transport est Consentit et accepté moyennant pareille somme de Trois mille sept cent cinquante francs que Mr et Madame Bonn reconnaissent avoir reçue dès avant ce jour en bonnes espèces de monnaie ayant Cours de M. Giraudeau auquel ils en consentent toute quittance. Comme la créance cédée ne produit pas d'intérêts M. et Madame Bonn s'obligent solidairement entr'eux à payer à M. Giraudeau des intérêts de la dite créance à raison de cinq pour cent par an qui seront payables chaque année à Tours en la demeure de M. Giraudeau à partir du 1^{er} novembre dernier. [Il est bien entendu que ces intérêts décroîtront au fur et à mesure des paiements partiels qui seront faits sur la créance cédée. Mr Bonn et Madame Bonn déclarent que l'orgue a été livré à la fabrique de St Ours le 1^{er} novembre dernier.] Pour faire signifier le présent transport à qui besoin sera tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes. - Tous les frais droits et honoraires des présentes seront supportés par M. Bonn. - Pour l'exécution du présent acte les parties élisent domicile à Tours en l'étude de M. Sauvalle notaire Dont acte. - Fait et passé à Tours en la demeure respective des parties L'An mil huit cent soixante deux Le dix huit Janvier. Et les parties ont signé avec les notaires après lecture faite. - En marge est écrit Enregistré à Tours le vingt Janvier mil huit cent soixante deux folio 5 B : Ce 3, 4, 5, re[ç]u trente sept francs soixante centimes [illisible] trois francs 76 C[entim]es Signé Leclainche Pour expédition Signé Sauvalle et scellé.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Vingt-trois Janvier

A la requête de Mr Etienne Giraudeau, propriétaire ancien maire de la ville de Tours, dem[eurant] ville de Tours rue de Buffon

J'ai henri paul Alexandre Jousserand, huissier près le tribunal civil séant à Loches, demeurant ville de Loches, soussigné

Signifié et donné copie

A Mr l'abbé Louis Nogret prêtre curé de St Ours dem[eurant] ville de Loches, au nom et comme trésorier de la fabrique de la paroisse et église St Ours de Loches, en son domicile et parlant à sa personne

qui a visé l'original

Par copie séparée à Mr Adolphe Gitton du Plessis prop[riétaire] dem[eurant] ville de Loches, au nom et

comme président du conseil de la fabrique de la paroisse et église St Ours de Loches ;

d'une expédition passée devant Mr Sauvalle et son collègue notaires à Tours le dix huit Janvier 1862 enregistré contenant cession et transport par Mr Louis Bonn fabricant d'orgues et dame Adrienne Zanger son épouse demeurant à Tours à Mr Giraudeau requérant d'une somme de Trois mille sept cent cinquante francs à eux due par la fabrique de la paroisse de St Ours Commune et ville de Loches, sur le prix d'un orgue que Mr Bonn a vendu à la dite fabrique,

Afin que la fabrique de l'Eglise St Ours de Loches n'en ignore.

Déclarant aux sus-nommés ès-qualités que la présente signification leur ai faite Conformément à l'art. 1690 du Code Napoléon pour le requérant être bien et valablement saisi de la créance cédée

Leur faisant en conséquence défense de à l'avenir se désaisir de la somme cédée ès-mains de qui que ce soit autre que le requérant que la fabrique de l'Eglise de St Ours de Loches devra désormais reconnaître pour son nouveau créancier au lieu et place de Mr et M[me] Bonn sus-nommés.

Sous toutes réserves Dont acte

Et j'ai à Mr le Trésorier de la dite fabrique laissé copie du dit acte de cession, et la présente sur 1/2 feuille et 1/2 rôle écriture M[anuscript]

Coût neuf francs 40 C[entim]es

A. Jousserand. »

Annexe VI

Archives paroissiales.

« Tours ce 12 Juin 1865
Monsieur le Curé,

Mon Père, Monsieur Giraudeau, voulant régler sa souscription pour l'œuvre de la construction de St Martin, y affecte la somme de 750 f, dont vous avez reconnu lui être redevable au 31 décembre 1865 ; Veuillez donc être assez bon pour vouloir bien écrire à Mr l'abbé Verdier secrétaire de cette œuvre, pour lui confirmer que cette somme lui sera comptée à l'échéance indiquée, afin qu'il donne à mon Père un reçu de cette créance qui sera le solde de sa souscription. à l'âge de mon Père, plus de 89 ans, on aime à régler toutes ses affaires, et celle-ci est très facile à régulariser.

Agréez, Monsieur le Curé l'assurance de ma haute considération et de celle de mon Père.

Pauline de Sourdeval
21 Rue Buffon Tours

Vous pouvez Monsieur le Curé conserver cette lettre comme une décharge, du reste Mr Verdier vous donnera un reçu motivé quand il en sera tems. »

« Ce 20 Juin 1865

Monsieur le Curé,

Je viens de voir Mr l'abbé Verdier pour savoir s'il avait reçu une lettre de vous, et il m'a dit n'avoir rien encore. Je comprends que toutes les fêtes qui viennent de se passer aient absorbé vos moments ; mais maintenant, Mon Père vous prie de vouloir bien écrire le plus tôt possible à Mr Verdier ainsi que je vous l'ai demandé en son nom pour lui dire, qu'au 31 Décembre, la fabrique de Loches payera à l'œuvre de St Martin les 750 f qu'elle doit à Mr Giraudeau, qu'elle y est auto-

risée par lui, M^r Verdier vous donnera alors c'est à dire quand le payement sera fait le reçu ; si vous désirez autre chose que cette lettre et sa précédente comme autorisation, Mon Père vous l'enverra sur votre demande, mais je pense que mes lettres suffisent. Ce qui est essentiel c'est [que] vous ayez la bonté d'écrire promptement car nous partons ces jours ci pour la campagne où nous restons jusqu'à la fin de Décembre, et mon Père tient à solder sa souscription de S^t Martin, ce qu'il compte faire avec votre créance qu'il laissera à toucher, et donc on lui donnera un reçu.

J'ai l'honneur de vous saluer Monsieur le Curé, et de vous présenter mes compliments respectueux et ceux de mon Père.

Pauline de Sourdeval »

Annexe VII

Archives paroissiales, devis Merklin, 1891.

« Eglise S^t Ours à Loches

Devis pour la Restauration du Grand Orgue
Soumis à Monsieur le Curé,
et à Messieurs les Membres
du Conseil de Fabrique par Merklin et C^o

L'Orgue de S^t Ours est construit avec d'assez bons matériaux, mais sans préoccupation des dispositions ni des perfectionnements modernes déjà connus à l'époque de sa construction.

Les Claviers et le Pédalier ne sont pas disposés d'après les règles généralement observées, et leur usage est une gêne constante pour l'Organiste.

La sonorité est plutôt bruyante que puissante, et l'harmonisation des jeux est faite sans cachet artistique, la plupart ne possèdent ni caractère ni ampleur de sonorité.

Néanmoins, grâce à la valeur des matériaux, il est possible de transformer l'instrument d'une façon sérieuse, et sans dépense disproportionnée avec le résultat à obtenir.

Si le Conseil de Fabrique désirait ne pas opérer en une seule fois toutes les transformations nécessaires il serait possible de les diviser en plusieurs parties, et nous donnons les détails des travaux à exécuter en les classant dans Cette prévision. Toutefois nous devons faire remarquer qu'un travail d'ensemble serait supérieur, et qu'on obtiendrait une économie importante en ne le divisant pas.

Les perfectionnements et transformations qui nous semblent les plus utiles peuvent s'établir ainsi.

1^{re} Partie.

1^o Transformation de la Console des Claviers pour mettre l'Organiste dans la position normale et usuelle, et en même temps pour assurer au mécanisme un fonctionnement plus précis.

2^o Placement d'un nouveau pédalier à la division moderne.

3^o Remplacement des équerres de tirage dans la Console par d'autres équerres en Cuivre montées sur fourches mobiles.

4^o Transformation des sommiers pour y préparer une addition de trois jeux au premier Clavier, et la substitution d'un jeu au 2^e Clavier.

5^o Pour donner plus d'ampleur aux jeux de fonds nous proposons de les grossir d'un ton en appliquant à chaque tuyau l'entaille harmonique qui augmentera la sonorité tout en assurant l'accord.

6^o Sur une des places préparées au sommier du 1^{er} Clavier il sera installé un jeu de Principal 8 pieds en étain la 1^{re} octave en bois.

Le prix de Cette première partie Coûtera la somme fixe de Trois Mille Deux Cents francs Ci - fr 3 200-

2^e Partie.

Pour assurer à l'orgue une alimentation suffisante, et proportionnée aux jeux ajoutés, un nouveau soufflet alimentaire avec ses pompes sera installé derrière l'orgue, et le soufflet actuel sera transformé en réservoir. Il sera fait les modifications nécessaires aux Conduits d'air.

Une des principales lacunes de l'orgue est le manque de pédales séparées qui condamne l'organiste à l'accouplement obligatoire du Clavier au Pédalier. Pour y remédier nous proposons de disposer le Bourdon de 16 pieds par transmission en établissant deux petits sommiers supplémentaires qui permettront de jouer ce jeu d'une manière indépendante à la pédale et à la main.

Pour augmenter la sonorité de l'instrument il sera placé sur le sommier déjà préparé à cet effet :

- 1^o Un jeu de Gambe 8 pieds en étain 54 tuyaux.
- 2^o Un jeu de Fourniture de 3 rangs soit 168 tuyaux.
- 3^o Les jeux de Gambe et de Basson-Hautbois auxquels il manque la 1^{re} octave seront Complétés au 2^e Clavier.
- 4^o A Ce même Clavier le jeu de Dulciana 4 pieds, qui n'est pas d'un effet utile, sera remplacé par un jeu de Voix Humaine 8 pieds 54 tuyaux.

Le prix de Cette deuxième partie s'élèvera à la somme de Trois Mille Sept Cents francs.

Si les deux parties du travail étaient exécutées en une seule fois le Chiffre total serait ramené à la somme nette de Six Mille Quatre Cents francs, au lieu de fr 6.900.-.

Après la restauration de l'instrument la Composition s'établira Comme il suit.

Composition des Jeux

1^{er} Clavier

1 ^o Principal	8 pieds	Jeu neuf	54 tuyaux
2 ^o Flute Bonn	8 p.	Conservé	54 tuyaux
3 ^o Bourdon	8 p.	Conservé	54 tuyaux
4 ^o Bourdon	16	Conservé	54 tuyaux
5 ^o Prestant	4	Conservé	54 tuyaux
6 ^o Gambe	8	Jeu neuf	54 tuyaux

Jeux de Combinaisons

7 ^o Fourniture 3 rangs	Jeu neuf	162 tuyaux
8 ^o Trompette	8	Transformée 54 tuyaux

2^e Clavier

1 ^o Viole de Gambe	8	Complété par la 1 ^{re} octave	54 tuyaux
2 ^o Flûte Harmonique	8	Conservé	54 tuyaux
3 ^o Voix Céleste	8	Conservé	54 tuyaux
4 ^o Voix Humaine	8	Jeu neuf à la place du Dulciana	54 tuyaux
5 ^o Basson Hautbois	8	Complété par 16 tuyaux	54 tuyaux

Pédale Séparée.

1 ^o Soubasse	16	par transmission	25 notes
-------------------------	----	------------------	----------

Pédales d'Accouplements et de Combinaisons.

- 1^o Pédale d'accouplement du 1^{er} Clavier au Pédalier
- 2^o Pédale d'accouplement du 2^e Clavier sur le premier
- 3^o Pédale d'appel des jeux de Combinaisons
- 4^o Pédale Tremolo
- 5^o Pédale Expression.

22 Juin 1891. »

Annexe VIII

Archives paroissiales, devis Mutin, 1903.

« Manufacture d'Orgues d'Eglise & de Salon
ARISTIDE CAVAILLÉ-COLL [...] »

Paris, le 26 Août 1903

Loches

Collégiale St Ours

Devis pour le relevage

et la restauration du Grand-orgue

Comme introduction aux différentes améliorations que nous allons proposer, il n'est pas inutile de donner quelques notes sur l'état actuel de l'instrument.

Cet orgue construit par le Facteur Louis Bonn, de Tours, possède dix jeux répartis sur deux claviers manuels, savoir :

1^{er} Clavier, Grand-Orgue, 54 notes.

1^o Bourdon 16 pieds 4^o Prestant 4 pieds

2^o Bourdon 8 pieds 5^o Trompette 8 pieds (Basses)

3^o Flûte Bonn 8 pieds Trompette 8 p. (Dessus)

2^e Clavier, Récit Expressif, 54 notes.

1^o Gambe 4/8 4^o Dulciana 4 pieds

2^o Voix Céleste 8 pieds 5^o Voix humaine 4 p.

(basses de 17 notes)

3^o Flûte 8 pieds Hautbois, 8 p.

octave aigüe (dessus de 37 notes)

Régistres supplémentaires :

Copula des Claviers

Trémolo Grand-orgue

Trémolo Récit

Pédales de Combinaisons :

Anches Grand-orgue

Expression

Les tuyaux et la mécanique sont remplis de poussière.

Les différents organes de transmission sont en mauvais état et ne peuvent fournir qu'un service très-relatif.

Un tirage de jeu est cassé, les pédales d'appel et les registres de combinaison fonctionnent mal ou pas du tout.

Les rouleaux de transmission des registres de tous les jeux sont en bois au lieu d'être en fer et comme ils sont entièrement rongés et que les bras cassent, il est urgent de les remplacer.

La charge en pierre des soufflets devrait être remplacée par de la fonte.

Certains jeux sont à réparer, les pieds en bois de presque toutes les basses sont à remplacer – le vent s'échappe par les trous de vers et des notes (notamment dans le Bourdon 16 p. ne donnent plus aucun son.

Les jeux de métal bouchés sont soudés à l'orifice au lieu d'avoir des calottes mobiles pour l'égalisation et l'accord, les jeux ouverts sont sans entailles, ce qui est un gros inconvénient pour leur entretien.

Au premier clavier, il n'y a aucun jeu à bouche ayant un peu de force et de caractère tel que, une Montre 8 p.

Au Récit, la Gambe de 8 p. n'a qu'une Basse de 4 pieds – ce qui est absolument anormal ; le hautbois n'a comme complément que 17 notes de 1 pied sonnante les 4 pieds de la Voix humaine.

Nous donnons ci-après un devis détaillé en commençant par le relevage simple, avec modifications indispensables, puis nous indiquons, par ordre de nécessité, les différentes améliorations à apporter à l'instrument. On pourra donc, suivant les ressources, commander tout ou partie des travaux.

1^o Relevage simple et modifications indispensables :Article I^{er}.

Tous les jeux composant cet orgue seraient démontés de leurs places pour être nettoyés de la poussière, redressés et réparés de tous les dérangements survenus depuis les derniers travaux.

Article II.

Les anches, languettes et rasettes des jeux d'anche seraient démontées, nettoyées de l'oxyde, puis redressées et rajustées avec soin.

Article III.

Les sommiers seraient nettoyés et toutes les soupapes seraient démontées pour être nettoyées et vérifiées, ainsi que les registres et les chapes sur lesquelles il n'y a pas de postage collé.

Article IV.

La soufflerie serait réparée de manière à faire disparaître toutes les fuites d'air. Le mécanisme faisant agir les pompes serait démonté pour être vérifié et tous les axes seraient rajustés en leurs places.. La charge en pierre serait remplacée par de la fonte.

Article V.

Les claviers à mains et de pédale seraient démontés, les ivoires usés seraient remplacés ou poncés et les garnitures de drap et de feutre seraient remplacées.

Article VI.

Le mécanisme général des claviers et des registres serait vérifié et réglé avec soin, les mouches en drap et les écrous en cuir, usés dans certaines parties, seraient remplacés, ainsi que les goupilles en fer et les axes des rouleaux, que l'on rajusterait avec précision. Les rouleaux en bois pour la transmission du mouvement des registres seraient remplacés par des pilotes tournaux, en fer, ajustés dans des coussinets de bois dur. Les registres et les pédales de combinaisons seraient réparés.

Article VII.

Les tuyaux de bois seraient réparés et on changerait les pieds cassés ou mangés aux vers. Les tuyaux bouchés (dessus des Bourdons de 16 et de 8 p.) seraient sciés et on mettrait des calottes mobiles.

Article VIII.

Tous les jeux de l'orgue seraient rajustés dans leurs places respectives, puis égalisés de timbre et d'harmonie et accordés dans leur ensemble et dans tous leurs détails.

L'ensemble de ces travaux est estimé et fixé à la somme de Quatorze cent cinquante francs. ci 1 450.

2^e Mise à entailles des jeux ouverts :

Il est presque aussi indispensable d'avoir des entailles aux jeux ouverts que d'avoir des calottes mobiles aux jeux bouchés ; en conséquence, nous proposons de repousser tous les jeux ouverts de 1 et 2 tuyaux, de façon à obtenir des entailles et la longueur d'ondes sonores nécessaire à l'égalisation et à l'accord. Ce travail occasionnerait une dépense de trois cents francs ci 300.

3^o La Basse de 8 p. avec freins harmoniques, pour compléter la Gambe, du Récit coûterait Deux cent trente francs ci 230.

4^o Une basse de Basson de 8 p. pour compléter le Hautbois, coûterait Deux cent trente cinq francs. ci 235.

5^o Nous avons dû dans le rapport que le premier clavier manquait d'un jeu de fond ayant de la rondeur et du caractère, nous proposons d'ajouter une Montre de 8 pieds, 54 notes.

Le prix de ce jeu avec l'agrandissement du sommier
et le mouvement de tirage du Registre coûterait
Douze cents francs

1 200.

Total Général 3.415.

[Signé :] C. Mutin

Nota : Il ne serait pas inutile de faire fonctionner, par des pédales, les mouvements de Copula et de Trémolo, de manière à ce qu'on ait pas à quitter le clavier pendant l'exécution d'un morceau pour tirer l'un de ces trois registres. Cette modification coûterait une Centaine de francs. »

Annexe IX

Archives de Bernard Vagnini,
invitation au concert du 9 juillet 1922.

« Loches, le 19 juin 1922.

M...

Le Comité chargé de procéder à la restauration du grand orgue de la Collégiale Saint-Ours, a l'honneur de vous faire connaître que selon la promesse qui lui en a été faite par M. Mutin, facteur, cet orgue sera livré dans les derniers jours de Juillet prochain.

Il organise pour le 9 Juillet, au profit de l'œuvre, un Concert Spirituel, dont les extraits du programme ci-après, vous donneront un aperçu de l'importance et de la valeur artistique de cette manifestation musicale sans précédents à Loches.

Veuillez croire, M... , à nos bien distingués sentiments.

Le Comité :

Abbé LIOT et Abbé RENAULT, vicaires ;

M^{me} LHOPITALIER ; M. L. DELANOUE ;

MM. R. GOUSSÉ ; A. FOUCRÉ ; A. SÈVÈRE.

1^o L'ŒUVRE

La restauration du grand orgue de la Collégiale Saint-Ours, cette magnifique église aux lignes pures, aux voûtes sonores, témoin du génie de la race, de cette maison de Dieu dont la splendeur architecturale impose le respect et la prière.

L'ancien orgue restauré et complété par M Mutin, facteur à Paris (maison Cavallé-Coll), comptera 18 jeux et sera muni de tous les perfectionnements modernes. »

Annexe X

Archives de « La Voix de l'orgue »,
lettre d'Yves Sévère, facteur d'orgues, 1969.

« Yves SÈVÈRE

« LES ARDRIERS » "LA VOIX DE L'ORGUE"

RUE DE ROUILLOX Madame RAUST Présidente

LE MANS 6 Avenue du Gle De Gaulle
37 - LOCHES

[...]

Objet : Restauration des Grandes Orgues de St. OURS

Le : 14 avril 1969

Madame, Messieurs,

Nous vous envoyons ce plis pour vous marquer notre étonnement en ce qui concerne l'instrument de l'Eglise St. Ours car, nous avons incidemment appris que vous aviez envoyé des appels d'offres pour sa restauration Or, nous n'avons rien reçu... Nous avons en effet quelques raisons d'être un peu amers étant donné que nous entretenions cet instrument depuis de nombreuses années ainsi que celui de l'Eglise du bas que nous avions d'ailleurs succinctement restauré avec de maigres moyens financiers.

Cet instrument, nous pensons le bien connaître étant donné que nous avons déjà fait des travaux dessus pour sauver la façade en attendant qu'il y ait une restauration valable. De plus, nous nous sommes dérangés spécialement à chaque concert pour qu'il n'y ait pas de catastrophes et tout ceci pour une rémunération vraiment minime à côté du travail et dans l'espoir de la restauration.

Pour être bref, nous savons maintenant qu'il est trop tard à quelques jours près et que l'on a tout fait pour nous éliminer. Hélas, nous ne connaissons pas les raisons de cet état quoique nous ayons pu en faire notre profit.

Avant de décider de prendre tel ou tel facteur d'orgues pour restaurer un orgue, il faut tâcher d'éliminer tout jugement sur LA PERSONNE du facteur car c'est son travail qui est en jeu et pour juger des réalisations effectuées par lui, il faudrait se déplacer et entendre, le choix n'étant qu'une question de couleurs sonores.

Enfin, le plus important c'est qu'à l'avenir, vous n'oubliez pas cette lettre si vous avez quelques desillusions et que vous ne regretterez pas... De toute manière, en ce qui concerne le travail proprement dit, tous les facteurs, nos collègues, travaillent bien...

Maintenant que nous sommes en dehors de la course si je puis dire, nous ne pouvons vous donner qu'un seul conseil : faites en le moins possible dans cet instrument, car en sa position déjà extrêmement défavorable, il ne sonnera jamais et gardera son caractère renfermé. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons mis le jeu de trompette du grand-orgue en chamade pour qu'au moins il ait un peu de relief.

Dans l'espoir de votre consentement, veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

P/Yves SEVÈRE, Dominique OBERTHUR
Fondé de pouvoirs »

Annexe XI

Archives de « La Voix de l'orgue »,
rapport d'expertise de Jean-Albert Villard,
30 novembre 1968.

« RAPPORT d'EXPERTISE après visite de l'ORGUE
de l'EGLISE SAINT-OURS de LOCHES (I ET L)

L'Orgue de l'Eglise Saint-Ours de Loches a été construit par la firme Cavallé-Coll-Mutin vers 1925, époque la plus discutable de la facture non seulement française mais européenne et mondiale, aussi bien dans l'ordre de l'esthétique que dans l'ordre strictement technique. L'instrument possède actuellement 17 jeux réels, mais il y a dix huit boutons de registres. Voici ces jeux :

Clavier de Grand-Orgue -	Récit expressif -	
Bourdon	16	Bourdon 8
Bourdon	8	Gambe 8
Flute Harm.	8	Voix Cél. 8
Salicional	8	Viole d'Am. 4
Prestant	4	Plein-Jeu 2 r.
Nasard	222/3	Basson 16
Trompette	8	Trompette 8
		Soprano 4
		Voix Hum. 8
		Hautbois 8

Pédale - Soubasse

(emprunt du Bourdon 16 du Grand-Orgue)

L'orgue de Saint-Ours a été légèrement modifié dans sa composition en jeux par l'un des facteurs qui ont

¹ Les deux claviers manuels comptant chacun 56 notes Ut-Sol-

entretenu et réparé l'instrument : le Nasard et la Trompette du Grand-Orgue ne sont pas d'origine, et la trompette a été placée d'une façon particulière, sur quoi on reviendra.

C'est à l'invitation de Madame Raust, Présidente du Comité "La Voix de l'Orgue" de Loches et Organiste de Saint-Ours, que l'expert soussigné s'est rendu de Poitiers à Loches pour la présente expertise ; Madame Raust était elle-même en accord avec la Municipalité de Loches pour procéder à la dite invitation.

1^o - Premières constatations et impression, à la console de l'orgue.

Un orgue étant fait pour être avant-tout entendu, l'expert s'est installé devant les claviers et il a joué quelques œuvres d'orgues puis a procédé à un examen attentif de chacun des jeux et il a manipulé les boutons de registres et pédales d'accouplements, tirasses et appels de jeux, comme cela se passe au cours d'un office, au cours d'un concert.

L'impression d'ensemble est nettement défavorable. En ce qui concerne la sonorité, celle-ci est mauvaise : le son de tous les jeux a été poussé, ce qui était nécessaire dans la disposition où se trouve l'orgue de Saint-Ours, situé dans une salle du clocher ouvrant sur la nef (ce qui déjà lui enlève du son) et placé trop haut par rapport à l'auditeur de la nef, mais la qualité du son est mauvaise : il est plat et sans harmonie (le son fondamental est très fort et les harmoniques ont été "tués" par l'application d'un procédé technique sur lequel on reviendra plus loin), il est donc à la fois puissant et pauvre, ce qui constitue une sonorité laide. L'expert résume son opinion : il n'a pas trouvé dans l'orgue un seul joli jeu. Il a même trouvé des erreurs dans la manière de faire parler les tuyaux ou dans la manière d'établir de plein-jeu, ce qui empêche les dits jeux de donner leur efficacité normale. On avait pensé remédier à la pauvreté du son en ajoutant un Nasard et une Trompette ; mais la mauvaise qualité de facture et surtout d'harmonie de ces jeux, si elle a fait un semblant d'augmentation de "possibilités", n'a pas relevé le niveau artistique général de l'instrument... De plus beaucoup de notes sont muettes sur les trois claviers manuels et pédalier.

Du point de vue fonctionnement, si, le pédalier mis à part qui, lui, est aujourd'hui injouable parce que d'un modèle suranné et dépassé, la mécanique donne l'impression d'une certaine efficacité malgré sa sensible fuitage, elle est dure et nuit à une bonne exécution, surtout quand les deux claviers sont accouplés ensemble. Pourtant, sur l'aigu du clavier de Grand-Orgue l'accouplement du Récit se fait sans qu'on le commande ; ce n'est qu'une affaire de réglage, mais c'est un signe que la mécanique a besoin d'une révision générale. En outre, quand on tient une note aiguë et qu'on joue plus grave avec la main gauche, le son tremble, on dit qu'il y a "houpement", altération ; il y a aussi des soufflures, c'est à dire que le vent, sans qu'aucun jeu ne soit tiré, passe quand même dans les tuyaux quand on appuie seulement la paume de la main sur les claviers. Ces houpements et soufflures et altérations sont des défauts inacceptables et prouvent combien il est temps, par ce qu'ils signifient de l'état des sommiers sans même qu'on y regarde, d'intervenir sur cet orgue. Enfin le tirage des jeux est très dur, ce qui ne devrait pas être et constitue une gêne pour l'organiste qui en éprouve de plus un sentiment d'insécurité sur leur

tirage total et donc sur leur efficacité ; les pédales devront également être réglées de nouveau, qui commandent tirasses et accouplements divers.

2^o - Etat du matériel, la tuyauterie exceptée

Après la console dont on vient de parler ¹, quatre éléments doivent faire l'objet d'une visite : la partie ventilation (ventilateur, porte-vent et réservoirs), les sommiers, la mécanique, la tuyauterie. La tuyauterie ne sera pas examinée dans ce chapitre, elle fera le sujet d'un paragraphe particulier.

Disons tout de suite qu'il n'y a pas à proprement parler de buffet à la tribune de Saint-Ours ; il n'y a qu'une mince façade supportant les tuyaux de Montre, et la qualité du bois en est bien médiocre. Et comme la partie tuyauterie n'est pas enfermée dans un buffet qui dirige le son vers la nef, le son part un peu dans toutes les directions, ce qui n'est pas bon ; la leçon des Anciens, si efficace à cet égard, semble loin...

La ventilation, ou "alimentation en vent" comme on dit dans le jargon technique, est assurée par un ventilateur électrique qui semble déjà assez ancien, très bruyant (on l'entend de la nef), mais qui paraît donner un vent suffisant, nous nous en sommes assurés en joignant extrêmement chargé au clavier. Il est de marque Bouchet-Lana, Champin, de Lyon et débite 20 m³. Il ne serait pas surprenant toutefois qu'un jour assez proche il le faille remplacer. En attendant il serait désirable de l'insonoriser.

Les Porte-Vent sont tous à remplacer : ils sont détériorés et à plusieurs endroits perdent du vent. Ils sont en zinc, ce qui rend la conduction du vent plus bruyante. En outre, notamment sous les sommiers ils sont coudés à 90° ce qui est trop brusque ; un cou dage en deux fois serait plus souhaitable.

Il y a deux réservoirs sous les sommiers, un primaire et un secondaire qui alimente le Récit. Bien qu'assez petits au premier abord, nous nous sommes assurés qu'ils donnaient vent suffisant et pression suffisante. Ils sont garnis de peaux aux éclisses ; ces peaux sont durcies et hors d'état. Il faudra les muir de compas bien réglés pour que les tables supérieures s'élèvent ou s'abaissent toujours parallèlement à l'horizontale.

Le gosier qui relie le primaire au secondaire est hors d'état : il est percé et la peau en est dure et poreuse quand elle n'est pas percée.

Les sommiers et la mécanique sont assujettis à une charpente en sapin, ce qui montre qu'on a travaillé à l'économie, qui peut paraître maigre ou insuffisante, mais qui semble n'avoir pas travaillé ni faibli. Il serait cependant surprenant qu'elle dure aussi longtemps qu'une charpente en chêne ou en chataignier ou en métal.

La Mécanique qui transmet le mouvement entre les touches du clavier et les sommiers est faite de vergettes et de tiges de laiton. Les coudes sont constitués avec des équerres en cuivre. Tout cela est déréglé, usé et plusieurs éléments sont à remplacer ou à réparer. Les "abrévés" fonctionnent de façon convenable mais sont à vérifier de près ; de nombreuses équerres sont complètement déréglées, d'autres à changer. Des broches de laiton sont à remplacer. Les écrous vissés sur ces broches sont à peu près tous à remplacer, ces écrous sont en cuir et sont près de ne plus remplir leur office. Les mouvements de jeux et bâtons sont à vérifier et à régler et à rendre plus faciles, et ce d[è]s la console. A ce propos, les touches de la dite console sont à vérifier quant à leur aplomb et à leur

monvement, et les icôires sont à remplacer (beaucoup sont usés à l'extrême et sont jaunies, ce qui leur donne un aspect vétuste et peu engageant).

Tout cela est à revoir de près, à réparer, à remplacer le cas échéant quand les pièces sont trop usées et n'offrent plus la sécurité de fonctionnement suffisante.

Enfin d'une façon générale, tout ce qui est garniture de peau ou de feutre est à remplacer.

Les Sommiers. Il y a deux sommiers, l'un de Grand-Orgue en partie en chêne et en partie (rajoutée) en okoumé, l'autre de Récit tout en okoumé ; la pédale étant en emprunt du Bourdon de 16 du Grand-Orgue n'a pas de sommier propre : les basses du Bourdon de 16 sont montées sur moteurs ce qui permet l'emprunt, mais pour loger ces basses elles ont été "postées" sur la côté du sommier de Grand-Orgue et commandées par des tubulures qui pour la plupart tombent, se brisent, et ne font plus leur effet, ce qui rend muettes les basses pour le plus grand nombre.

Les sommiers ont été calculés au plus juste pour tenir le moins de place possible : ils sont donc étroits et la tuyauterie ne peut manquer d'y être serrée. Le sommier de grand-orgue avait été primitivement prévu pour moins de jeux ; on l'a étendu en lui accolant une partie nouvelle en okoumé ; il serait bon de s'assurer que le collage tient encore parfaitement. Le récit, nous l'avons vu est tout en okoumé ; ce bois n'est pas le meilleur pour faire des sommiers, les facteurs l'ont abandonné pour cet usage ; on est revenu à la pratique du chêne. Il n'a pas été, bien entendu, possible de regarder à l'intérieur de ces sommiers ; l'expert signale seulement que dans le cas où ces sommiers seraient déplacés pour réparations ou seulement vérification, il n'est pas impossible qu'on y découvre des désastres et que le facteur demande un supplément pour reconstruction pure et simple.

À l'intérieur de ces sommiers, s'ils étaient conservés, tout ce qui est peau ou feutre devrait être renouvelé ; les boursettes notamment. Vérification aussi du tirage des soupapes et parfaite étanchéité des dites soupapes, comme aussi celle des portes de laves.

Les registres forcent un peu à la console ; cela vient peut-être de ce que les registres au sommiers sont trop serrés ; il faudrait faire ici un réglage.

La boîte expressive à lames du Récit a pu remplir efficacement son rôle ; elle pourra néanmoins être recue, et son mouvement adouci.

3^o – TUYAUTERIE.

Il y a des tuyaux en bois (sapin ordinaire) pour les basses de bourdons et de flutes ; le reste est en métal,

Au Grand-Orgue

les basses de la Montre (en façade), du Prestant, de la Flute, du Salicional sont en zinc, les dessus en étain pauvre (à peine 50 % d'étain ?), ce qui [s]e voit à la coloration très bleutée du métal.

Les bourdons sont à calottes d'aluminium.

Les basses du Nasard sont en bourdon à calotte et les dessus coniques.

La Trompette est en spotted pour les dessus mais les basses sont en zinc. Elle a été disposée comme en chamade, horizontalement, mais sur une pièce gravée sur-élevée et postée. Sa sonorité est poussée et vulgaire.

Au Récit,

comme au grand-orgue, tous les jeux ouverts sont en

étain pauvre pour les dessus et toutes les basses sont en zinc dès l'Ut du milieu du clavier.

Le Basson de 16 a 27 tuyaux en étain, et les basses sont "acoustiques", c'est à dire ne faisant que la moitié de la longueur normale. La trompette a 39 tuyaux de dessus en étain. Le Soprano a 38 tuyaux d'étain, mais la dernière octave aigüe est en tuyaux de prestant. Le Hautbois a 40 tuyaux d'étain. La Voix Humaine est en étain.

Tous les jeux d'anches sont munis d'entailles ; les rasettes sont molles et tiennent mal les languettes fixées sur les canaux ; l'accord ne peut donc pas tenir longtemps de façon satisfaisante. Certains tuyaux auraient besoin d'être bien tenus par les croissants ou dispositifs destinés à assurer leur station verticale solidement.

D'une façon générale la pratique de l'entaille avec rouleau et pavillon pour les jeux à bouche ouverts, la pratique des dents sur les biseaux, et la pratique des entailles aux tuyaux des jeux d'anches ont des effets très fâcheux sur la qualité du son des tuyaux. Sans doute il y a d'autres éléments, comme les progressions des diamètres des mêmes tuyaux, et d'autres détails comme la hauteur des bouches, la qualité du métal, etc etc mais les deux ou trois éléments signalés au début de ce paragraphe sont déterminants et les premiers, auxquels il est assez facile de remédier. Ils expliquent au premier chef pourquoi le son est mauvais, fort sans harmonie et finalement laid. Un bon harmoniste pourrait y porter remède au moins partiellement et améliorer sensiblement le niveau artistique de cet orgue.

4^o – CONCLUSION

Voici donc dans quel état l'expert a trouvé l'orgue de l'Eglise Saint-Ours de Loches. Qu'on lui perm[et]te une dernière constatation : cet orgue disposé en profondeur a été mal conçu au départ à une époque la plus funeste de la facture d'orgues française, et il faut aussi le dire européenne, c'est-à-dire mondiale (puis que le Nouveau Monde à cet égard suivait pas à pas le Vieux Continent). L'organiste de Saint-Ours a dit aux personnes qui entouraient la console de l'orgue, en ce Dimanche 27 Octobre, que le Maître Marcel Dupré aurait donné le conseil de "brûler cet orgue". C'est dire que l'expert ne pouvait s'attendre à trouver de quoi soulager son admiration. Disons que beaucoup de choses demandent révision, réparation, reprise ; l'idéal serait une reconstruction par un facteur ayant tiré la leçon et d'un passé récent aussi désastreux et la leçon des Anciens qui ont bâti avec succès des instruments aux admirables sonorités, instruments qui durent et dureront... ou qui auraient duré si les hommes de la décadence n'y avaient porté si fâcheusement la main.

Terminé à Poitiers le Samedi 30 Novembre 1968

Jean-Albert VILLARD

Expert du Diocèse de Poitiers pour les Orgues
Organiste de la Cathédrale de Poitiers »

Annexe XII

Archives de « La Voix de l'orgue »,
réunion du 15 mai 1969.

« La Voix de l'Orgue »
37 - Loches

(Déclarée sous n° 574)

Modifications au devis et à l'additif des 21 et 22 Avril 1969 de M. Beuchet.

G[ran]d orgue

- 1 - Récupération de la Trompette en chamade du G¹ orgue que nous remplaçons par : un plein jeu de 4 rangs.
- 2 - Le Nazard aura pour complément une tierce ce qui donnera une Sesquialtera.
- 3 - La Doublette devra prendre la place du Salicional.

Récit

- 1 - Remplacement de la Viole de 4 par flûte de 4, en utilisant tuyau de la viole de 4.
- 2 - Basson de 16 du Récit passe à la pédale.
- 3 - Remplacement de ce Basson par une fourniture de 4 rangs (il serait intéressant de chercher la possibilité d'extraire une doublette de cette fourniture)

Pédale

- 1 - Sous Basse 16[,J Bourdon 8[,J Flûte 4 en dédoublément Basson 16 (tenant du Récit)
- 2 - Pas de Chalumeau

Sur le devis faire figurer la composition des fournitures et pleins jeux

Voir la possibilité éventuelle, d'utiliser en réemploi la trompette en chamade de 8, au Clairon du Récit.

Faire connaître sur le devis, le montant de la récupération de la trompette en chamade de 8 et du Salicional de 8.

L'harmonisation sera faite par les soins de Monsieur Aussourd.

L'exécution des travaux se fera dans un délai maximum de 7 mois - avec une pénalité de retard à partir du 8^e mois.

(Décisions du Bureau,
en sa réunion du 15 mai 1969.) »

Annexe XIII

Archives municipales,
devis Joseph Beuchet-Debierre, 18 juin 1969.

« DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF
DE RESTAURATION & D'AMÉLIORATIONS
DE L'ORGUE DE TRIBUNE de la COLLÉGIALE
SAINTE-OURS, à LOCHES (Indre & Loire)

Chapitre INOTICES SUR L'ORGUE

L'Orgue de Tribune de l'Eglise Saint Ours, à Loches, a été fourni en son temps par la Maison CAVAILLÉ COLL MUTIN.

C'est un instrument à deux claviers manuels et un Pédalier, à transmission mécanique.

La COMPOSITION ACTUELLE est la suivante :

1er Clavier GRAND ORGUE -Ut à Sol - 56 notes - 8 jeux

1 ^o - Bourdon	16 pieds
2 ^o - Montre	8 pieds
3 ^o - Salicional	8 pieds
4 ^o - Flûte harmonique	8 pieds
5 ^o - Bourdon	8 pieds
6 ^o - Prestant	4 pieds
7 ^o - Nasard	2 pieds 2/3
8 ^o - Trompette	8 pieds

2ème Clavier RECIT EXPRESSIF -Ut à Sol - 56 notes - 10 jeux

9 ^o - Cor de Nuit	8 pieds
10 ^o - Gambe	8 pieds
11 ^o - Voix Céleste	8 pieds

12 ^o - Viole	4 pieds
13 ^o - Plein Jeu	3 rangs
14 ^o - Basson	16 pieds
15 ^o - Basson-Hautbois	8 pieds
16 ^o - Soprano	4 pieds
17 ^o - Trompette	8 pieds
18 ^o - Voix Humaine	8 pieds

Clavier de PÉDALE - Ut à Fa - 30 notes

19 ^o - Soubasse	16 pieds
----------------------------	----------

(emprunt du Bourdon 16 du Grand Orgue)

PÉDALES DE COMBINAISONS

- 1 - Tirasse Grand Orgue
- 2 - Tirasse Récit
- 3 - Copula Unisson
- 4 - Vopula Octave grave
- 5 - EXPRESSION RECIT
- 6 - Anches Récit
- 7 - TREMBLANT

ÉTAT ACTUEL DE L'INSTRUMENTET TRAVAUX A ENVISAGER

L'Orgue, dans son état général actuel, est très fatigué. Il a subi depuis sa mise en place, de douteuses réparations. Il y a des soufflures et même de graves emprunts au Grand Orgue.

Le sommier est à double gravures dans la basse, mais l'une de ces gravures ne sert plus. Des trous ont été percés dans le flanc, pour atténuer les emprunts.

Le système d'emprunt de la Soubasse de Pédale, au Bourdon de 16 du Grand Orgue, qui n'est pas d'origine MUTIN, (puisque'il avait prévu des doubles gravures) est très mauvais et pratiquement hors d'usage.

La charpente actuelle est un peu légère, mais peut facilement être renforcée.

L'Expression du Récit est peu efficace pour les trois raisons suivantes :

- a) manque d'épaisseur des parois,
- b) mauvaise orientation des lames, (divergentes au lieu d'être convergentes)
- c) mauvais calfeutrement autour du sommier Récit, ne sonne pas suffisamment dans l'Eglise, une partie de sa puissance se perd dans la tour.

EN CONSEQUENCE, l'orgue gagnerait à être abaissé, surtout le clavier Grand Orgue, et surtout à être encloué, afin d'assurer une meilleure expansion sonore. Du point de vue esthétique, le plan proposé permet de porter l'orgue de 19 à 25 jeux, et de maintenir la Trompette Chamade du Grand Orgue.

L'abaissement de 0 m 13 cm du Buffet est possible, ce qui serait bénéfique pour l'aspect général.

Du point de vue tuyauterie, il y a évidemment beaucoup de basses en zinc, toutefois, elles ne sont pas oxydées. Il faudrait[r] remplacer au moins, les corps en zinc des jeux d'anches, c'est ce que nous prévoyons au présent devis.

CHAPITRE IIDétail des TravauxDispositions générales

Les travaux de restauration seront exécutés sur place. Un local devra être mis à la disposition du Facteur pour entreposer les jeux pendant la durée du travail. (La tour devrait suffire)

Les travaux de fabrication seront exécutés dans les ateliers du Facteur.

Nous signalons que, par rapport au Cahier des Charges de Monsieur VILLARD, nous économisons les quelques travaux suivants :

- pas de replacage des claviers manuels,
- pas de remise en peau complète de la soufflerie.

Par contre, nous comprenons dans notre devis :

- le renforcement de la charpente et son abaissement, ainsi que l'abaissement du Buffet.
- le déplacement de la soufflerie à pompes et le rapprochement de la soufflerie électrique.
- l'inversion des panneaux expressifs et le regarnissage des lames, en matelassure traditionnelle.
- l'adjonction d'un coffre monté sur socle élastique, pour recevoir la soufflerie électrique.
- l'adjonction de réservoirs anti-secousses aux sommiers du Grand Orgue.
- l'encloisonnement de l'orgue.

TRAVAUX DE RESTAURATION

A. - Démontage, Nettoyage et Réparation des tuyaux

Tous les tuyaux de l'orgue seront démontés, nettoyés un à un et réparés suivant les règles de l'art, avec le plus grand soin. Les corps affaiblis seront redressés, ceux non réparables seront refondus au même diapason et au même titre de métal. Les soudures mauvaises seront refaites.

Pour les jeux de fonds, les biseaux seront vérifiés et resoudés en cas de besoin. Les pieds fraisés proprement.

Pour les jeux d'anches, les corps et les pieds seront graissés intérieurement. Les noyaux vernis après désoxydation, sauf pour les noyaux en trop mauvais état, lesquels seront refondus en alliage contenant environ 10 % d'étain.

Les anches seront redressées, les rasettes graissées. s'il y a lieu, leurs encoches seront refaites ; les languettes seront nettoyées, vérifiées et changées en cas de besoin.

Pour les tuyaux de façade, dont la manipulation est très délicate, ils seront l'objet de soins particuliers. Ils seront nettoyés le mieux possible.

S'il y a lieu, les dispositifs de fixation seront consolidés.]

N. B. - Moyennant un supplément à notre prix de restauration à l'identique, nous proposons le remplacement des corps en zinc, par de l'étain, des jeux d'anches, ce qui nous paraît le plus important.

B. - Démontage, Nettoyage, et Réparation du Mécanisme
L'ensemble de l'instrument, mécanisme compris, seront démontés et entreposés soigneusement.

a) Soufflerie

La soufflerie alimentaire et les réservoirs d'alimentation seront vérifiés après nettoyage. Toutes les fuites seront étanchées ; les bandes reliant les plis, ou les aînes, remplacées s'il y a lieu.

Les parallélismes seront reconstitués, réajustés et graissés. Ils seront changés en cas de mauvais fonctionnement, ou s'ils présentent quelque trace excessive d'usure.

Les gosiers seront ou complètement changés ou remis en peau neuve, suivant nécessité. Les porte-vent seront suivis et toutes les fuites seront supprimées.

Nous prévoyons, en sus de la restauration, de sortir la soufflerie à pompes placée sous le Récit, de la placer juste derrière le récit, et d'approcher la soufflerie électrique aussi près que possible de cette soufflerie à pompes. Les porte-vent seront refaits en conséquence. Ils seront

de section largement calculée. Les gosiers réemployés qui sont en mauvais état, seront remis en peau.

b) Sommiers

Les sommiers manuels, au nombre de deux, 1 de Grand Orgue, 1 de Récit, seront, en principe, conservés, mais ils devront revenir en nos ateliers.

Celui du Grand Orgue devra subir d'importantes réparations, la toile sera arrachée afin de juger l'état exact des barrages. Si ceux-ci sont sains, il est possible de sauver le sommier, en réencollant tous les barrages et en vissant les tables.

Les tables et les chapes seront redressées. L'enclapage sera refait. Les soupapes seront remises en peau, les ressorts vérifiés et remplacés, s'ils sont mauvais. Les postages défectueux seront refaits.

c) Mécanisme

Tous les mécanismes seront vérifiés et réglés. Les équerres, les fils taraudés, les crochets de vergettes seront nettoyés et tout ce qui sera trouvé en mauvais état sera remplacé.

Tous les abrégés et mouvements divers seront nettoyés, réajustés et graissés. Tous les écrous et mouches seront remplacés.

Les équerres BERTOUNECHE qui ont le défaut de n'être pas suffisamment rivées sur leur axe, seront soudées.

Les lames expressives qui ont pris du retrait seront regarnies en matelassure traditionnelle. Les panneaux des lames seront inversés afin de rendre leur ouverture convergente, au lieu de divergente.

Les mouvements de commande des boîtes expressives, les pivots des lames seront réajustés et graissés soigneusement. Il en sera de même pour tout le mécanisme de commande de registres.

Les claviers manuels seront réparés, nettoyés et repolis.

Les touches usées du clavier de Pédale seront remplacées par épaisseurs progressives, afin de le cintrer et de l'amener aux cotes normales par rapport au banc et au premier clavier.

d) Charpente et Buffet

La charpente sera vérifiée et renforcée par des montants de chêne, vissés ou boulonnés sur les montants actuels (au nombre de 12)

Elle sera préalablement diminuée en hauteur de 15 à 18 cm ce qui ne pourrait être que bénéfique pour l'expansion sonore.

Nous proposons également en supplément, l'encloisonnement de l'orgue, moyen sûr d'obtenir un meilleur résultat sonore.

Le Buffet sera nettoyé et abaissé de 13 centimètres, à sa cote primitive, en retirant les cales qui le supportent.

TRAVAUX D'AMELIORATIONS ESTHETIQUES

Clavier GRAND ORGUE

a) Le Bourdon 16 du Grand Orgue sera sorti sur sommier séparé, système UNIT. Les tuyaux du Bourdon de 16 seront grossis par adjonction de 2 ou 3 tuyaux dans la basse.

b) Adjonction d'un Plein jeu de 4 rangs sur la chape de Bourdon de 16, devenue libre.

c) Remplacement du Salicional par une Doublette
d) Adjonction d'une Tierce au Nasard, pour obtenir une Sesquialtera.

La Trompette chamade de ce clavier est maintenue.

Clavier RECIT

- e) Remplacement de la Viole de 4 par un principal italien de 4, avec réemploi partiel de la Viole.
 f) Remplacement du Plein jeu actuel par une Doublette de 2 pieds
 g) Réharmonisation du Soprano en Clairon
 h) Remplacement du Basson de 16, par une Fourniture de 4 rangs.

à la PEDALE

- i) Adjonction d'une Soubasse de 16 par emprunt du Bourdon de 16, avec extension en 8 et en 4
 j) Adjonction d'un Basson de 16 (Tuyaux du Basson actuel du Récit) avec extension et dédoublement en Trompette de 8 et en Clairon de 4

Suite à ces différentes améliorations, la Composition de l'Orgue sera la suivante :

1er Clavier GRAND ORGUE - 56 notes - 9 jeux

1 ^o - Bourdon	16 pieds (sorti sur sommier séparé)
2 ^o - Montre	8 pieds
3 ^o - Flûte harmonique	8 pieds
4 ^o - Bourdon	8 pieds
5 ^o - Prestant	4 pieds
6 ^o - Doublette	2 pieds (à la place du Salicional)
7 ^o - Plein Jeu	4 rangs (sur chape actuelle Bourd. 16)
8 ^o - Sesquialtera	2 rangs (Tierce ajoutée au Nasard)
9 ^o - Trompette-Chamade	8 pieds (maintenue à sa place)

2ème Clavier RECIT EXPRESSIF - 56 notes -10 jeux

10 ^o - Bourdon	8 pieds
11 ^o - Gambe	8 pieds
12 ^o - Voix Céleste	8 pieds
13 ^o - Principal italien	4 pieds (à la place de la Viole de 4)
14 ^o - Doublette	2 pieds (à la place du Plein Jeu 3 rgs)
15 ^o - Fourniture	4 rangs (à la place du Basson de 16)
16 ^o - Basson-Hautbois	8 pieds
17 ^o - Trompette	8 pieds
18 ^o - Clairon	4 pieds (Soprano réharmonisé)
19 ^o - Voix humaine	8 pieds

Clavier de PEDALE - 30 notes - 6 jeux

20 ^o - Soubasse	16 pieds (emprunt du Bourdon 16 sorti)
21 ^o - Basse	8 pieds (emprunt et dédoublement)
22 ^o - Flûte bouchée	4 pieds (emprunt et dédoublement)
23 ^o - Basson	16 pieds (venant du Récit)
24 ^o - Trompette	8 pieds (dédoublement)
25 ^o - Clairon	4 pieds (dédoublement)

PEDALES DE COMBINAISSONS

- 1 - Tirasse Grand Orgue
- 2 - Tirasse Récit
- 3 - Copula Récit/Grand Orgue 8
- 4 - Copula Octave Grace/Récit

EXPRESSIF RECIT

- 5 - Anches Récit
- 6 - Anches Pédales
- 7 - TREMBLANT

DETAIL DES TRAVAUX D'AMELIORATIONS

Les sommiers de Pédale, neufs, en 2 parties (C et C#) seront du système dit « UNIT » (un électro par note) construits en acajou, avec fonds amovibles, pour permettre la vérification et l'entretien.

Le tirage de ces jeux de Pédale sera électrique. Les sommiers seront pourvus d'une introduction de vent.

Les tuyaux des jeux neufs, sont ainsi prévus : Doublette du Grand Orgue et du Récit, ainsi que le Plein Jeu neuf du Grand Orgue, seront en alliage d'étain à 75 %.

Les tuyaux des jeux modifiés seront au même titre que celui des jeux auxquels ils appartiennent.

Les corps des jeux d'anches, actuellement en zinc, seront remplacés par des corps en bon spotted de 48 à 50 %.

L'harmonisation générale de l'orgue sera refaite en tenant compte du matériel sonore existant, et afin que les jeux nouveaux se mélangent parfaitement bien avec les anciens jeux.

L'accord général sera fait sur le LA du diapason normal, de 870 vibrations simples par seconde, à la température de 12 °centigrades.

La partition est prévue par « tempérament égal ».

CHAPITRE IIICONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente seront, sauf stipulation contraire expresse, celles en usage à la Chambre Syndicale des Facteurs et Instruments de Musique, et du Syndicat de la Facture d'Orgues française, avec les clauses particulières suivantes :

1^o- Garantie

Les travaux décrits au présent devis seront garantis DIX ANS pour tout ce qui concerne les parties neuves, et CINQ ANS pour celles seulement restaurées.

a) notre garantie portant uniquement sur le remplacement des pièces reconnues par notre service technique, ces pièces étant livrées à notre Manufacture.

b) pour les accessoires complets, comme ventilateurs, redresseurs, accus, etc... notre garantie est limitée à celle de nos fournisseurs.

c) à la condition que l'orgue soit entretenu et accordé au moins deux fois l'an, soit par la Maison Beuchet-Debierre, soit par un Représentant agréé par elle.

d) toutes réserves sont faites si l'orgue est placé dans un lieu trop sec ou trop humide, (degré hygrométrique de l'air ambiant inférieur à 50 % ou supérieur à 85 % d'humidité relative).

e) Toute vacation pour réglage ou mise au point, après la réception de l'instrument, entraîne, aux frais du contractant, le remboursement du temps, des frais de voyage et de pension du technicien ou de l'accordeur.

2^o- Délai de livraison

Le temps nécessaire à l'exécution des travaux décrits au présent devis, sera de SEPT MOIS OUVRABLES. La livraison peut donc être prévue pour Pâques 1970.

Le plus possible de travail sera fait en nos ateliers, tel : réfection des sommiers, révision des abrégés, des jeux d'anches, fabrication de tuyaux neufs, replacage des chapes, ajustage et préparation des jeux.

Le temps de démontage, de remontage et d'harmonisation sur place, avec les transformations envisagées, est prévu devoir être de trois mois environ.

3^o- Conditions de travail

Les ouvriers de la Maison BEUCHET-DEBIERRE se conformeront autant que possible au règlement intérieur de l'Eglise St Ours, à Loches, quant aux heures de travail. Ils devront toutefois pouvoir travailler au

moins huit heures par jour, dont six sans dérangement, surtout pendant le travail d'harmonisation.

L'orgue sera immobilisé pendant toute la durée des travaux et ne devra être joué en public qu'après leur terminaison.

Les matériaux inutiles ou inemployés restent la propriété du Facteur

La force motrice pour les essais, ainsi que le luminaire nécessaire au cours des travaux, seront à la charge du contractant.

Aucune indemnité n'étant demandée pour l'établissement des plans et devis, nous nous réservons le droit de propriété et d'auteurs de nos devis, études et plans, qui ne peuvent être ni copiés, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation. Ils devront nous être restitués sur demande.

4^o Conditions de paiement

Les paiements s'effectueront en principe sur présentation de situations mensuelles d'avancement de travaux et d'approvisionnements.

Les travaux sont payables à Nantes.

5^o PRIX

Le coût des travaux prévus au présent devis sera de :

	Hors Taxe	TVA 15 % comprise
--	-----------	-------------------

1^o Relevage général de l'instrument 27.200 32.000

2^o Améliorations esthétiques

a) Sortie du Bourdon de 16 sur sommier séparé, (voir prix à Soubasse 16.8.4)		
b) Adjonction d'un Plein Jeu de 4 rangs sur la chape de Bourdon de 16	3.570	4.200
c) Remplacement du Salicional par une Doublette	1.445	1.700
d) Adjonction d'une Tierce au Nasard	1.700	2.000
e) Remplacement de la Viole par un Principal 4	1.105	1.300
f) Remplacement du Plein jeu actuel de 3 rangs par une Doublette de 2	1.445	1.700
g) Réharmonisation du Soprano en Clairon	680	800
h) Remplacement du Basson de 16 PAR UNE Fourniture de 4 rangs	3.570	4.200

à la PEDALE

i) Adjonction d'une Soubasse de 16 PAR emprunt du Bourdon de 16 dédoublé e[n] basse 8 et en Flûte 4	10.370	12.200
j) Adjonction d'un Basson de 16, avec réemploi du Basson actuel du Récit dédoublé en Trompette 8 et Clairon 4	9.180	10.800
3 ^o Adjonction de réservoirs anti-secousses aux sommiers du Grand Orgue	3.910	4.600
4 ^o Enclouonnement de l'orgue	4.335	5.100
5 ^o Remplacement des 96 corps de basses de jeux d'anches, actuellement en zinc, par du Spotted	3.162	3.720
6 ^o Installation de lumière dans l'orgue (Le courant étant déjà sur la Tribune)	850	1.000

TOTAL 72.522 85.320
ramené à 72.250 85.000

QUATRE VINGT CINQ MILLE FRANCS, taxes comprises.

Nos prix comprennent les taxes à 15 %, les frais de

voyage A. & R. du personnel, les frais de transport A. & R. du matériel, l'installation de la lumière dans l'orgue, le courant étant pris sur la Tribune.

Ils ne comprennent pas les frais de pension du personnel pendant la durée du montage, les lignes du courant force et lumière jusqu'à la Tribune, ni les frais accessoires étrangers à la profession, tels que maçonnerie, percements, serrurerie, etc....

6^o Révision et bases de Prix

Nos prix sont basés sur les Indices de salaires et de matières publiés par le BOSP du 17 avril 1969, portés sur la feuille de révision syndicale ci-jointe.

En cas de hausses ou de baisses depuis cette date, nos prix seraient révisés sur ces bases au moment de la livraison.

7^o Réception

Pour la réception des travaux décrits au présent devis, la Maison BEUCHET-DEBIERRE s'engage à accepter tels Experts qu'il plaira de nommer au contractant.

Le Facteur déclare s'en remettre à leur jugement.

Il se réserve toutefois de demander l'arbitrage de la Chambre Syndicale en cas de contestations.

Nantes, le 18 Juin 1969

Lu et approuvé Lu et approuvé

Orgues L. Debierre[,] J. Beuchet-Debierre[,] Petit-Fils, Successeur[,] 45, Rue Préfet Bonnefoy[,] Nantes »

Annexe XIV

Archives d'Alain Cambourian, devis Michel Alcouffe, 9 décembre 1975.

« MICHEL ALCOUFFE
FACTEUR D'ORGUES
18, résidence "Le Vieiller"
91480 QUINCY-SS-SENART B. P. N° 16 -

LOCHE

PROJET DE RELEVAGE DU GRAND ORGUE.
REFECTION DU PLAN SONORE DE L'ENSEMBLE.
COMPOSITION ACTUELLE DE L'INSTRUMENT :

ORGUE CHARLES MUTIN

RÉCIT EXPRESSIF 56 NOTES :		GRAND ORGUE 56 NOTES :		PEDALE 30 NOTES :	
Cor de Nuit	8	Bourdon	16	Soubasse *	16
Viole de Gambe	8	Montre	8	Flûte *	8
Voice Céleste	8	Flûte Harmonique	8	Flûte *	4
Principal	4	Bourdon	8	Basson **	16
Doublette	2	Prestant	4	Trompette ***	8
Fourniture	4 Rgs	Nasard	2 2/3	Clairon ***	4
Basson-Hautbois	8	Doublette	2		
Voice Humaine	8	Tierce	1 3/5		
Trompette	8	Plein-Jeu	4 Rgs		
Clairon	4	Trompette	8		

A NOTER :
Les dessus de la Trompette 8 du Grand Orgue sont en "chamade" à l'intérieur du buffet, derrière la façade.
SOIT 21 JEUX REELS. 26 REGISTRES.

(*L'ie paroissiale Saint-Ours/Saint-Antoine 1951-1963*), *Livre de dépenses et recettes tenu par M. l'abbé Brigaout 1963-1966/1966-1967.*

• Augustinus (Aurelius), « De Civitate Dei, contra paganos libri viginti duo », in : *Œuvres de Saint Augustin*, 35, Cinquième série, *La Cité de Dieu, Livres XI-XII*, Formation des deux cités, texte de la 4^e éd. de B. Dombart et A. Kalb, introduction générale et notes par G. Bardy, trad. française de G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, 1981.

• Augustinus (Aurelius), « Enarratio in psalmum LVI », in : *Patrologie cursus completus... accurante J.-P. Migne*, Tomus XXXVI, S. Augustini tomi quartus pars prior, Parisiis, venit apud editorem in vico dicto Montrouge, juxta Portam Inferni, 1841.

• Augustinus (Aurelius), « Enarratio in psalmum CL », in : *Patrologie cursus completus... accurante J.-P. Migne*, Tomus XXXVII, S. Augustini tomi quartus pars altera, Parisiis, venit apud editorem in vico dicto Montrouge, juxta Portam Inferni, 1841.

• Bardet (Alexandre-Ernest), *L'Église collégiale de N.-D. du château de Loches maintenant église paroissiale de Saint-Ours, son histoire et son culte, ses trésors et ses privilèges spirituels*, Tours, J. Bouserez, 1862 [contient p. 22 à 24 une traduction partielle du manuscrit 3829].

• Carré de Busserolle (J.-X.), *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, Rouillé-Ladevèze, 1880, réimpr. 1966, tome IV, 1882 [contient p. 89 une transcription du manuscrit 3829].

• Cassiodorus (Flavius Magnus Aurelius), « De artibus ac disciplinis liberalium litterarum », in : *Patrologie cursus completus... accurante J.-P. Migne*, Tomus LXX, Cassiodori tomi posterior, Parisiis, venit apud editorem, in via dicta d'Amboise, près la Barrière d'Enfer, ou Petit-Montrouge, 1847.

• Communication de Philippe Chapu, conservateur général du Patrimoine.

• *Courrier français*, vendredi 5 novembre 1965.

BUT DES TRAVAUX :

Cet instrument est à un emplacement qui ne l'avantage pas au point de vue sonore. Par contre, l'acoustique de l'église est bonne. C'est pourquoi il serait nécessaire de réharmoniser l'ensemble avec une toute autre technique que celle qui a été employée pour cet instrument.

Les bases de l'harmonisation que nous proposons ici sont les suivantes :

a) Déparvillonnage de tous les jeux de fonds, de mixtures et d'anches, afin d'obtenir une plus grande puissance et du "brillant".

b) Élimination des dents de tous les biseaux des jeux de fonds et des mixtures, ceci permettant une "attaque" plus franche et une grande polyphonie.

c) Une refonte totale de l'équilibre des différents jeux entre eux, ainsi que des claviers.

D'autre part, l'état de la mécanique de cet instrument laisse à désirer. En effet, les claviers accouplés sont presque injouables, ceci à cause de leur dureté. Ils font en outre beaucoup de bruit. En ce qui concerne le pédalier, les feutres sont complètement usés et les touches ont beaucoup trop de jeu.

DETAIL DES TRAVAUX ENVISAGES :

Démontage de tous les jeux de l'instrument. Tous les tuyaux seront soigneusement rangés jeu par jeu.

Tout l'intérieur de l'orgue sera dépoussiéré. L'étanchéité des porte-vent sera revue. Toute fuite sera colmatée. Les layes des sommiers seront ouvertes. Tous les ressorts de soupapes seront dosés afin d'améliorer le toucher. L'armement de la mécanique sera refait, à partir des sommiers, toujours dans le même but. Les contacts électriques rajoutés au Grand Orgue seront revus. Nous y amènerons les améliorations qui sont possibles, c'est-à-dire, feutrage des points d'attaque, rattrapage du jeu, etc...

Le pédalier sera emmené en atelier. Tous les feutres seront remplacés ainsi que les garnitures de rattrapage de jeu. Tous les ressorts seront dosés et remplacés s'il y a lieu. Les touches creusées seront dressées. Une fois remonté, la mécanique de pédale sera réarmée à partir des sommiers en ce qui concerne la partie mécanique. Tous les contacts électriques seront réglés. Réglage des tirasses et de l'accomplément.

Chaque jeu sera dépoussiéré. Les encoches et entailles seront ressoudées. Les dents des biseaux, pour les jeux de fonds, de mixtures et de mutations seront repoussées, afin d'obtenir des biseaux francs et droits. Pour les jeux d'anches, les languettes seront démontées, ainsi que les anches, rasettes et coins. Tout élément défectueux sera changé. Les rasettes seront désoxydées s'il y a lieu. Tous les tuyaux seront coupés en ton à partir du 2 pieds, en ce qui concerne l'étain. Il est évident qu'il est impossible de déparvillonner le zinc. Pour les jeux d'anches, afin d'obtenir un meilleur équilibre de la pyramide sonore, la première octave des trompettes ainsi que les 2 premières octaves du Basson de Pédale conserveront leur pavillon, ceci pour écarter que les basses écrasent la suite. Il en est de même pour le Basson-Hautbois du Récit. La Voix Céleste du Récit, étant un jeu "ondulant" gardera ses encoches sur toute sa longueur.

Remontage et réharmonisation jeu par jeu. Les bouches des tuyaux seront vues à ce moment. Il est probable qu'il nous faudra certainement modifier ces hauteurs de bouche, la nouvelle harmonisation donnant plus de puissance.

142

L'ensemble de l'instrument sera mis au diapason d'orchestre, soit A = 440 Hz à 15 ° centigrades.

Nota : Il est à rappeler que ces travaux comprennent, évidemment, la réparation des tuyaux défectueux ou leur remplacement pur et simple si nécessaire, au même tirage d'étain que le reste du jeu, le remplacement des oreilles manquantes dans les jeux bouchés, le retapponnage des jeux à calottes et l'ajustage des tuyaux dans les faux-sommiers ou les croissants.

FORFAIT POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX PRE-CITES :

Main d'œuvre :	14.400 francs
Fournitures diverses et déplacements	1.640 francs
Total hors taxes	16.040 francs
T. V. A. 20 %	3.208 francs
Total T. T. C.	19.248 francs

Arrêté au 9 décembre 1975 pour la somme de dix-neuf mille deux cent quarante huit francs toutes taxes.

[Signé :] Michel Alcouffe »

Annexe XV

Archives d'Alain Cambourian, devis Michel Alcouffe, 9 décembre 1975.

« Michel ALCOUFFE

FACTEUR D'ORGUES

18, résidence "LE VIEILLET"

91480 - QUINCY/SOUS/SENART

LOCHES

COMPOSITION ACTUELLE DE L'INSTRUMENT :

ORGUE CHARLES MUTIN

RÉCIT EXPRESSIF	GRAND ORGUE	
56 NOTES :	56 NOTES :	
Cor de Nuit	8 Bourdon	16
Voix de Gambe	8 Montre	8
Voix Céleste	8 Flûte Harmonique	8
Principal	4 Bourdon	8
Doublette	2 Prestant	4
Fourniture	4 Rgs Nasard	2 2/3
Basson-Hautbois	8 Doublette	2
Voix Humaine	8 Tierce	1 3/5
Trompette	8 Plein-Jeu	4 Rgs
Clairon	4 Trompette	8

PÉDALE 30 NOTES :

Soubasse *	16
Flûte *	8
Flûte *	4
Basson **	16
Trompette ***	8
Clairon ***	4

* (Emprunt G.O.)

** (Acoustique)

*** (Extension Basson 16)

Tirasses et Accompléments normaux.

Tremblant.

A NOTER : Les dessus de la Trompette 8 du Grand Orgue sont en chamade à l'intérieur du buffet, derrière la façade.

SOIT 21 JEUX REELS. 26 REGISTRES.

RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'INSTRUMENT.

Après examen attentif de cet instrument, il en résulte les remarques suivantes :

1°) L'harmonisation de cet instrument est terne. Les différents jeux se ressemblent. La composition des

mixtures ne suit pas les harmoniques naturelles de la composition de l'orgue, ce qui fait que l'ensemble sonne sans grandeur, "creux", et qu'elles n'amènent aucun scintillement recherché. D'autre part, l'égalisation de l'ensemble, autant pour les fonds que pour les mixtures et que les anches, laisse beaucoup à désirer.

- 2°) La mécanique des claviers est très dure. Elle est également très bruyante. Au Pédalier, cela est explicable par le fait que le pédalier voit ses feutres usés, et aux claviers manuels, par le fait que des équerres manœuvrant les contacts rajoutés sont montés sans feutres et avec beaucoup de jeu.
- 3°) Des tuyaux tiennent au Grand Orgue dans des croissants trois fois trop grands pour eux. D'autre part, la Trompette 8 et le Clairon 4 du Récit ont tendance à s'écrouler, faute de sustentation.
- 4°) Au Récit, restent des jeux pavillonnés.
- 5°) Certains tuyaux ont vu leur entaille remontée à l'aide de papier adhésif.
- 6°) Nous avons découvert un tuyau de façade dont le biseau tenait à l'aide d'un coin de bois.
- 7°) La façade ainsi que les basses de la majorité des jeux de fond sont en zinc et pavillonnés.
- 8°) De nombreux tuyaux ne "démarrent" pas ou octavient.
- 9°) Les sommiers présentent de nombreuses soufflures.
- 10°) La pédale est disproportionnée par rapport au manuel, d'une part à cause de l'harmonisation, d'autre part parce que tous les jeux de fond sont empruntés au clavier du Grand Orgue.
- 11°) La trompette 8 du Grand Orgue, vu la situation de cet instrument, mériterait d'être réellement en chamade. Ceci n'étant possible qu'avec l'électrification de l'ensemble, à cause de l'emplacement de la console.

Afin de remédier aux problèmes cités ci-dessus, nous proposons plusieurs projets par palier. Il est évident qu'ils ne peuvent être exécutés que dans l'ordre, sinon, il serait nécessaire de réviser nos prix, étant donné que cela demanderait des travaux à refaire (démontage, régalisation, accord, etc...). Par contre, nous proposons certaines options qui sont indépendantes des travaux précités.

PROJET N° 1

Tous les tuyaux seront démontés de l'orgue, soigneusement retus un par un, afin de réparer tout biseau sondé, toute entaille déchirée.

Les jeux d'anches seront démontés et nettoyés.

L'ensemble de l'orgue sera dépoussiéré.

Le pédalier sera entièrement retu. Tous les feutres seront remplacés. La mécanique sera réarmée et les ressorts de sommiers égalisés et diminués de tension si possible. Les équerres de contacts rajoutés au Grand Orgue seront retuées, équipées de feutres si possible.

Les croissants trop grands seront refaits. Les supports de jeux d'anches du Récit seront immobilisés. De nouvelles barres de sustentation seront placées afin de soutenir la première octave du Clairon 4, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Les tuyaux seront remontés jeu par jeu, égalisés et accordés au diapason d'orchestre. L'équilibre de l'ensemble sera refait.

COUT DE L'OPERATION : 10.840 Francs H. T.

PROJET N° 2 (facultatif)

Déchapage des sommiers, et transformation de l'enchapage afin de rendre toute soufflure impossible grâce à des joints télescopiques montés sous les chapes.

COUT DE L'OPERATION : 5.243 Francs H. T.

Projet N° 3 (facultatif)

Recomposition des mixtures du Récit et du Grand Orgue, afin de suivre les harmoniques de la composition de l'orgue.

COUT DE L'OPERATION : 2.230 Francs H. T.

PROJET N° 4

Changement de la façade. Remplacement par les mêmes tuyaux en étain à 70 %, mais à écussons plats.

Changement de toutes les basses en zinc existant encore dans l'orgue par des basses en Spotted (55 %).

COUT DE L'OPERATION : 26.200 Francs H. T.

PROJET N° 5

Harmonisation de l'ensemble précité dans les projets N° 1 et 4, (le projet N° 3 comprenant sa propre harmonisation), y compris le déparvillonnage de tous les jeux, accord au ton de tous les tuyaux de l'orgue avec rééquilibrage du plan sonore.

COUT DE L'OPERATION : 5.200 Francs H. T.

PROJET N° 6

Electrification de l'ensemble avec une console neuve, 3 claviers.

Tirage des soupapes mécaniques par des électro-aimants directs sous la laye.

Tirage des registres à l'aide de moteurs hélicoïdaux conçus spécialement (ceci n'est possible qu'avec le projet N° 2).

Câblage de l'ensemble.

COUT DE L'OPERATION : 88.200 Francs H. T.

PROJET N° 7

Construction d'un Positif de dos de 8 jeux réels, tirage électrique, muni de joints télescopiques.

Construction du buffet.

Harmonisation et accord.

COMPOSITION :

Flûte à Cheminée	8
Montre	4
Flûte Cónique	4
Nasard	2 2/3
Quarte de Nasard	2
Tierce	1 3/5
Cymbale	4 Rgs
Cromorne	8

COMPOSITION DES TUYAUX :

JEUX		Etoffe		BOIS
		30 %	75 %	
Flûte à Cheminée	8	44		12
Montre	4		56	
Flûte Cónique	4	56		
Nasard	2 2/3	56		
Quarte de Nasard	2	56		
Tierce	1 3/5	56		
Cymbale	4 Rgs		224	
Cromorne	8		56	
TOTAL		268	336	12
TOTAL DES TUYAUX DU POSITIF		616 tuyaux.		

- Die Musik in Geschichte und Gegenwart, hrsg. von Friedrich Blume, 17 Bde, 2. Aufl., München, div. Kassel, Bärenreiter, 1990 [article « Organum »].
- Dret et Lerouge, *Vies des Saints pour tous les jours de l'année suivant l'ordre de l'office romain traduites des légendes du bréviaire et de divers suppléments approuvés*, Paris, Beauchesne, 1938.
- Dufourcq (Norbert), *Le liere de l'orgue français 1589-1789*, III^e, La facture, De la première à la seconde Renaissance, Paris, A. et J. Picard, 1975.
- Fresne de Beaucourt (G. du), *Histoire de Charles VII, tome I, Le Dauphin, 1403-1422*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, M. Tardieu, 1881 [réception de Charles, dauphin, par les chanoines de Loches, p. 119].
- Freund (Guill.), *Grand dictionnaire de la langue latine sur un nouveau plan, traduit en français...* par N. Theil, tome deuxième, Paris, Firmin Didot, 1862 [article « Organum »].
- Gaffiot (Félix), *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934.
- Godescard (abbé), *Vies des Pères, Martyrs, et autres principaux Saints, Mois de novembre*, trad. libre de l'anglais d'Alban-Butler, Lyon, F. Guyot, 1842.
- *Handwörterbuch der musikalischen Terminologie*, im Auftrag der Kommission für Musikwissenschaft der Akademie der Wissenschaften und der Literatur zu Mainz herausgegeben von Hans Heinrich Eggebrecht, Wiesbaden, F. Steiner, 1972 sqq. [article « Organum »].
- Housseau (dom) : voir Mabilley (Emile).
- *Inventaire général des anciennes chartes des Souverains, comme Bulles des Papes, Patentes des Rois et autres. Fondations, Testaments, Droits de justice de foire et autres, Droits honorifiques et utiles, Rentes et Généralement Tous les Titres, papiers et Enseignements qui se trouvent dans le Châtrier de Messieurs du Chapitre Roïal et Collegial Notre Dame du Chateau de Loches. Divisé par armoires, chaque armoire par parties où cases et chaque Cases par Dossiers sur Chacun desquels est un Extrait de ce qu'il contient Et ainsi qu'il sera cy après Expliqué, Fait par Pierre Hamel, notaire, 1773* [bibliothèque municipale de Loches].

- Isidorus Hispalensis, « De Musica », in : « De Mathematica », in : *Etymologiarum sive originum libri XX recognovit brevicque adnotatione critica instruxit W. M. Lindsay...*, Tomus I, libros I-X continens, Oxonii e Typographæo Clarendoniano, Londoni et Novi Eboraci apud Henricum Frowde, Oxford University Press American Branch, 1911 (Scriptorium classicorum bibliotheca oxoniensis).
- *La Nouvelle République*, 10 décembre 1976.
- *La Renaissance lochoise*, 27 avril 1966.
- Lebègue (Nicolas), *Les pièces d'orgues composées par N. Le Bègue...* - Se vendent à Paris, chez le Sieur Baillon, [1676], in-fol. obl., 7 p. lim., 133 p. [BN Vm⁷ 1819, R 34149].
- Lebègue (Nicolas), *Œuvres complètes d'Orgue de Nicolas Lebègue, organiste du Roy et de St Médéric (1630?-1702)*, New-York, Belwin-Mills publishing corp., s. d. (Kalmus organ series n° 4154) [frontispice : vol. I, p. 3].
- *Le Guide du patrimoine, Centre-Val de Loire*, Paris, Hachette, 1992
- *L'Indre-et-Loire*, 1925.
- Mabile (Emile), *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la Collection de dom Housseau*, publié par la Société archéologique de Touraine, tome XIV, Tours, Imprimerie Ladevèze, 1863 [les manuscrits 3828 et 3829 sont consultables sur microfilms à la bibliothèque municipale de Tours].
- Mémoires de la Société archéologique de Touraine, XLV.
 - *Nationale 143*, journal interparoissial du Lochois, Chambourg-sur-Indre, octobre 1968 (n° 1) à août-septembre 1974 (n° 66)
 - Niermeyer (J.-F.), *Mediæ latinitatis lexicon minus : lexique latin médiéval-français/anglais = A mediæval latin-french/english dictionary*, Leiden, E. J. Brill, 1976.
- *Nos clochers*, bulletin paroissial de Loches, Loches, janvier 1947 (n° 1) à avril 1963 (n° 87).
 - *Nos clochers*, bulletin interparoissial du Lochois, Chambourg-sur-Indre, janvier 1964 (n° 1 nouvelle série) à juin-juillet-août 1968 (n° 24).

La façade sera composée par la Montre 4, à pieds rallongés. Le buffet sera exécuté à l'aide de montants de chêne massif, les panneaux, de contre-plaqué chêne double face. L'échaffaudage n'est pas compris dans nos prix.

COUT DE L'OPERATION : 96.000 Francs H. T.
OPTION I

Adjonction de jeux réels à la pédale.

- Soubasse 16, 8, 4 en dédoublement.
- Principal 8, 4, 2 en dédoublement.

Fabrication des moteurs, fourniture des registres à la console, fourniture des tuyaux, embouchage, harmonisation et accord.

COUT DE L'OPERATION : 16.243 Francs H. T.
OPTION II

Adjonction de chamades 8 et 4 en dehors du buffet du Grand Orgue.

Fabrication des sustentations et du moteur.

Harmonisation et accord.

COUT DE L'OPERATION : 18.026 Francs H. T.

Il est à noter que les projets N° 1, 4, 5, 6 et 7 ne peuvent se faire que dans l'ordre.

Tous nos prix sont donnés HORS TAXES.

Les délais, en ce qui concerne les projets jusqu'à 5 compris ne devraient pas dépasser 8 mois. En ce qui concerne les projets 6 et 7, il faut compter un délai approximatif de 15 mois au total. [...]

MÉCANIQUE : Pierre WOLFF

HARMONISATION : Michel ALCOUFFE.

Fait à Quincy/Sous/Sénart, ce 9 Décembre 1975. »

Annexe XVI

Archives d'Alain Cambourian, rapport de Jacques Albrespic, 14 septembre 1976.

« RAPPORT D'EXPERTISE
CONCERNANT LES TRAVAUX D'ENTRETIEN
EFFECTUES PAR LA MANUFACTURE
TOURANGELLE DE GRANDES ORGUES
SUR L'ORGUE DE LA COLLEGIALE SAINT OURS
DE LOCHES

Après 7 visites effectuées pendant et après les travaux, nous pouvons déclarer :

CHAPITRE I

PROJET N° 1 : accepté en travaux.

D'après les différents points du devis, tous les travaux cités ont bien été exécutés (nettoyage, remise en état de l'instrument, fabrication des pièces comme croissants qui n'avaient pas été faits lors du précédent relevage).

PROJET N° II : accepté en travaux.

Tous les points portés au devis ont été soigneusement exécutés (réenchapage à l'aide de joints télescopiques).

PROJET N° III : accepté en travaux.

Tous les points portés au devis ont été soigneusement exécutés (recomposition des mixtures).

PROJET N° IV : accepté en travaux.

Tous les points portés au devis ont été soigneusement exécutés. réharmonisation de l'ensemble après dépa-villonnage des jeux. Les Principaux du Grand Orgue ont même été rediapasonnés afin de pouvoir leur donner du timbre et de la puissance ce qui n'était pas prévu au devis).

CONCLUSION :

Il s'avère qu'à la date du 12/09/76, nous avons découvert un Orgue nouveau digne de ce nom.

En effet, les critères présentés par Monsieur CAMBOURIAN, Organiste Co-Titulaire, avant les travaux, étaient surtout les défauts d'égalisation et d'harmonisation ainsi que le manque de puissance comme de détail de l'ensemble. Les œuvres qui ont été jouées le 12 dernier prouvent que l'instrument sert maintenant aussi bien la Musique Baroque que la Musique Romantique et la Musique Contemporaine.

D'autre part, les améliorations apportées à la mécanique, tant aux claviers qu'au Pédalier, permettent plus de facilité à l'interprétation de ces œuvres (sur le plan technique).

Il est certain que nous sommes encore loin de la souplesse souhaitée mais ceci ne peut, en aucun cas, être imputé aux Facteurs mais à la conception de la mécanique de l'Epoque.

Il ressort donc que les travaux ont été exécutés selon le devis initial mais qu'il est à noter que la MANUFACTURE TOURANGELLE DE GRANDES ORGUES est allée encore plus loin en exécutant gracieusement des travaux qui ont été découverts lors du démontage.

VICES CACHES DECOUVERTS LORS DU DEMONTAGE :

Lors des précédents travaux, le devis comportait de nombreux points fondamentaux qui devaient être corrigés. En fait, ces travaux n'ont pas été réalisés.

Entre autres, et pour exemple, le sommier du Grand Orgue qui, selon notre avis, a pris la place de l'ancien sommier du Récit, au lieu d'être vissé comme le dit le devis de la Maison BEUCHET-DEBIERRE page n° 4, s'est vu adjoindre une "caxalerie espagnole" alourdissant énormément le toucher et provoquant des cornements.

D'autre part, page 3 paragraphe A sous-titre "travaux de restauration", il est mentionné que "tous les corps affaiblis seront redressés, ceux non réparables seront refondus au même diapason et au même titre de métal et que les soudures mauvaises seront réparées". Plus loin, il est mentionné et souligné que "pour les jeux de fond, les biseaux seront vérifiés et ressoudés en cas de besoin", etc...

Inutile de continuer l'énumération des travaux non exécutés que la MANUFACTURE TOURANGELLE DE GRANDES ORGUES a pris à sa charge par conscience professionnelle car ce serait trop long. Par contre, les facteurs ont été jusqu'à garnir tous les crochets de mécanique, ceci afin d'éviter tout bruit.

Il est également à noter qu'il a été indispensable de retirer le mécanisme d'octave grace du Récit sur le Grand Orgue, le bois employé lors de la dernière restauration étant encore plein de sève ce qui a pour effet de faire travailler tout l'ensemble de la mécanique et de provoquer, ainsi, des cornements incessants.

La majorité de ces problèmes ont été pris en charge gratuitement par les facteurs.

CHAPITRE III

CONCLUSIONS SUR L'ETAT DE L'INSTRUMENT APRES RESTAURATION :

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les travaux ont largement dépassé le devis. Néanmoins, il est à

souligner l'état de vétusté de la mécanique ainsi que des sommiers mécaniques dans leur partie interne.

D'autre part, le perçage des sommiers de Pédale ne suit aucune progression sensée (faiblesse de la Soubasse 16).

Encore à signaler, la vétusté et le peu de débit du ventilateur ainsi que le mauvais fonctionnement du redresseur de courant.

Il est bien entendu que ces problèmes n'ont rien à voir avec les travaux effectués par la MANUFACTURE TOURANGELLE DE GRANDES ORGUES et qu'il est probable qu'à l'avenir nous soyons en face de pannes qui ne peuvent, en aucune façon, incomber à la-dite Société.

NOUS DONNONS NOTRE ACCORD OFFICIEL POUR LA RECEPTION DEFINITIVE DES TRAVAUX, SANS AUCUNE RESTRICTION.

FAIT A SAINT PIERRE DES CORPS, le 14 Septembre 1976

Jacques ALBRESPIC »

Annexe XVII

Archives d'Alain Cambourian,
devis Jean-Jacques Mounier, 1990.

« Pour pouvoir [faire] face aux avaries sans cesse renouvelées du mécanisme de l'orgue de St Ours, nous fournissons, à la demande des organistes, un devis descriptif et estimatif de réparations à effectuer afin que cet orgue puisse assurer son service avec satisfaction.

DEVIS

1^o) CLAVIERS :

Ces claviers anciens sont dans un triste état, les plaquages de notes étant irrécupérables. Les claviers sont cependant restaurables et seront replaqués de neuf après dépose complète. Le plaquage sera effectué en atelier dans les règles de l'Art.

2^o) RELEVAGE DE LA MECANIQUE DES NOTES :

– dépose des claviers manuels et plaquage neuf en ivoire [d]e synthèse

– Construction d'un pédalier neuf de trente notes, en chêne, adaptation à la console existante.
– Montage de cet ensemble, réglage

3^o) TRANSMISSIONS :

– changement des vergettes défectueuses en copie
– changement des écrous de cuir au niveau claviers, remplacement d'office de défectueux,
– réglage mécanique des sommiers aux claviers
– réglage accouplement et tirasses

4^o) SOMMIERS :

– Réglage des ressorts pour adoucir le toucher, suivant possibilités.

5^o) PARTIE ELECTRIQUE[R] :

– contrôle des aiguilles de contacts "brosses", changement des défectueux / réglages dépendants.

DEVIS ESTIMATIF

– Montant des fournitures :	15.000,00 Frs
– Montant de la main d'œuvre	24.550,00 F
– transports et déplacements	2.540,00 F
Montant hors taxes	42.090,00 F
T. V. A., 18,6 %	+ 7.828,74 F
MONTANT GENERAL TTC	49.918,74 Frs

Conditions générales de vente (extrait)

– GARANTIE :
5 ans pour le matériel ancien, 10 ans pour les pièces neuves, sous réserve d'entretien.
– DELAI :
environ deux mois, dont 3 semaines à Loches
– HERBERGEMENT :
non compris dans le devis, prévoir 1 personne sur place / 3 semaines environ.
– PRIX :
révisibles en cas de hausse suivant les indices du BOSP.

Francheville, le 12 novembre 1990
Jean-Jacques Mounier, facteur d'orgues,
"Les Raies", 27160 Francheville »

• *Paroissien romain contenant la messe et l'office pour les dimanches et les fêtes, chant grégorien extrait de l'édition vaticane et signes rythmiques des bénédictins de Solesmes*, Paris, Tournai, Rome, Desclée et Cie, 1948.

• *Recueil de chroniques de Touraine*, publié par André Salmon, Tours, Imprimerie Ladevèze, 1854 (Société archéologique de Touraine, collection de documents sur l'histoire de Touraine, tome 1).

• *The New Grove dictionary of musical instruments*, 2, G to O, edited by Stanley Sadie, London, Marmillan Press, 1984 [article « Organ »].

• *Thesaurus linguae latinae*, editus iussu et auctoritate consilii ab academiis societatisbusque diversorum nationum electi, volumen IX, pars altera O, Leipzig, B. G. Teubner, 1968-1981 [articles « Organicus », « Organum »].

• Vallery-Radot (Jean), *L'église Saint-Ours de Loches*, Loches, E. Reymond, 1924.

• Vallery-Radot (Jean), *Loches*, Paris, H. Laurens, 1926 (Petites monographies des grands édifices de la France).

• Vallery-Radot (Jean), *Loches*, Paris, H. Laurens, 2^e éd., 1954 (Petites monographies des grands édifices de la France).

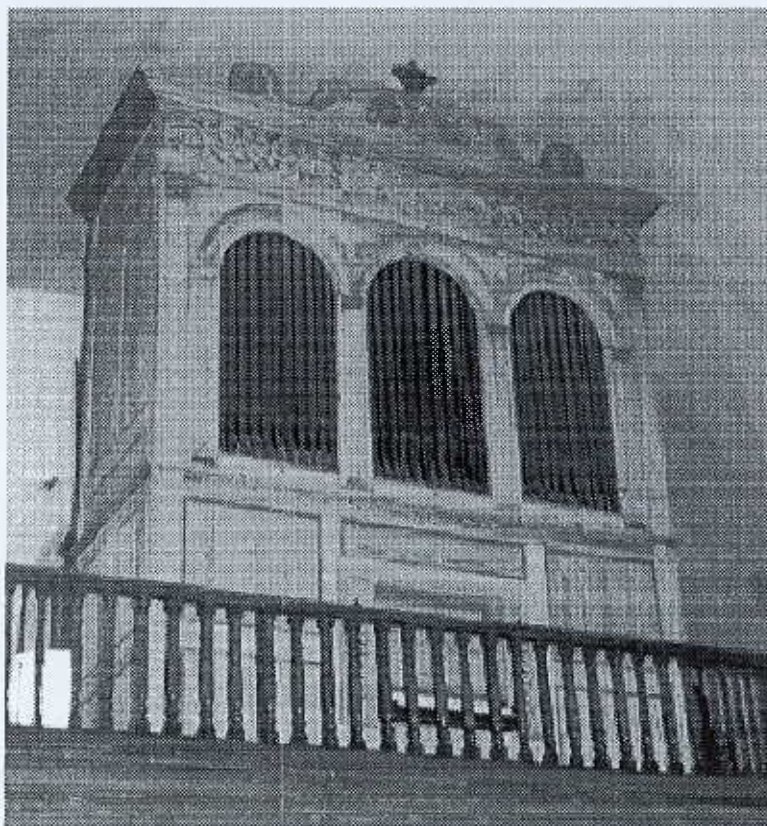
• Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII, Roi de France, et de son époque, 1403-1461*, tome premier, Paris, Librairie de la Société de l'Histoire de France, J. Renouard, 1862 [réception de Charles, dauphin, par les chanoines de Loches, p. 137-138].

• Viollet-le-Duc (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, tome quatrième, Paris, F. de Nobele, réimpr. 1967 [église de Loches p. 364-367].

• Voragine (Jacques de), *La Légende Dorée*, trad. et notice par G. B., tome III, Paris, éd. Rombaldi, 1942.

LOCHES

EGLISE SAINT-ANTOINE



Propriétaire : commune.
 Protection : aucune.
 Organistes : Fanny Raust, Alain Cambourian, Pierre Cambourian.
 Personne ayant la clé : Monsieur le curé.
 Origine : à partir d'éléments historiques (buffet, sommier principal, claviers, tuyauterie), Jean-Jacques Mounier réalise un instrument qui représente une synthèse de l'orgue classique au début du XIX^e siècle, s'apparentant principalement à la facture de Louis Callinet.
 Etat de fonctionnement : en construction.
 Etat de conservation : excellent pour les éléments d'origines diverses qui le composent.
 Entretien : Jean-Jacques Mounier.
 Emplacement : sur une tribune en bois, avancée, en fond de nef.
 Acoustique : 2 à 3 secondes environ.

cher vient rompre ensuite à droite, au deuxième tiers de l'édifice, la monotonie de cette nef. Tout au fond, le chœur se pare de boiseries exécutées au XIX^e siècle par l'excellent ébéniste Berton, ornées de dorures à la feuille d'or. En son centre, le maître-autel du XVIII^e siècle, en marbre, provient de l'ancienne chapelle Saint-Antoine qui avait servi jusqu'à la Grande Révolution d'église succursale, au pied de l'imposante tour Saint-Antoine que l'on peut encore admirer aujourd'hui.



COMPOSITION (mars 1997)

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)	Clavier II Positif 56 notes (ut1-sol5)	Clavier III Récit non expressif 56 notes (ut1-sol5)	Pédalier à l'allemande 32 notes (ut1-sol3)
Montre 8	Bourdon 8	Flûte * 8	Bourdon * 16
Prestant 4	Flûte allemande 4	Gemshorn * 4	Flûte 8
Doublette 2	Sesquialtera * 2	Flûte * 2	Flûte 4
Fourniture IV	Cymbale * 8	Larigot * 1 1/3	Ophicléide * 16
Voix humaine * 8	Trompette 8	Hautbois-basson * 8	Trombone 8

* Jeux prévus à la console.

Combinaisons : 3 accouplements - 3 tirasses - Tremblant doux.

ÉDIFICE

L'actuelle église Saint-Antoine, aménagée après le concordat du 15 juillet 1801 dans un corps de logis de l'ancien couvent des religieuses ursulines, fut bénie le 24 mai 1812, dimanche de la Sainte-Trinité : en effet, sur les plans de l'architecte Murisson, l'entrepreneur Morinet avait réussi à transformer en église l'ancien réfectoire de l'établissement et le dortoir qui le surmontait. En 1828, on construisait la chapelle de la Sainte Vierge, symétriquement à celle du Sacré-Cœur ; en 1836, on érigeait un clocher, que l'on coiffait d'une flèche effilée et que l'on garnissait de deux cloches...

Sitôt passée la grande porte en verre qui ouvre sur la nef, deux colonnes corinthiennes, reposant sur deux socles quadrangulaires, culminent en deux somptueux chapiteaux de bois sculpté qui supportent une tribune ; seule une chaire à prê-

HISTORIQUE

« En 1842 l'abbé Leblois acheta pour 2 400 francs l'orgue actuel », écrit Henri Lhéritier de Chézelle (18). Un premier acompte de 500 francs est consacré cette année-là à « payer l'orgue dont la fabrique a fait acquisition ». La trace du second paiement n'a pas été retrouvée – il peut être estimé à 248 francs si le chiffre avancé par H. Lhéritier de Chézelle est exact, qui a pu disposer par son père Lucien, membre du conseil de fabrique, de documents que nous n'avons plus. En 1843, ce sont « six cent cinquante deux francs, qui devront être employés à un troisième paiement de l'orgue qui a été acheté par la fabrique l'année dernière ». Enfin le 31 mars 1845, le trésorier fait état de « mille francs » qui ont été employés « à solder l'orgue acheté depuis trois ans ». Cet orgue situé au fond de l'église, au centre de la partie maçonnée de la tribune, comportait sans doute un clavier de pédales. Sa composition en jeux était la suivante :

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)	Clavier II Récit expressif 30 notes (ut3-fa5)
Bourdon 8	Gambe 8
Prestant 4	Voix céleste 8
Doublette 2	Hautbois 8
Clairon 4	
Pédalier 20 notes (ut1-sol2) en tirasse du grand-orgue	

La première organiste en est peut-être M^{lle} Chaumier, qui participe le 14 mai 1850 à l'examen de l'orgue livré à l'église de Beaulieu par l'abbé Clergeau, en qualité d'organiste à St Antoine de Loches » (voir Orgues disparus, Beaulieu-lès-Loches, église abbatiale).

La restauration de Louis Bonn

Organiste et souffleur, chantres et ophicléide font la musique à l'église. Le « Registre des délibérations du Conseil de fabrique de la Paroisse de St Antoine Loches 1850-1906 » témoigne le 1^{er} mai 1870 d'un « accord de l'orgue 20 [francs] » et le 16 avril 1871 d'un « abonnement pour l'accord de l'orgue 40 ». Ceci est tout à fait dans le style des « abonnements » que proposait Louis Bonn (voir Loches, église Saint-Ours), et c'est lui que le conseil de fabrique consulte le 7 novembre 1874 pour réparer et compléter l'instrument :

« M. le président a donné au Conseil la communication suivante : L'orgue de la tribune étant en fort mauvais état, il est urgent de le faire réparer et il serait bon de profiter de l'occasion pour le rendre un peu plus complet. Voici ce que M. Bonn, facteur d'orgues, à qui l'on s'en est ouvert, pense que l'on pourrait faire :

[«]Il se chargerait des travaux nécessaires pour rendre notre orgue plus convenable comme force et variété de sons.

L'orgue remis en bon état aurait deux claviers ayant chacun 54 notes.

Le 1^{er} clavier aurait 4 jeux : 1^o prestant ; 2^o bourdon de 8 ; 3^o doublette ; 4^o trompette (ce serait le clairon actuel qui étant mauvais serait transformé en trompette.)

Le 2^e clavier aurait aussi 4 jeux : 1^o flûte de 8, basses bouchées 54 notes, jeu tout neuf ; 2^o gambe (qui actuellement est incomplète et) qui aurait 54 notes ; 3^o voix céleste (que l'on compléterait) à 42 notes ; 4^o hautbois qui serait complété par un Cromorne jusqu'à 54 notes.

M. Bonn ajouterait 1^o une Copule qui doublerait la force de l'orgue puisqu'elle permettrait l'usage simultané des deux claviers ; autrement dit elle ferait parler les huit jeux à la fois ; 2^o un tremblant qui ferait son effet sur les 4 jeux du 2^e clavier.

La soufflerie actuelle serait suffisante mais il faudrait faire un nouveau sommier entier pour le 2^e clavier (le dessus) avec son mécanisme, et agrandir la boîte d'expression selon la mesure du sommier.

Avec toutes ces modifications l'orgue aurait trois registres de plus : la flûte, le tremblant et la Copule ; en tout 10 registres.

M. Bonn affirme que l'orgue ainsi composé serait renouvelé complètement, mis en très bon état, et qu'en fait de force et de variété il pourrait parfaitement convenir dans une église plus grande que l'église actuelle.

Le dit M. Bonn s'engage à faire ces différents travaux moyennant la somme de dix-huit cents francs à la condi-

tion qu'on lui avancera 500 francs dans les jours qui suivront la commande, 500 autres francs deux mois après lorsque les travaux seront au moins à moitié faits, enfin les 800 derniers francs lorsque l'orgue sera placé. Mais si la fabrique ne voulait pas faire d'avances et ne payer qu'après livraison, M. Bonn ne pourrait pas exécuter ces travaux à moins de deux mille cent quarante francs.

Dans tous les cas les frais de transport et pose seraient à la charge de M. Bonn.

Après cet exposé M. le Curé a fait connaître au Conseil que s'il approuvait en principe la restauration de l'orgue telle que l'on vient de l'exposer, il serait de l'intérêt de la fabrique d'accepter la première proposition de M. Bonn afin de ne payer que 1 800 francs ; que pour en faire bénéficier la fabrique il se chargerait volontiers de trouver les fonds nécessaires pour payer M. Bonn aux époques convenues ; que la fabrique lui rembourserait chaque année sur ses fonds libres, après le règlement des comptes annuels ce qu'il aurait avancé pour elle, jusqu'à complète libération, en prenant tout le temps dont elle aurait besoin, et cela sans intérêts.

Le Conseil après en avoir délibéré a accepté à l'unanimité le projet de restauration de l'orgue tel qu'il est exposé ci-dessus, et l'offre de M. le Curé dans les termes et conditions ci-dessus exprimés ; il a de plus chargé M. le Curé de traiter cette affaire avec M. Bonn afin que l'orgue puisse être prêt pour les fêtes de Pâques prochaines.

Fait et délibéré à Saint-Antoine de Loches les jours, mois, an que ci-dessus.

[Signé :] Amirault, Dubois, A. Raverol, Ch. Lehoux, Archambault, A. E. Bardet, Curé »

Pour 1 800 francs, l'orgue est porté à huit jeux répartis sur deux claviers de 54 notes, le récit recevant un sommier neuf :

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)	Clavier II Récit expressif 54 notes (ut1-fa5)	Pédalier 20 notes (ut1-sol2)
Bourdon 8	Flûte 8	tirasse obligée
Prestant 4	Gambe 8	sur le grand-orgue
Doublette 2	Voix céleste * 8	
Trompette 8	Cromorne-hautbois 8	

* 42 notes.

Combinaisons : Copule - Tremblant récit.

Quel est le jeu supplémentaire – coûtant 50 francs – qu'annonce M. le curé Bardet le dimanche de Quasimodo 1875, jour de réception de l'orgue, et qui porte à neuf jeux la composition de l'instrument ?

« Le Conseil a reçu de M. le Curé communication de la convention définitive qu'au nom de la fabrique, et autorisé par elle, il a faite avec M. Bonn, facteur d'orgues, pour la restauration de l'orgue de l'église. Cette convention porte en substance que l'orgue devra avoir Neuf jeux, au lieu de huit, comme le portait le projet dont il a été parlé dans la réunion du 7 Novembre 1874. La fabrique n'aura à payer pour ce supplément, jugé nécessaire, que Cinquante francs, ce qui porte la dépense totale à la charge de la fabrique pour la restauration de l'orgue à la somme de mille huit cent cinquante francs.

A l'unanimité le conseil a accepté cette modification et ce supplément de dépense.

M. le Curé a ajouté qu'il a fait jusqu'à ce jour, et selon les conventions, au facteur Bonn, plusieurs

avances de fonds et qu'aujourd'hui même, à la suite de la réception de l'orgue achevé, il va compléter au dit facteur la somme de 1 800 francs d'où il résultera qu'il ne sera plus dû que 150 francs qui seront payés par M. le Curé vers le mois de Juillet.

D'un autre Côté M. le trésorier ayant pu remettre à M. le Curé six-cents francs sur l'excédant des recettes de 1874, la dette de la fabrique vis à vis de M. le Curé n'est donc plus que de deux cent cinquante francs, remboursable à la fin de chaque année avec l'excédant des recettes sur les dépenses.

Après ces diverses explications le Conseil s'est rendu à l'église et aussitôt l'orgue a été touché par le facteur et après lui par un amateur, en présence de plusieurs personnes compétentes.

Le Conseil a été ainsi à même d'apprécier l'importance des améliorations apportées à l'orgue, la beauté des jeux ajoutés ou complétés, le soin et le succès avec lesquels le facteur a mené à terme son travail relativement important.

Fait à St Antoine de Loches les jour, mois et an que dessus.

[Signé :] Archambault, Dubois, Ch. Lehoux, Amiraault, A. E. Bardet »

Le « grand orgue à tuyaux, 9 jeux, à la tribune » sera estimé 6 000 francs dans l'« Inventaire des objets mobiliers » établi le 15 avril 1878.

L'entretien de Louis et Frédéric Bonn

Louis Bonn, puis son fils Frédéric entretiendront l'instrument jusqu'en 1897 :

1^{er} avril 1897 Payé à M. Bonn Frédéric,
accord de l'orgue, 1/2 année 20 »

Une réparation sera nécessitée par les travaux effectués sur l'édifice en 1877 :

« 27 avril 1877 payé à M Bonn la réparation
urgente de l'orgue 100 f
et l'accord 25 (nécessité
par les travaux de l'église) 125 »

L'orgue ainsi entretenu verra se succéder à ses claviers l'abbé Feuillard, vicaire de la paroisse, de 1877 à 1881, M. Fournier jusqu'en juin 1885, un organiste aveugle, et M^{lle} Florence Bizou de 1888 au 10 avril 1897. Les trois chantres sont soutenus par un ophicléide-serpent-basse - Champion jusqu'en 1876, Michau jusqu'en 1882. A partir de 1882, ils sont accompagnés par l'harmonium du chœur, tenu par Sévère Vagnini.

La réfection de Charles Beurain

Lors de la séance ordinaire du conseil de fabrique du 2 janvier 1898, « M^r l'Abbé Flabert, curé de la paroisse, fait observer que l'orgue de la tribune a besoin d'une réfection complète, et propose, puisqu'il faut le nettoyer complètement, qu'il soit avancé sur la tribune, afin de n'être pas gêné par l'espace restreint où il se trouve, le jour où la fabrique voudrait ajouter de nouveaux jeux ; de plus, une console serait placée sur le devant de la tribune, pour permettre à l'organiste de voir directement le prêtre à l'autel ; M^r le Curé soumet à la [fabri]c deux projets de restauration de M. Beurain facteur d'orgues, à Tours, dont l'un monte à 1 940 fr et l'autre à 2.600 fr, en observant toutefois que pour le second projet M. Beurain fait une concession très

grande, parce que son travail serait simplifié actuellement par la réorganisation de l'orgue ; si le 1^{er} projet seul est adopté, le jour où la fabrique voudra compléter le 2^e projet, elle aura une plus forte dépense à faire que maintenant.

M. Breton explique que les ressources actuelles ne permettent pas de s'engager dans une dépense, qui avec les faux frais de menuiserie serait bien de trois mille francs, qu'il y aurait peut-être lieu d'attendre que la fabrique soit en mesure d'acquitter toute la dépense, ou si le Conseil juge à propos de faire ce travail, qu'il y aurait lieu de s'arrêter actuellement au projet de 1 940 fr.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accepter le 1^{er} projet de 1.940 fr. dont partie pourra être payée sur le boni de 1897, et partie, ou le surplus sur 1898 ; un traité sera signé entre la fabrique et M. Beurain, qui s'engage à commencer le travail de suite, et à livrer l'orgue restauré pour la fête de Pâques ».

Où sont les « deux projets de restauration de M. Beurain », qui nous permettraient de connaître exactement les dispositions prises ? Réfection complète, nettoyage complet, console retournée... Un point important est le nouvel emplacement de l'orgue : Charles Beurain le sort en effet de la partie maçonnée où il se trouvait jusqu'alors encaissé avec sa console en fenêtre, profitant de l'espace offert par la tribune construite sur les plans de l'architecte Colet en 1864 :

« Un mil huit cent soixante quatre le premier dimanche de janvier, le conseil de fabrique de la paroisse Saint-Antoine s'est réuni, en séance ordinaire, au presbytère, étaient présents MM^{rs} Pescherard Nau, président, Gadeau, Delalande, Racvorol, Ouvrard, Brifault maire, Leblois curé.

Dans cette séance, M^r le curé a donné connaissance à messieurs du conseil, du projet d'une des maîtresses de pension de cette ville, de venir habiter sur la paroisse, avec son pensionnat, et de l'impossibilité où est la fabrique, de procurer à ces d^{l^{les}} une cinquantaine de places à l'Eglise ; il propose donc de faire construire une tribune, en bois, dont la dépense, selon le devis de M^r l'architecte colet, sera de seize cents francs, par ce moyen l'on pourra procurer de cinquante à soixante places, sans déranger en rien les autres fidèles et l'abonnement de la Pension, produira largement l'intérêt de la somme dépensée.

Si plus tard, nous parvenons à avoir une nouvelle Eglise, selon le vœu de toute la population, la même tribune pourra, sans difficulté être placée dans cette nouvelle Eglise, par conséquent, ce n'est donc point une dépense inutile pour l'avenir.

Pour couvrir les frais de cette construction, la fabrique pourra retirer ce qui lui reste placé à la caisse de service, et les économies prévues au budget de cette année, serviront à compléter la somme nécessaire.

MM^{rs} du conseil, entrant parfaitement, dans les considérations présentées par M^r le curé, ont, à l'unanimité, donné leur adhésion au projet ci-dessus, et la fabrique fera faire ces travaux par économie, y employant les divers ouvriers qui travaillent ordinairement pour l'Eglise.

La présente délibération close et arrêtée les jours et au susdits tous les membres ont signé.

[Signé :] Gadeau, Pescherard Nau, Le Maire Brifault, Delalande, Ouvrard, Leblois Curé »

Le projet retenu lors de la délibération du conseil de fabrique pour un montant de 1 940 francs est confirmé par les dépenses inscrites au « Registre-Journal » de la « Paroisse de Saint-Antoine de Loches » :

« 10 décembre 1898 [Payé à] Beaurain, facteur d'orgues, 1^{er} à-compte de réfection 1 149,50 »
 « 12 juillet 1899 [Payé à] Beaurain, facteur d'orgue, 2^e partie réfection g^d orgue 788,80 »

soit un total de 1 938,30 francs.

Les choses n'en restent pas là, le conseil de fabrique prend acte le 9 avril 1899 de nouvelles améliorations apportées à l'instrument et vote sans sourciller 2 000 francs supplémentaires :

« M. le Président expose que les travaux de restauration du grand orgue entraînent la fabrique dans une dépense plus élevée que celle fixée primitivement, et que, par suite de nouvelles améliorations à cet instrument, il y aurait lieu de voter une somme de deux mille francs en plus des 1 940 fr. déjà votés, mais que cette nouvelle dépense serait imputable aux exercices 1899 et suivants, mais seulement sur les fonds restant disponibles à chaque exercice, jusqu'à ce que cette dépense soit entièrement soldée.

Le Conseil, à l'unanimité, vote la somme de deux mille francs, dans les termes mentionnés ci-dessus. »

Le litige

1 940 + 2 000 = 3 940 francs : c'est approximativement ce que réclamera Charles Beaurain. Mais sa réclamation suscite très vite un litige entre lui et la fabrique (Registre des délibérations) :

« L'An mil huit cent quatre vingt dix neuf le deux mai, les Membres du Conseil de fabrique de l'Eglise de St Antoine de Loches se sont réunis en séance extraordinaire, au presbytère, en vertu d'une autorisation de Monseigneur l'Archevêque de Tours, en date du 24 avril dernier, sous la présidence de M. Lehoux, Président.

Etaient présents : M. l'Abbé Flabert, curé de la paroisse, M. Pousset, Maire de Loches, M. M. Breton, Froger, Bertrand et Vernier.

M. le Président expose au Conseil que la réunion a pour but d'entendre les dires de M. Beaurain, facteur d'orgues, au sujet d'une réclamation qu'il a fait au Conseil de fabrique ; M. Beaurain, ayant demandé par lettre du 26 avril dernier à fournir des explications au Conseil, est immédiatement introduit.

La fabrique a accepté de Monsieur Beaurain un compte relatif aux travaux de l'orgue, montant à 3.280 fr. compte absolument conforme aux conventions diverses faites avec M. Beaurain, et ce compte n'est nullement contesté par ce dernier.

Mais, après avoir attendu plusieurs mois après cette acceptation, M. Beaurain a envoyé à la f[abrique]^m une réclamation détaillée montant à un total de 744 170, qu'il prétend être des travaux supplémentaires, qui, d'après lui, auraient été convenus entre lui et M. le Curé, au nom de la fabrique.

La parole est donnée à M. Beaurain, qui explique à la fabrique, le détail de ce compte supplémentaire ; mais, devant les observations de M. le Curé, M. Beau-

rain ne peut soutenir qu'il ait fait, avec M. le Curé, aucun marché, en dehors de ceux compris et détaillés au compte de 3.280 fr.

M. Beaurain s'étant retiré, le Conseil entre en délibération, et après avoir approfondi le bien fondé de la demande de M. Beaurain, déclare, à l'unanimité, qu'il n'est rien dû à ce dernier, cette demande faisant double emploi, avec les conventions verbales faites précédemment, et non-contestées par M. Beaurain.

M. le Président déclare la séance levée.

Tous les membres ont signé le présent procès-verbal les jours, mois et an ci-dessus.

[Signé :] A. Vernier, Flabert curé, Bertrand, Lehoux, Froger, Pousset Henri, Breton »

En quoi consistaient ces « conventions diverses faites avec M. Beaurain » ? Le « Registre-Journal » de la paroisse nous livre seulement les dépenses inscrites par le trésorier de la fabrique :

« 8 décembre 1900 [Payé à] Beaurain, facteur d'orgue, travaux de réfection (3^e partie) 553,30 »
 « 25 juillet 1901 [Payé à] Beaurain, travaux de réfection du g^d orgue (4^e partie) 657,90 »

Leur total de 1 211,20 francs ajouté aux 1 938,30 francs inscrits en 1898 et 1899 représente 3 149,50 francs, soit à peu près la somme de 3 280 francs annoncée par le président Lehoux.

Mais les choses s'enveniment : « l'affaire Beaurain » ira jusqu'au procès (voir annexe I). Elle trouvera son épilogue en 1906, une décision de « règlement définitif » est prise le 7 octobre :

« M. le Président expose au Conseil la demande faite par M. Beaurain, facteur d'orgues, à Tours, tendant au règlement définitif des travaux exécutés par lui au grand orgue de l'Eglise.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de payer à M. Beaurain, pour règlement définitif, une somme de trois cents francs pour les avances faites par lui, en travaux, à la soufflerie de l'orgue, en prévision de la pose de nouveaux jeux, ladite pose ne pouvant s'effectuer actuellement ; et en supplément une somme de deux cents francs pour solde des travaux et fournitures effectués par lui. »

Cette somme de 500 francs lui sera effectivement versée le 6 décembre : « [Payé à] Beaurain fr d'orgues, solde des travaux 500 ».

L'entretien de l'orgue

Depuis la première tranche de travaux en 1898, Charles Beaurain entretient l'instrument de Saint-Antoine – il entretient dans le même temps également l'orgue de Saint-Ours (voir Loches, église Saint-Ours). Le « Registre-Journal » de la paroisse permet de suivre ses interventions jusqu'en 1907 :

« 17 mai 1907 Payé à Beaurain pour accord de l'orgue 20 »

C'est la dernière trace que nous ayons du passage de Charles Beaurain à Loches. L'orgue continue certes de fonctionner : depuis 1897, M^{me} Cauchie touchait ses claviers, soutenue à partir de 1901 par la contrebasse d'Alexandre Vagnini ; M^{lle} Descottes lui avait succédé de 1906 à 1908, tandis

qu'Alexandre Vagnini tenait officiellement l'harmonium du chœur depuis 1905, à la suite de son père qui avait alors préféré la fonction de premier chantre ; puis M^{lle} Desfontaines de 1909 à 1913 ; vacance du poste en 1914, à nouveau M^{lle} Descottes jusqu'en 1932, et M^{lle} Jeanne Beauvais jusqu'en 1961. En 1912, des « réparations » sont effectuées « au grand orgue » pour un montant de 70 francs. Le 30 août 1918, il est « [p]ayé à M. Mutin pour réparation et accord du grand orgue 150 » ; le 1^{er} juin 1928, « [p]ayé à M^r Isambard, accordeur, note pour réparations faites à l'orgue de l'église 200 ». Pierre Biner reçoit 100 francs pour « accord de l'orgue » le 7 novembre 1930, 125 francs pour « Réparation de l'orgue » le 1^{er} septembre 1931. André Tronchet accorde l'orgue le 17 mars 1939 pour 125 francs. La maison Ménage procède au « reboinage moteur orgue » pour 430 francs qui lui sont payés le 18 janvier 1940 : une « souffleuse » avait officié jusqu'en 1932 ! Le 30 juillet 1941, un « accord d'orgue » est payé à « Séquies » 250 francs.

Autant d'interventions dont nous ne connaissons pas le détail, mais qui ne modifient pas fondamentalement la composition de l'orgue établie par Charles Beaurain : cinq jeux au grand-orgue sur un sommier prévu pour dix jeux, cinq au récit sur un sommier prévu pour six :

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)		Clavier II Récit expressif 54 notes (ut1-fa5)		Pédalier 20 notes (ut1-sol2)	
Flûte	8	Flûte	8	tirasse obligée	
Bourdon	8	Gambe	8	sur le grand-orgue	
Prestant	4	Voix céleste *	8		
Doublette	2	Flûte octaviane	4		
Trompette	8	Hautbois	8		

* 42 notes.

Combinaisons : Accouplement - Appel doublette/trompette - Expression récit par cuiller - Trémolo récit.

Le relevage d'Yves Sévère (1963)

C'est en effet la composition décrite par Yves Sévère le 11 septembre 1963 :

« DEVIS »

COMPOSITION DE L'INSTRUMENT

GRAND ORGUE

Flûte de 8
Bourdon de 8
Prestant de 4
Trompette de 8
Doub[lette] de 2

RECIT

Gambe de 8
Flûte de 8
Voix céleste de 8
Flûte octaviane de 4
[biffé : Doublette de 2]
Hautbois de 8

Cet instrument entre dans la catégorie des orgues à relever tant au point de vue de la mécanique qu'au point de vue des tuyaux.

TRAVAUX À EFFECTUER

I - Dépose des tuyaux

nettoyage général

révision de tous les tuyaux. Ceux qui sont en mauvais état seront emportés en atelier pour y subir les réparations nécessaires. 1.950 Fr

II - Démontage des mécaniques du grand orgue et du récit.

Ces mécaniques seront réparées et réglées ; les pièces défectueuses changées.

Les pièces de transmission qui ont pris du jeu seront regarnies de feutre et de peau

Les écrous de cuir défectueux seront remplacés

Fouritures : peau - feutre - vis - colle - écrous - soudure - vernis - pilotes 1.650 Fr

III - Remontage de l'orgue

Harmonisation - Egalisation -

Accord de chaque jeu

Prix forfaitaire de 200 Fr par jeu

soit 200 x 10

2.000 Fr

IV - Voyages des monteurs

et transport du matériel

500 Fr

Total général 6.100 Fr

CONDITIONS DE PAIEMENT

1/3 à la commande

1/3 fin des travaux

1/3 30 jours fin de mois de finition des travaux

GARANTIE

Nous garantissons notre travail,

pièces et main-d'œuvre pendant 10 ANS

Le Mans, le 11 septembre 1963

[Signé :] Y. Sévère »

Alexandre Vagnini, organiste du chœur de Saint-Antoine (harmonium) depuis 1905, titulaire du grand orgue de Saint-Ours depuis 1924, est devenu également, depuis le décès de Jeanne Beauvais, l'organiste du grand orgue de Saint-Antoine, et c'est avec lui – et, semble-t-il, à son initiative et en grande partie à ses frais – que se traite le relevage que va effectuer Yves Sévère. Les premiers échanges visent à discuter le coût de l'opération et à se renseigner dans la perspective d'une augmentation du nombre des jeux de l'instrument : Yves Sévère fournit les prix d'un bourdon 16, d'une montre 8 et d'un salicional 4 (voir annexe II). L'accord sur l'estimatif des travaux est donné le 27 septembre, les règlements se feront « de la main à la main » (voir annexe III).

Les travaux débutent le lundi 7 octobre. Le 16 octobre, la décision d'augmentation de l'orgue est prise : « une montre de huit pieds » ornera la façade de l'instrument, en grande partie en zinc, le prix en ayant été ramené de 5 278 à 3 500 francs (voir annexe IV). L'aide de la paroisse sera le produit d'une « quête pour l'orgue St. Ant. 644,78 » et quelques menus dons – 65 francs selon le « Livre de dép. et rec. tenu par M. l'abbé Briggaut ».

Au terme des travaux d'Yves Sévère, l'orgue compte un jeu de plus : la montre de 8, dont onze basses en zinc composent la façade de l'instrument ; en leur centre, cinq faux tuyaux en mitre. Sur la console avancée, les jeux sont disposés en gradins de part et d'autre des claviers.

A gauche :

- Flûte octaviane 4, gambe 8, hautbois 8 (récit).
- Montre 8, flûte 8, bourdon 8, emplacement libre, trompette 8 (grand-orgue).

A droite :

- Flûte 8, voix céleste 8, emplacement libre (récit).
- Doublette 2, prestant 4, emplacement libre, emplacement libre, emplacement libre (grand-orgue).

Au-dessus du pédalier, deux barres de fer permettent de reposer les pieds. De gauche à droite : appel doublette et trompette, accouplement des claviers, cuiller d'expression récit à deux positions (ouvert-fermé), trémolo récit. Au-dessus

des claviers, une plaque a été conservée : « *Beaurain Orléans* ».

Saint-Antoine et « La Voix de l'orgue »

C'est l'orgue tel que le trouvera Fanny Raust, qui devient en 1965, après le décès d'Alexandre Vagnini, organiste des orgues de Saint-Ours et de Saint-Antoine. L'association « La Voix de l'orgue », qu'elle préside depuis sa création en 1968, y organise des concerts au profit de la restauration des orgues de Saint-Ours. La tâche n'est pas facile : la littérature organistique est fort limitée que l'on peut véritablement interpréter sur l'instrument ; pour les musiciens et les chanteurs, le diapason est trop haut (de presque un demi-ton) car les tuyaux ont été coupés trop court ; enfin, le chauffage à air pulsé installé depuis Noël 1964 crée à la tribune un espace surchauffé, où la température est très vite très élevée et l'air particulièrement sec.

La proposition de la Manufacture tourangelle de grandes orgues

L'instrument en souffre, se détériore ; et lorsqu'en 1977, l'association et la ville de Loches demandent à la Manufacture tourangelle de grandes orgues – qui vient de réaliser avec succès de gros travaux d'entretien sur l'orgue de l'église Saint-Ours – d'établir également un devis d'entretien pour l'orgue de Saint-Antoine, Michel Alcouffe, qui a répondu favorablement, ose à peine, lorsqu'il vient examiner l'instrument, effleurer certaines parties de bois qui tombent littéralement en poussière sous ses doigts. Il formulera le projet d'un orgue à deux claviers de 54 notes et pédalier de 30 notes, qu'il estimera verbalement à 150 000 francs, selon la composition suivante :

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)		Clavier II Positif 54 notes (ut1-fa5)	
Bourdon	16	Cornet décomposé	
Bourdon	8	Cromorne	8
Montre	8		
Prestant	4		
Doublette	2		
Fourniture			
Trompette	8		
Clairon	4		
Pédalier 30 notes (ut1-fa3)			
Soubasse	16		
Basse	8		

Combinaisons : Accouplement et tirasses.

Le projet ne sera pas réalisé. C'est l'époque où l'on prépare les dossiers de reconstruction de l'orgue de l'église Saint-Ours : ville de Loches et association concentrent leurs efforts sur cette reconstruction.

Le positif de Jean-Jacques Mounier (1987)

Et lorsque à la demande de M. l'abbé Marc Hamon, archiprêtre de Loches, le facteur Jean-Jacques Mounier formule en 1982 des propositions, celles qui visent à remettre en état, voire à compléter l'instrument existant – selon le projet du constructeur du XIX^e siècle qui avait prévu 16 jeux – sont écartées.

Le choix se porte sur la construction d'un « *tout petit orgue, très modeste instrument de travail* » (lettre

d'Alain Cambourian à Jean-Paul Diacre, maire de Loches, 28 octobre 1983), permettant d'offrir une musique de qualité au service des célébrations nombreuses qui se déroulent dans cette église et un support acceptable aux « *trop rares concerts d'hiver* ». Jean-Jacques Mounier avait proposé le 10 avril 1982 la « *construction d'un orgue positif neuf à partir de matériaux anciens, à savoir : environ 80 Kg d'étain provenant des vieux tuyaux, un sommier en chêne de cinq jeux d'occasion* », le reste étant construit de neuf, pour un montant de 60 801,14 francs. Le 12 décembre 1983, il annonce la composition suivante :

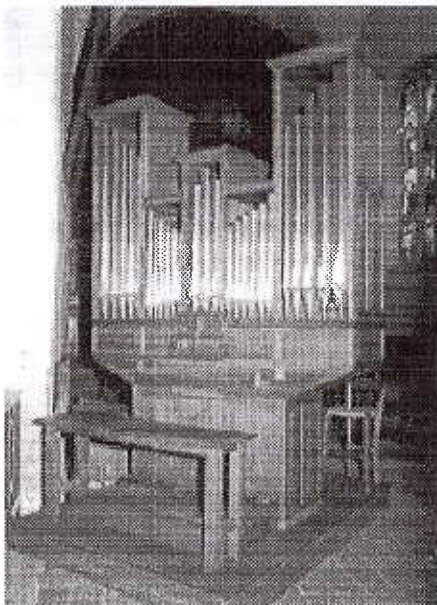
Clavier manuel 56 notes (ut1-sol5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon *	8	en tirasse obligée	
Flûte à biberon	4		
Quarte de nazard	2		
Cymbale	III		
Cromorne ou régale	8		

* En partie en façade.

Combinaisons : Jeux coupés sauf cymbale.

« La Voix de l'orgue » apporte 30 000 francs, la paroisse 15 000 francs, la ville prend le complément à sa charge et se déclare maîtresse d'ouvrage le 6 janvier 1984.

Les travaux, initialement prévus au cours du deuxième semestre 1984, se déroulent en 1987 – la commande n'avait pu être adressée à M. Mounier que le 14 juin 1984 et il avait dû entre temps accepter d'autres chantiers. Le petit orgue – il mesure 2,80 m de hauteur, 2,50 m de largeur et 0,50 m de profondeur auxquels s'ajoutent 65 cm pour le pédalier à touches parallèles – est livré les mardi et mercredi 2 et 3 juin ; il est installé au sol, sur une estrade disposée de trois quarts à la limite du transept droit de l'église, ce qui l'abrite des courants d'air chaud crachés par les bouches du chauffage à air pulsé tout en assurant une bonne propagation du son dans l'édifice. Jean-Jacques Mounier a finalement décidé de refaire des tuyaux entièrement neufs, l'ancien étain traité ne lui donnant pas entière satisfaction ; il a construit également à neuf deux demi-sommiers diatoniques (pour les



Le positif.

grandes tourelles de *do1* à *si1*) et un sommier chromatique (de *do2* à *fa5*), soit 54 notes au lieu des 56 prévues, sans coupure en basses et dessus.

Vingt-cinq basses du bourdon constituent la façade, les dessus sont à cheminée ; la flûte 4 a ses basses bouchées, ses dessus coniques ; la doublette est normalement ouverte ; la cymbale compte trois rangs : 1', 2/3', 1/2' ; le jeu d'anches est une musette 8 à double cône :

Clavier manuel 54 notes (ut1-fa5)		Pédalier 30 notes (ut1-fa3)	
Bourdon	8	en tirasse obligée	
Flûte	4		
Quarte	2		
Cymbale	III		
Musette	8		

Un vernissage à l'Inoxydor protège les tuyaux de l'humidité ambiante, un couvercle à serrure abrite le clavier d'ébène (naturelles) et de buis plaqué ivoire (feintes), les bâtonnets de tirage des registres sont disposés à gauche (bourdon, flûte, quarte) et à droite du clavier (cymbale, musette). Le toucher est léger grâce à une pression établie à 65 mm.

L'orgue est examiné et reçu le 18 novembre 1987 par Alain Cambourian, en présence de Jean Charpentier et Gilles Rossignol, représentant la Ville de Loches, et de Gérard Bugeau, représentant la paroisse. La bénédiction et l'inauguration seront célébrées le dimanche 26 novembre 1988, avec le concours de M. le chanoine Emile Baranger, archiprêtre de Loches, de Fanny Raust et d'Alain Cambourian à l'orgue, de Jean-Loup Tournier, flûtiste, de Claude Taylor, violoncelliste, de Gaëtan Berton, trompettiste, de la chorale « Les Baladins » et de la Musique cantonale de la vallée de l'Indre sous la direction de Pierre Mauduit.

La fin de l'orgue de Beaurain : un départ provisoire

L'arrivée du petit orgue a signifié le démontage et l'enlèvement de l'orgue de Beaurain. Avec l'aide des services techniques de la ville de Loches, Jean-Jacques Mounier trie la tuyauterie de bois, de zinc et d'étain, met de côté les sommiers et leurs soupapes, le bloc-claviers, le banc, le soufflet et les porte-vent. Jean-Jacques Mounier nous a confié avoir utilisé une partie de cette tuyauterie dans la flûte 4 et le bourdon 8 de La Ferté-Vidame (Les orgues d'Eure-et-Loir, 203) et avoir placé le grand soufflet restauré dans l'orgue de Bourgneuf, dans la Creuse. Les sommiers, eux, restent à la tribune, soigneusement entreposés et protégés. Ils partiront à leur tour pour les ateliers de Francheville, mais le départ du grand sommier, comme nous allons le voir maintenant, ne sera que provisoire.

Autour du petit orgue

Le petit orgue se rôde, sonne de mieux en mieux, attire et rassemble autour de lui des musiciens confirmés, et des jeunes à qui il donne envie d'acquiescer l'orgue. L'idée d'une classe d'orgue est en germe, autour d'un instrument peut-être doté d'un second clavier, qui augmenterait ainsi les possibilités de travail et de concert. Mettre en vente le petit positif, avec l'accord de la ville de Loches, propriétaire – environ 200 000 francs – plus 50 000 francs

d'économies de « La Voix de l'orgue », voilà qui pourrait constituer la première tranche de la construction d'un orgue neuf de dix jeux répartis sur deux claviers 61 notes et pédalier 32 notes, qui pourrait être à nouveau érigé en tribune moyennant quelques aménagements – la paroisse de Loches ne vient-elle pas de changer de système de chauffage ?

Clavier I Grand-orgue 61 notes (ut1-ut6)		Clavier II Brustwerk 61 notes (ut1-ut6)	
Principal	8	Bourdon à cheminée	8
Prestant	4	Flûte allemande	4
Doublette	2	Sesquialtera	II-III
Grande fourniture	IV	Cromorne	8
Trompette	8		
Pédalier 32 notes (ut1-sol3)			
Bourdon		16	

Combinaisons : Accouplement et tirasses.

Le 11 février 1993, Jean-Jacques Mounier annonce que le client qui avait pris option sur le sommier de grand-orgue de l'ancien orgue de Beaurain, toujours entreposé à la tribune de l'église, vient de se dédire : dix jeux, n'est-ce pas le nombre de jeux souhaité dans le projet de construction neuve ? Avec des claviers certes plus courts – 56 notes tout de même, car Beaurain avait bel et bien prévu son sommier pour 56 notes – et une mécanique de notes et un tirage de registres simplifiés, l'instrument y gagnerait la possibilité d'un jeu supplémentaire :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)		Clavier II Positif 56 notes (ut1-sol5)	
Principal	8	Bourdon à cheminée	8
Quintaton	16	Flûte allemande	4
Prestant	4	Sesquialtera	II
Doublette	2	Cymbale	III
Grande fourniture	IV	Trompette	8
Pédalier 32 notes (ut1-sol3)			
Bourdon		16	

Combinaisons : Accouplement et tirasses.

Christiane Mora, maire de Loches, souhaite alors que Michel Fontès, directeur régional des Affaires culturelles, apporte son conseil : « *Que le facteur fasse apparaître dans son devis seulement la différence ! explique-t-il le 5 mars, et que cela reste une affaire interne : le petit orgue retourne dans les ateliers du facteur et en revient transformé.* »

La mise en œuvre de la transformation

Le 20 avril, M. Mounier fait parvenir le devis attendu :

« *Comme suite à la demande que vous avez formulée à Monsieur MOUNIER lors de sa récente visite, nous vous informons que nous pourrions procéder aux travaux envisagés pour la somme nette de : 50.000 Francs (compris T. V. A au taux de 18,6 % soit : (F) 7 841,48 F[.]*

« *Ces travaux pourraient être réalisés dans un délai de 2 à 3 mois environ à réception de votre ordre, en fonction de notre charge de travail et consisteraient en :*

- transport de l'orgue en atelier
- remplacement du clavier de 5[4] notes par deux de 61 notes
- création de la mécanique correspondante
- fourniture et pose du pédalier de 32 notes
- réglages complets, remontage en tribune. »

Et le 25 juin, le conseil municipal autorise « La Voix de l'orgue » « à faire effectuer à ses frais les travaux » de « transformation et d'extension de l'orgue installé dans l'Eglise Saint-Antoine », la ville, propriétaire, se déclare maîtresse d'ouvrage. Elle adresse le 30 août commande à M. Mounier, précisant que le remontage de l'orgue ne se fera en tribune que « si l'étude technique en cours montre que ce remontage est possible » – on craint en effet pour la solidité de la tribune (voir annexe V).

Un buffet Callinet pour Saint-Antoine de Loches

Survient alors une opportunité exceptionnelle : un buffet Louis Callinet 1839 provenant d'un édifice privé voué à la destruction est récupéré avec sa façade complète par Jean-Jacques Mounier, qui le propose à « La Voix de l'orgue » le 26 février 1994. L'association délibère le 13 mars et écrit à M^{me} le Maire qu'elle apportera à la ville les 20 399,20 francs supplémentaires que représente l'acquisition de ce meuble, véritable monument historique. Le 14 avril, nouvelle opportunité : l'association achète pour 11 560 francs les cinquante-quatre tuyaux d'un jeu de trompette Callinet authentique ! A ce moment précis, la ville de Loches dispose d'un buffet historique, d'un sommier historique (le grand sommier Beaurain de l'ancien orgue de tribune) et d'un jeu historique : les travaux peuvent commencer.

Suivant les directives de l'ingénieur J.-P. Colley, de la Société de contrôle technique et de sécurité SOCOTEC de Tours, les services techniques de la ville de Loches renforcent le dispositif d'appui des solives de la tribune et remplacent les fausses colonnes corinthiennes – elles n'étaient que simple décor – par un ouvrage porteur neuf, colonnes en acier et dalles de béton.

Le 7 juin 1995, le buffet restauré est monté à la tribune. Il se dresse dans toute sa majesté, paré de ses trente-trois tuyaux de façade, tous d'origine, le 13 juin 1995.

La construction de la partie instrumentale

Pendant ce temps, Jean-Jacques Mounier a ramené dans ses ateliers, le 27 septembre 1994, le petit orgue qu'il avait construit en 1987, et commencé à construire la partie instrumentale du nouvel instrument. Il a commencé à rassembler, malheureusement limité par les possibilités financières modestes de la seule « Voix de l'orgue », des tuyaux provenant de facteurs de la même époque que le buffet (Callinet, Moitessier, Stoltz, Zeiger), tuyaux qui étaient épars dans les stocks de divers collègues facteurs d'orgues, un peu partout, et peut bientôt établir, avec l'aide de Madame Marie-Claire Alain, conseillère technique et artistique du projet, la composition suivante (20 janvier 1995) :

Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)	Clavier II Positif 56 notes (ut1-sol5)	Clavier III Echo 56 notes (ut1-sol5)	Pédalier 32 notes (ut1-sol3)
Montre 8	Bourdon 8	Flûte à cheminée 8	Bourdon 16
Prestant 4	Flûte allemande 4	Gemshorn 4	Bourdon 8
Doublette 2	Sesquialtera II-III	Flûte 2	Flûte ouverte 4
Grande fourniture V	Cymbale III	Larigot 1 1/3	Ophicléide 16
Voix humaine 8	Trompette 8	Jeu ondulant	Trombone 8
		Hautbois-basson 8	

Combinaisons : 3 accouplements, 3 tirasses, trentiblant doux.

L'option est prise de placer le troisième clavier, pensé initialement en écho dans le soubassement du buffet, en surélévation au-dessus des autres sommiers, véritable récit, comme cela se faisait usuellement dans les instruments de cette époque. Le choix est fait du larigot comme le cinquième jeu de ce clavier, qui devra en tout état de cause attendre une tranche ultérieure, car pour l'instant « La Voix de l'orgue » ne peut amener que 40 000 francs supplémentaires qui sont, le 21 février 1996, l'occasion d'un nouveau devis :

« Comme suite à la demande que vous avez formulée à Monsieur MOUNIER lors de sa récente visite, nous vous informons que nous pourrions procéder aux travaux envisagés pour la somme nette de : 40.000,00 Francs (compris T. V. A au taux de 20,6 % soit : 6.832,51 F)

Ces travaux pourraient être réalisés dans un délai de 4 mois environ à réception de votre ordre, en fonction de notre charge de travail et consisteraient en :

- Fourniture d'une turbine neuve ultra-silencieuse prévue pour le nouveau nb de jeux de l'orgue
- Fournitures diverses : bois, quincaillerie, autres
- Main d'œuvre pour restauration de l'orgue (89 h x 176 F)
- déplacements compris »

La turbine est livrée le 16 octobre 1996 par Jean-Jacques Mounier et son compagnon Pierre Renoux. L'installation de l'instrument a débuté au cours de la quatrième semaine de mars 1997, pour une première tranche de réalisation qui prévoit dix jeux :

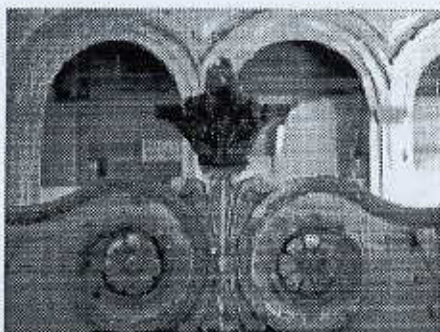
Clavier I Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)	Clavier II Positif 56 notes (ut1-sol5)	Clavier III Récit 56 notes (ut1-sol5)	Pédalier 32 notes (ut1-sol3)
Montre 8	Bourdon 8		Flûte 8
Prestant 4	Flûte allemande 4		Flûte 4
Doublette 2	Trompette 8		Trombone 8
Fourniture IV			

Combinaisons : 3 accouplements, 2 tirasses.

Les bases sont ainsi posées pour envisager une extension ultérieure et réaliser un instrument qui permettra d'aborder un répertoire différent – et complémentaire -- de celui qui peut être joué sur l'orgue de l'église Saint-Ours.

BUFFET

Ce buffet, construit par Louis Callinet en 1839, un an après celui de Chaumont-en-Vexin, provient d'un édifice religieux privé du nord de l'Eure, désaffecté et voué à la démolition : Jean-Jacques Mounier a ainsi pu sauver pour une somme modique le meuble en bois de pin et sa façade – tous les tuyaux de façade sont authentiques. Il s'agit d'un buffet plat à l'italienne, entièrement clos – buffet numéro 12 dans la classification éta-



Au sommet du buffet, l'acanthé et les rosaces.

ble par Pie Meyer-Siat (433-434). Les tuyaux de façade, groupés en trois plates-faces, forment la deuxième octave de la montre de 8 pieds et l'octave basse du prestant. L'ensemble est couronné d'une frise monumentale surmontée de rosaces et d'une acanthe sculptées. Sa décoration est actuellement à l'étude sous la haute direction de Jean-Louis Aurat, conservateur en chef du Patrimoine. Dimensions : largeur au sol 3,50 m ; profondeur 1,42 m ; hauteur 5,35 m.

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Analyse des jeux

GRAND-ORGUE : clavier manuel 56 notes (*ut1-sol5*), disposition par ton.

Montre 8 : chape 105 mm, registre deux fois 30 mm. De *do1* à *si1* douze tuyaux de bois ouverts, de *do2* à *si2* montre ancienne de Callinet en façade, de *do3* à *sol5* matériel Callinet ancien sur sommier. Le nom de la note est marqué à la pointe sèche sur le corps et le pied des tuyaux. Diamètres en mm :

<i>ut2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>ut5</i>
46	29	21	19

Prestant 4 : chape 105 mm, registre deux fois 30 mm. Tuyauterie ancienne de Louis Callinet de *do1* à *la1* disponible en façade, 85 % d'étain, marquée à la pointe sèche sur corps et pied des tuyaux. La suite est un ancien prestant de grosse taille, actuellement pavillonné. Diamètres en mm :

<i>ut1</i>	<i>ut2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>sol5</i>
74	48	32	20	9

Doublette 2 : chape 125 mm, registre deux fois 32 mm. Ancien jeu de facture 1850 environ, plus riche en plomb que le prestant, actuellement vingt-trois tuyaux disponibles. Compléments faits de neuf dans l'esprit de Callinet. Marquage à la pointe sèche. Diamètres en mm :

<i>ut1</i>	<i>ut2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>ut5</i>
49	31	19	12	9

Fourniture IV : chape 125 mm, registre deux fois 32 mm. Jeu neuf de Mounier, étain 75 %. Composition :

<i>ut1</i>	<i>fa2</i>	<i>fa3</i>	<i>fa4</i>	<i>sol5</i>
1 1/3	2	2 2/3	4	
1	1 1/3	2	2 2/3	4
2/3	1	1 1/3	2	2 2/3
1/2	2/3	1	1 1/3	2

Le marquage a été fait à la pointe sèche pour correspondre aux tuyauteries anciennes. Diamètres en mm :

1 1/3	1	1/2	1/4	1/8	1/16
32	26	15	9	5,5	5

Voix humaine 8 : chape 110 mm, registre deux fois 32 mm. Jeu non posé, pourrait être copié sur la voix humaine de l'orgue Louis Callinet de Chaumont-en-Vexin (1837).

POSITIF : clavier manuel 56 notes (*ut1-sol5*), disposition par ton.

Flûte allemande 4 : chape 110 mm, registre deux fois 25 mm. Ancien dessus de montre 8 de Stoltz, travaillé pour devenir une flûte à biberon, dite flûte allemande. De *do1* à *si1* bouché sur le ton, et de *do2* à *sol5* construit à biberon, c'est-à-dire à cheminée double longueur pour demi-diamètre du corps. Diapasons en mm :

<i>ut1</i>	<i>ut2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>sol5</i>
	59,5	37	24	19

Sesquialtera II : chape 85 mm, registre deux fois 20 mm. Jeu non posé.

Cymbale III : chape 80 mm, registre 55 mm. Jeu non posé.

Bourdon 8 : chape 125 mm, registre deux fois 32 mm. De *do1* à *sol#1*, tuyaux pris dans stock ancien de Mounier ; de *la1* à *fa#2*, basses très anciennes en chêne datant d'environ 1600, entièrement restaurées ; ensuite bourdon à calottes soudées au ton et oreilles sur toute l'étendue, facture Moitessier, jeu datant d'environ 1810-1820, très beau et intégralement bien conservé. Aplatissement triangulaire typique de Callinet et de Moitessier de cette époque. Diamètres en mm :

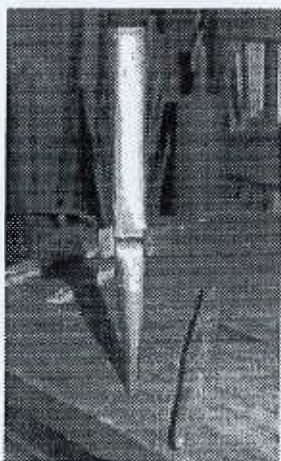
<i>sol2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>ut5</i>	<i>sol5</i>
57	44,5	28	20	13



Basses de bourdon du positif, datant d'environ 1600.

Trompette 8 : chape 130 mm, registre deux fois 30 mm. Ancien jeu de Louis Callinet, noyaux à la française, pieds des six premières basses en bois tourné (aulne), la suite en plomb, anches, languettes, gouttières et coins anciens, certaines languettes ont été changées, les anciennes étant trop usées, certains pavillons ont été rallongés d'environ deux à trois centimètres parce qu'ils avaient été coupés de manière indigne. Trompette ancienne avec corps en étain à près de 85 %. Diamètre des pavillons en mm :

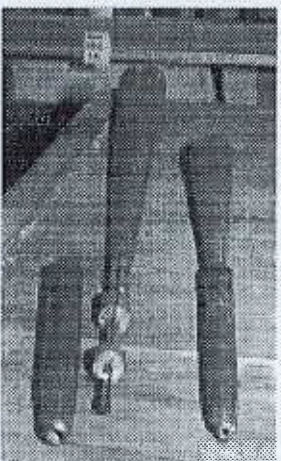
<i>ut1</i>	<i>ut2</i>	<i>ut3</i>	<i>ut4</i>	<i>ut5</i>
106	90	64	50,5	44



Bourdon Moitessier à calotte soudée.



Pieds en bois des basses de trompette - Callinet 1837.



La trompette Callinet du positif.

RÉCIT : 56 notes (*ut1-sol5*).

Flûte 8 : jeu non posé.

Gemshorn 4 : jeu non posé.

Flûte 2 : jeu non posé.

Larigot 1 1/3 : jeu non posé.

Hautbois-basson 8 : jeu non posé.

PÉDALE : 32 notes (*ut1-sol3*), disposition par ton.

Bourdon 16 : chape commune avec flûte 8 et flûte 4 : 190 mm ; registre 30 mm. Jeu non posé.

Flûte 8 : chape commune avec bourdon 16 et flûte 4 : 190 mm ; registre 30 mm. Composée de six tuyaux en bois de Stoltz, datant d'environ 1856, et complétée en dessus par des tuyaux d'étoffe ouverts du *fa#1* jusqu'au *sol3*, de Stoltz également.

Flûte 4 : chape commune avec bourdon 16 et flûte 8 : 190 mm ; registre 30 mm. La première octave de l'ancien prestant de Callinet – en façade – trop grosse pour être utilisée au clavier, constitue la première octave de ce jeu de pédale. La suite provient du stock Mounier. Diamètres : 69 mm au *do1*, 47 mm au *si1*.

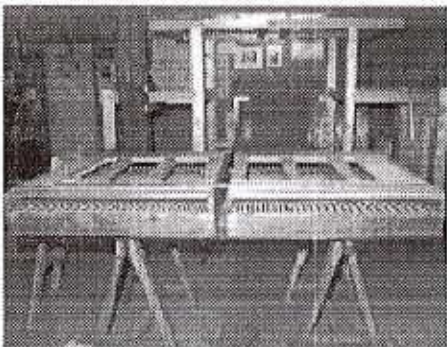
Ophicléide 16 : chape 130 mm, registre deux fois 30 mm. Jeu non posé, qui pourrait être copié sur le célèbre ophicléide de l'orgue Callinet d'Ollingue (Haut-Rhin).

Trombone 8 : chape 130 mm, registre deux fois 30 mm. Tuyaux anciens. Diamètre des pavillons : 125 mm à *do1*, 90 mm à *do2*, 64 mm à *do3*; anches Bertounèche, noyaux carrés.

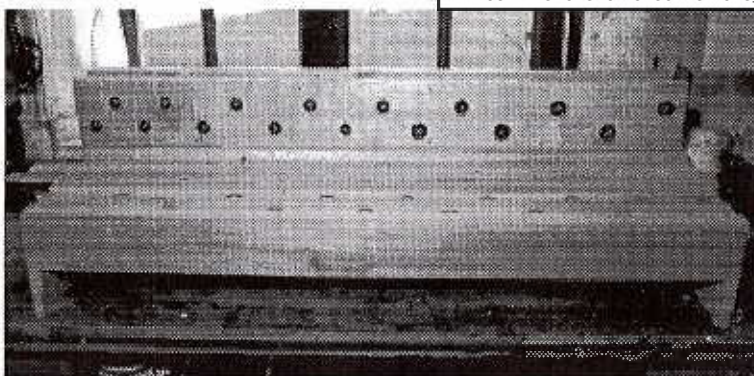
Sommiers

Les sommiers du grand-orgue et du positif sont composés par le grand sommier ancien de Beaurain, en chêne, existant dans l'orgue de tribune précédent. D'excellente construction, ce sommier (long. 204 cm, larg. 122 cm, haut. 26 cm), prévu par Beaurain pour 10 jeux et 56 notes, a pu être recoupé en deux parties (deux demi-sommiers de 1,22 m x 1,02 m), ceinturées de pin. Un cloisonnement a été ajouté pour le faire fonctionner à deux layes : laye du grand-orgue 5 jeux, laye du positif 5 jeux. Les deux sommiers de pédale (1117 mm x 460 mm) ont été construits à neuf dans l'esprit de Callinet pour recevoir les cinq jeux de pédale. Les régulateurs d'air à masses flottantes sont inclus sous ces sommiers.

Les sommiers sont à registres trainants (coulissants), les soupapes anciennes, en sapin, axées normalement sur guides, les bourses en peau



Le grand sommier – grand-orgue et positif – en cours de restauration. A l'arrière, la charpente en sapin.



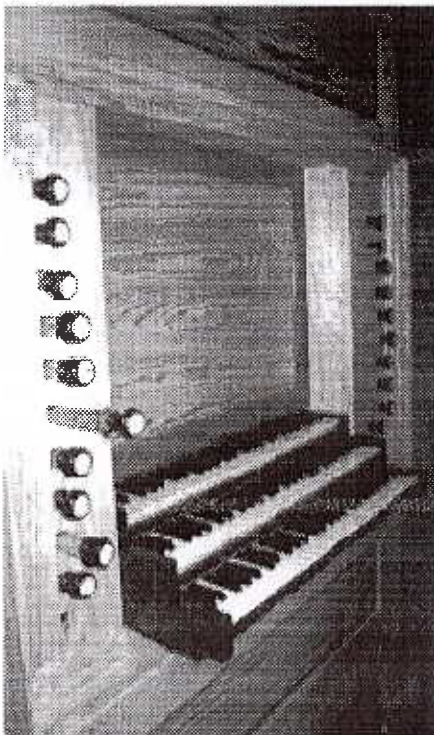
Un sommier de pédale, en cours de construction.

sont neuves, et les ressorts double boucle en laiton sont anciens pour les sommiers du grand-orgue et du positif. Pour les sommiers de pédale, même chose en copie.

Grand-orgue (à l'avant derrière la façade) et positif (à l'arrière) sont situés au centre, le récit au-dessus, la pédale par côté, les tuyaux y sont disposés par ton. On accède aux tampons de laye du grand-orgue par la façade, aux tampons de laye du positif par les portes arrière. La charpente qui supporte l'ensemble de la partie instrumentale est réalisée en sapin ; elle est reconstruite dans l'esprit de Louis Callinet en s'inspirant de l'instrument de Chaumont-en-Vexin.

Console

Console restructurée et construite de neuf, en fenêtre au centre du buffet. Trois claviers manuels Cavallé-Coll 56 touches, provenant de l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou à Paris, entièrement restaurés et replaqués, axés au centre, les notes naturelles plaquées en os, les feintes en ébène, typiques de Cavallé-Coll avec leurs frontons biaisés. Pupitre 600 x 340, éclairage.



La console.

Les tirants de registres neufs sont disposés de part et d'autre des claviers. Les bâtons de registres ont des sections carrées, les vingt et un boutons de registre – car l'appel du tremblant se fait par registre à la console – sont en ébène avec plaquettes en porcelaine. La couleur d'encre est différente pour chaque plan sonore, noire au grand-orgue, rouge au positif, bleue au récit, verte à la pédale. Gravure sur porcelaine dans l'esprit de Callinet.

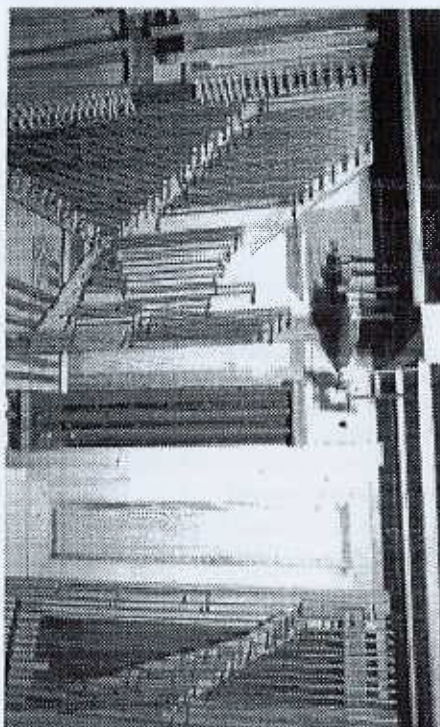
- A gauche, verticalement, de haut en bas : flûte 8 récit, Gemshorn 4, flûte 2, montre, prestant, doublette, fourniture IV, voix humaine 8, ophicléide 16, trombone 8, tremblant.
- A droite, verticalement, de haut en bas : larigot, hautbois 8, bourdon 8, flûte allemande 4, cornet II, cymbale III, trompette, flûte 8 pédale, bourdon 16, flûte 4.

Pédalier neuf incurvé en chêne, 32 marches, à l'allemande, les feintes avec placage d'ébène. Au-dessus du pédalier, tirasse grand-orgue, tirasse récit et les trois accouplements.

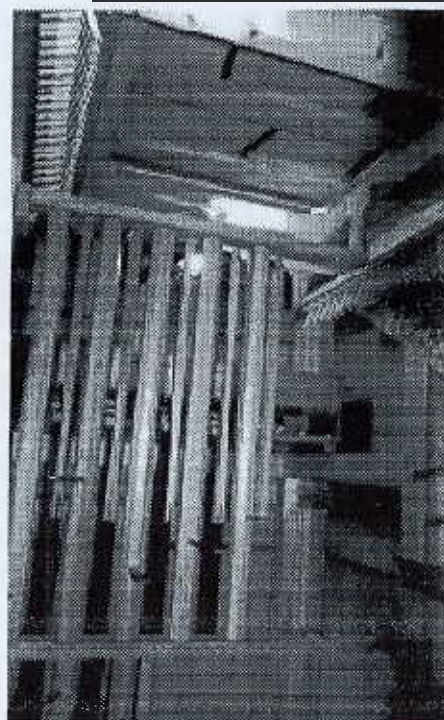
Transmission

Entièrement mécanique, pour les notes, par vergettes en red-cedar et abrégés. Un grand abrégé derrière la boîte de console fait jouer grand-orgue et positif, tableau en pin avec rouleaux acier verni, le positif a des barres d'équerres pour les renvois de la laye arrière. Un grand abrégé de pédale, en chêne, avec deux abrégés de renvoi dans les côtés, puisque les sommiers sont placés dans les côtés, entièrement mécanique, avec pattes de lapin dans les angles pour renvoyer, rouleaux d'abrégé en acier, palettes en acier, vergettes en red cedar, équerres de renvoi en bois de poirier, sur axes-pignons d'horlogerie.

Tirage de jeux entièrement mécanique par rouleaux octogonaux en chêne et fer plat forgé, renvois et sabres en acier, bâtons de registre en chêne massif.



Les abrégés.



Les rouleaux octogonaux de tirage de jeux.

Tuyauterie

La tuyauterie de l'orgue est très homogène, en époque allant en moyenne de 1798 à 1850 : principalement Callinet, Stoltz, Moitessier.

Diapason

La2 sur prestant = 440 à 20 °C. Tempérament égal.

Soufflerie

Régulation par charges flottantes sous sommiers. Une turbine électrique Laukhuff (1400 tours/mn, 120 mm à la colonne d'eau), enfermée dans un caisson insonorisé situé à l'arrière du buffet, alimente l'instrument. Porte-vent en bois. Pressions : 80 à 85 mm aux grand-orgue et positif, 100 mm à la pédale.

ANNEXES

Annexe I

Délibération du conseil de fabrique,
25 novembre 1899.

« L'An mil huit cent quatre vingt dix neuf, le vingt-cinq novembre, les membres du Conseil de fabrique de l'Eglise de St Antoine de Loches se sont réunis en séance extraordinaire, au presbytère, en vertu d'une autorisation de Monseigneur l'Archevêque de Tours en date du 16 novembre 1899 sous la présidence de M. Lehoux, Président.

Etaient présents, M. l'Abbé Flabert, curé de la paroisse, M. Pousset, Maire de Loches, M. M. Breton, Froger, Bertrand et Vernier.

M. le Président expose au Conseil qu'il a reçu en communication une demande de M. Beurain, adressée à M. le Préfet d'Indre-et-Loire, tendant à obtenir l'autorisation de faire assigner la fabrique de St Antoine de Loches pour obtenir paiement de 744 1,70, et prie le Conseil d'examiner de nouveau la demande de M. Beurain.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la réclamation du sieur Beaurain, et en avoir délibéré :

Considérant que par deux marchés verbaux des 7 janvier et 11 février 1898, Beaurain s'est engagé à faire à l'orgue différents travaux de restauration et d'agrandissement, après avoir préalablement examiné l'état de l'instrument et s'être rendu compte de l'importance des travaux qui devaient y être faits pour assurer le bon fonctionnement de l'instrument.

Qu'après l'avoir entièrement démonté et emporté chez lui, il a fait remarquer à M. le Curé, à différentes reprises, qu'il serait urgent d'apporter diverses modifications aux traités primitifs et d'exécuter certains travaux qui n'avaient pas alors été prévus.

Que M. le Curé, ne voulant rien prendre sur lui, soumit au Conseil, qui les approuva, les devis successifs de ces nouvelles dépenses.

Qu'ainsi, il est bien établi que tous les travaux supplémentaires proposés par Beaurain, après le démontage et un nouvel examen de l'instrument ont été faits en vertu de délibérations spéciales du Conseil, et que différents marchés supplémentaires ont été faits verbalement, même pour les dépenses les plus minimes, puisqu'on voit qu'il en a été ainsi pour une somme de trente francs.

Que tous ces travaux, dont Beaurain a fourni un mémoire écrit de sa main, et montant ensemble à la somme de trois mille deux cent quatre vingt francs, dont il a reçu le montant sans faire aucune réserve.

Que cependant, il réclame un supplément de 744^f,70 pour travaux non prévus.

Que cette demande, qui a déjà fait l'objet d'une délibération du Conseil n'est fondée sur rien.

Qu'en effet, il résulte de ce qui précède, que le Conseil a toujours pris le plus grand soin de n'autoriser des travaux qu'en connaissance de cause, c'est-à-dire après avoir examiné les devis de ces travaux, s'être rendu compte de leur utilité, et avoir recherché les voies et moyens pour en assurer le paiement.

Que, de son côté, M. le Curé n'a rien commandé sans être couvert par un vote régulier du Conseil.

Qu'on ne comprendrait pas, dès lors, comment une dépense aussi considérable eut pu être engagée ainsi, sans l'approbation du Conseil, qui comme on vient de le dire a pris scrupuleusement le soin d'autoriser les suppléments de travaux, au fur et à mesure qu'ils lui ont été proposés.

Qu'il incombe d'ailleurs à Beaurain de prouver que le travail supplémentaire dont il réclame aujourd'hui le prix, lui a été commandé, et de dire par qui il l'aurait été.

Qu'à la vérité, il allègue que c'est après s'être entendu avec M. le Curé, qu'il s'est mis en œuvre ; mais qu'il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette allégation, qui est formellement méconnue.

Que, non-seulement M. le Curé nie avoir commandé, mais qu'il résulte de ce qui précède que sa conduite en cette affaire, a été d'une correction parfaite, et qu'il a mis le plus grand soin à ne prendre à lui seul aucune décision.

Considérant que sur le refus du Trésorier de payer à Beaurain le montant de son mémoire supplémentaire,

ce dernier a demandé à être entendu par le Conseil pour lui fournir ses explications.

Que pour soutenir le bien fondé de sa demande, il a prétendu que si les travaux dont il réclame le paiement n'ont pas fait l'objet de marchés spéciaux, cela tient à ce que leur nécessité n'a pu être reconnue, qu'après le démontage de l'orgue et que c'est M. le Curé qui les a commandés.

Que cette prétention ne supporte pas l'examen puisque c'est précisément après ce démontage que les travaux supplémentaires, qui ont fait l'objet de marchés spéciaux, ont été autorisés ; que par suite, on ne comprendrait pas pourquoi ceux dont il réclame aujourd'hui le montant n'auraient pas fait eux-mêmes l'objet d'autorisations supplémentaires ;

Que M. le Curé nie formellement les lui avoir commandés.

Que d'ailleurs, en examinant attentivement le mémoire de ces travaux, il est facile de reconnaître qu'ils rentrent dans la catégorie de ceux qu'il devait exécuter, puisqu'il s'était obligé à remettre l'orgue en bon état de fonctionnement ; qu'en effet, ce mémoire porte sur des travaux qu'il ne pouvait pas se dispenser d'exécuter pour la mise en état de l'instrument ; qu'il eut ainsi faire payer en détail ce qui lui a déjà été payé en bloc.

Par ces motifs, le Conseil, à l'unanimité,

Décide qu'il y a lieu de résister à la demande de Beaurain ; demande au Conseil de préfecture l'autorisation de se défendre en justice contre le procès que Beaurain se propose d'intenter, et donne à M. le Trésorier tous les pouvoirs nécessaires, pour défendre les intérêts de la fabrique et soutenir le procès.

M. le Président déclare ensuite la séance levée.

Tous les membres ont signé le présent procès-verbal, le jour mois et an susdits.

[Signé :] A. Vernier, Flabert curé, Bertrand, Lehoux, Breton, Pousset Henri, Froger »

Annexe II

Archives de Bernard Vagnini,
lettre d'Yves Sévère, 23 septembre 1963.

« Monsieur A. SEVERE-VAGNINI
1 rue Alfred de Vigny
LOCHES (Indre et Loire)

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu vos deux lettres dont je vous remercie.

Je veux vous rassurer quant aux 1^o, 2^o, 3^o, 4^o de votre lettre. Soyez certain que je ferai le maximum pour vous satisfaire. Je ne demande jamais de supplément, c'est pourquoi je me dérange toujours avant d'établir un devis pour avoir une idée très exacte des travaux à effectuer. Je ne toucherai le dernier versement qu'après votre vérification et avec votre accord.

Voici les prix que vous me demandez pour :

- 1 Bourdon de 16 pieds	5 868 F
- 1 Montre de 8 pieds	5 278 F
- 1 Salicional de 4 pieds	2 331 F

Oui à bientôt j'espère. Recevez en attendant mes respectueuses amitiés.

[Signé :] Y. Sévère
au mans, le 23 Septembre 1963 »

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives d'Alain Cambourian, aimablement communiquées.
- Archives de Bernard Vagnini, aimablement communiquées par son fils Jean-Alexandre.
- Archives paroissiales, *Registre des délibérations du Conseil de fabrique de l'église Paroissiale de St antoine de Loches [1811-1850], Registre des délibérations du Conseil de fabrique de la Paroisse St Antoine Loches [1850-1906], Inventaire des objets mobiliers appartenant à l'église paroissiale de Saint-Antoine de Loches [1876-1901], Paroisse de Saint-Antoine de Loches Registre-Journal [1876-1921], Registre des Recettes et des Dépenses de la Fabrique de Saint-Antoine [1926-1938], Recettes et Dépenses Fabrique de Saint-Antoine [1939-1946], Livre de dép. et rec. tenu par M. l'abbé Brisgaut [1963-1966].*
- Dossier de reconstruction aimablement communiqué par Jean-Jacques Mounier, facteur d'orgues.
 - *L'Indre-et-Loire*, 1925.
 - *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 5 décembre 1989, 7 février 1995, 1^{er} juillet 1995.
 - *La Renaissance lochoise*, 15 novembre 1989, 29 novembre 1989, 5 juillet 1995.
 - *Les orgues d'Eure-et-Loir*, Chambéry, Comp'Act, 1996.
- L'héritier de Chézelle (Henri), *Histoire de l'église Saint-Antoine de Loches*, s. l., s. d. [document ronéotypé de 39 pages, 197?].
- Meyer-Siat (Pie), *Les Callinet, facteurs d'orgues à Rouffach, et leur œuvre en Alsace*, Paris, Istra, 1965.
 - *Nationale 143*, journal interparoissial du Lochois, Loches, février 1971 (n° 27), février 1972 (n° 38).
- *Nos clochers*, bulletin paroissial de Loches, Loches-Chambourg.
 - *Nos clochers*, bulletin interparoissial du Lochois, Chambourg, mars-avril 1964 (n° 2), février-mars 1965 (n° 7).

Annexe III

Archives de Bernard Vagnini, lettre d'Alexandre Sévère-Vagnini à Yves Sévère, 27 septembre 1963.

« Cher Monsieur

J'ai le plaisir de vous annoncer l'accord pour votre devis, malgré le paragraphe III qui est bien élevé.

Je vous ferai parvenir les versements de la main à la main, aussi je précise le total 6.100 francs nouveaux soit bien 610.000 francs anciens. ?

Je ferai le 1^{er} versement en espèce, dès le premier ou deuxième jour du début des travaux [en marge : 2.000].

Le 2^e versement a la fin des travaux [en marge : 2.000].

[Le 3^e versement 30 jours fin du mois qui suivra la fin des travaux [en marge : 2.100].

Comme le clergé, ainsi que vous pourrez vous en rendre compte, a fait cette année des dépenses au dessus de ses forces, je vous demanderais de me faire l'accord de l'orgue de St Ours sans supplément, cela n'est pas très long, je suis au clavier et en quel[que]s heures c'est fait, j'espère ainsi.

Dernier point – Tachez de commencer de suite pour pouvoir se servir, au moins partiellement de l'instrument a la Toussaint. Je vous assure que j'ai bien travaillé pour aboutir.

Donc en deux lignes vous m'annoncez votre accord, et le moment de votre arrivée.

Recevez cher Monsieur mes meilleurs sentiments [Signé :] A. Sévère Vagnini »

Annexe IV

Archives de Bernard Vagnini, lettre d'Alexandre Sévère-Vagnini à Yves Sévère, 16 octobre 1963.

« Cher Monsieur

Je vous confirme votre telephone de ce matin – Donc concerné, vous augmentez l'orgue d'une moure de huit pieds, à placer en façade – paiement suivant votre demande.

Sur ce mot confirmation de votre prix total 3.500 francs nouveaux soit 350.000 anciens[.]

La semaine prochaine j'espère vous voir.

Votre ouvrier continue à bien travailler, il était au courant de ma demande pour la montre – je lui ai dit notre accord sans parler de prix –

Pour mon budget j'ai bien regretté que ce ne soit pas un chiffre rond de 3.000 francs – enfin c'est convenu je vais voir... Ne retardez pas que je puisse en profiter car je ne suis plus jeune.

J'espère aussi que cela fera la façade de l'orgue – mais cela est uniquement de vous à moi[.]

Je vous espère en bonne santé et au plaisir de vous voir bientôt[.]

Avec mon meilleur souvenir[.]

[Signé :] A. Sévère Vagnini »

Annexe V

Lettre de M^{me} le Maire de Loches à Jean-Jacques Mounier, facteur d'orgues.

« LOCHES, le 30 AOUT 1993

Monsieur Jean-Jacques MOUNIER
Facteur d'Orgues
Les Raies
27160 FRANCHEVILLE

Monsieur,

Lors de son Conseil Municipal du 25.06.93 la Ville de LOCHES vous adresse commande de travaux de transformation et d'agrandissement de l'orgue de l'église Saint-Antoine de LOCHES (comportant : retour en atelier, adjonction de claviers et remontage en tribune si l'étude technique en cours montre que ce remontage est possible) selon votre devis du 20 Avril 1993 pour la somme de 50.000 Francs TTC.

Nous vous prions d'établir le programme des travaux avec les organistes Madame RAUST et Monsieur CAMBOURIAN, qui en suivront la réalisation en liaison étroite avec la Mairie de LOCHES et ses Services Techniques.

Par ce courrier, nous vous prions de bien vouloir inscrire ces travaux dans votre calendrier de travail.

Nous vous remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués,

Le Maire

Christiane MORA »

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 037-213701329-20230713-2023_07_47BILAN-AU